

2m11.3028.9

Université de Montréal

'Tuer le taudis qui nous tuera'. Crise du logement et discours sur la famille
montréalaise d'après-guerre (1945-1960)

par

Amélie Bourbeau

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.) en histoire

Juillet 2002

© Amélie Bourbeau 2002



D
7
U54
2002
M.017



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

'Tuer le taudis qui nous tuera'. Crise du logement et discours sur la famille
montréalaise d'après-guerre (1945-1960)

présenté par

Amélie Bourbeau

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président-rapporteur: Michèle Dagenais
Directrice : Denyse Baillargeon
Jury : Magda Fahrni

Mémoire accepté le : 24 octobre 2002

Résumé

Après la Deuxième Guerre mondiale, de nombreuses instances, membres des élites, ont émis des discours à propos de la grave crise du logement que traversait alors le Canada. Montréal ne faisait pas exception, et les autorités municipales, les catholiques sociaux et les travailleurs sociaux ont utilisé cette crise matérielle pour émettre des craintes face à l'avenir de la famille canadienne-française, microcosme de la nation, et présenter des projets d'avenir pour cette institution fondamentale durant la période troublée de l'après-guerre. Les conditions de réalisation de ces projets incluent une habitation adéquate pour chaque famille. De par leur nature et leurs fonctions différentes, les trois instances à l'étude dessineront chacune à leur manière les caractéristiques morales et matérielles de la famille et de la nation canadiennes-françaises idéales. L'objet de ce mémoire est d'analyser et de comparer ces caractéristiques, contribuant ainsi à l'histoire sociale du Québec en milieu urbain.

Mots clés : famille / Montréal / XXe siècle / Action catholique / politique municipale / travail social / discours normatifs / logement / vie urbaine

Summary

After the Second World War, many groups identified with the social elites shared concern about the housing crisis, particularly in Montréal. Municipal authorities, social catholics and social workers used the crisis to voice their fears for the future of French canadian families – an institution which was easily identified with the French canadian nation at the time. Much of their afterwar discourses were therefore concerned with projects to help families get through the troubled afterwar world. The ideal conditions for the realization of these projects included the definition of the perfect housing for each family. Because of their different nature and goals, the three groups proposed their own definitions of the moral and material characteristics of the ideal French canadian family and nation. The goal of this dissertation is to analyse and compare these characteristics and to contribute to the social history of urban Québec.

Keywords : family / Montréal / 20th century / social catholicism / municipal politics / social work / normative discourses / housing / urban life

Table des matières

Résumé	i
Summary	ii
Table des matières	iii
Liste des figures	v
Liste des sigles et abréviations	vi
Remerciements	vii
Introduction	1
Chapitre 1	
Bilan historiographique, problématique et sources	4
1.1 Bilan historiographique	4
1.1.1 La famille canadienne d'après-guerre : déconstruction d'un âge d'or.....	4
1.1.2 Les relations entre l'État et les familles	9
1.1.3 Au Québec : l'Action catholique et le Mouvement familial	11
1.1.4 L'importance de l'environnement familial durant l'après-guerre : la famille à la maison	13
1.2 La crise du logement à Montréal : pénurie chronique et omniprésence des taudis	15
1.3 Problématique	21
1.4 Sources	27
Conclusion	31
Chapitre 2	
Les causes à l'origine de la crise du logement.	
Un effet pervers de la modernité?	34
2.1 Convergences	35
2.1.1 La conjoncture de la guerre	35
2.1.2 Après la guerre : le problème persiste	38
2.2 Divergences	44
2.2.1 Les experts municipaux : libéralisme et division des classes	44
2.2.2 Les travailleurs sociaux	51
2.2.3 L'Action catholique : à la rescousse de la famille ouvrière	63
Conclusion	68

Chapitre 3	
Les conséquences de la crise : la vulnérabilité des familles ouvrières	72
3.1 Les travailleurs sociaux : la ruine physique et morale de la famille	73
3.1.1 Les conséquences familiales : la moralité et la santé mises à l'épreuve	76
3.1.1.1 Deux façons de percevoir la classe ouvrière	76
3.1.1.2 La moralité catholique mise à l'épreuve	78
3.1.1.3 Salubrité et santé physique	83
3.1.2 Conséquences sociales : coûts sociaux et délinquance juvénile	84
3.1.3 Les conséquences à long terme : la révolution communiste	89
3.2 L'Action catholique	91
3.2.1 Conséquences morales	92
3.2.1.1 Dissolution de la famille	93
3.2.1.2 Promiscuité	95
3.2.1.3 Limitation des naissances	95
3.2.1.4 Criminalité	97
3.2.1.5 Déchristianisation des classes ouvrières	98
3.2.2 Les conséquences physiques	99
3.2.3 Les conséquences éventuelles	100
3.3 Les experts et les élus municipaux	102
3.3.1 L'effort de guerre en danger	102
3.3.2 La déchéance de la métropole	105
Conclusion	107
Chapitre 4	
Les solutions proposées : l'adaptation du milieu urbain à la famille	109
4.1 L'Action catholique et les travailleurs sociaux	110
4.1.1 Définition du foyer idéal : la campagne à la ville?	112
4.1.2 Atteindre l'idéal	117
4.1.2.1 Les coopératives d'habitation	117
4.1.2.2 L'intervention de l'État	118
4.1.2.3 L'épargne et l'éducation des ouvriers	119
4.2 Les autorités municipales : rénovation urbaine et collaboration intergouvernementale	121
4.2.1 La réaction devant l'urgence	121
4.2.2 Le plan Dozois	124
4.2.2.1 Trois plans, une solution	124
4.2.2.2 Les réactions négatives	127
Conclusion	133
Conclusion	135
Bibliographie	140

Liste des figures

Figure 1 « Britannia in Wonderland »	17
Figure 2 Logement d'urgence	19
Figure 3 « T'as trouvé un logement, toi, Pitou? »	19
Figure 4 « Houses and Hands »	45
Figure 5 Maison insalubre	54
Figure 6 Famille dans un taudis	62
Figure 7 Saint-Henri	75
Figure 8 Un taudis « bien tenu » (vue extérieure)	81
Figure 9 Un taudis « bien tenu » (vue intérieure)	81
Figure 10 Maisons de la rue Saint-Dominique initialement incluses dans le plan Dozois	126
Figure 11 Manufacture du boulevard Saint-Laurent initialement incluse dans le plan Dozois	126
Figure 12 Habitations Jeanne-Mance. Édifice en hauteur, rue Ontario	128
Figure 13 Habitations Jeanne-Mance. Édifice bas, rue Ontario	128

Liste des sigles et abréviations

DGDA	Division de la gestion des documents et des archives
ESP	École sociale populaire
INDBC	Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil
ISP	Institut social populaire
JEC	Jeunesse étudiante catholique
JOC	Jeunesse ouvrière catholique
LOC	Ligue ouvrière catholique
SBES	Service du bien-être social
s.j.	Jésuite
SSC	Semaines sociales du Canada
WHL	Wartime Housing Limited

Remerciements

Ma gratitude va tout d'abord à Denyse Baillargeon, dont les conseils, l'enseignement, la rigueur et surtout, l'exemple ont inspiré en grande partie ma démarche. Sans elle, je ne me serais pas tant intéressée à l'histoire de la famille.

Merci à Harold Bérubé, dont le soutien s'est manifesté de diverses façons durant ces années. Sans le savoir, il m'a souvent poussée vers l'avant, et ses nombreuses lectures des brouillons de ce mémoire ont contribué à l'améliorer.

Merci aux archivistes de la Ville de Montréal, qui ont facilité mon dépouillement à un moment où certains fonds d'archives dont j'avais besoin étaient en reclassement.

Merci enfin aux membres de ma famille : Catherine, tu es un exemple pour moi. Sophie, papa, maman; votre soutien a été indéfectible et affectueux depuis que j'ai décidé, il y a longtemps, que je deviendrais historienne. Je souligne aussi l'appui de mes amis, qui ont su endurer mes creux de vague et rester. Merci.

Introduction

La famille. « Cellule de base de la société¹ », elle est constamment perçue par divers groupes sociaux comme une unité en crise qui doit être analysée et, au besoin, guérie des maux qui pourraient mettre en péril, selon le contexte, le développement économique, le dénouement d'une guerre, la survie de la nation ou du régime politique en place. Considérée à la fois comme le refuge ultime de la vie privée et comme partie prenante du grand tout public, elle est envahie de toute part. La période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale ne fait pas exception, malgré l'image idyllique dont on a tendance à l'entourer de nos jours : la famille nucléaire douillettement logée dans son bungalow de banlieue, la voiture au garage, le père travaillant pour le bien-être des siens et la mère veillant au confort et à l'éducation des enfants, à la maison². Cette vision est, depuis quelques années, remise en cause par des historiens et des historiennes de la famille. En effet, ils lui opposent l'image d'une société qui, au sortir de quinze années de crise et de guerre et à l'aube d'un nouveau conflit, sourd cette fois, est travaillée par des anxiétés et par des inquiétudes qui n'épargnent pas la famille. Les privations, les séparations et l'insécurité qu'ont connues les Canadiens entre 1930 et 1945 inspirent à plusieurs l'idée qu'il faut aider les familles à *revenir à la normale*. Au Canada anglais, la définition de cette *normalité* – retour à un passé d'avant crise idéalisé ou marche vers un nouveau modèle? – et sa diffusion reviendront, en partie tout au moins, à de nouveaux *experts*, par exemple, des psychologues qui n'hésitent pas à s'exprimer sur la place publique

¹ Marie-Paule Malouin, *Le mouvement familial au Québec. Les débuts : 1937-1965*, Montréal, Boréal, 1998, p. 13.

pour faire connaître les comportements et les pratiques que tous doivent adopter pour se conformer au modèle familial *normal* et idéalisé qu'ils proposent³.

À Montréal, dans le cadre d'une crise du logement d'une ampleur inégalée à l'époque, d'autres experts, nommés Église, travailleurs sociaux et État, qui n'ont certes pas la même formation mais sûrement la même intention que les psychologues, diffusent leur conception de ce que la famille canadienne-française devrait être. L'unité d'habitation est considérée comme le lieu premier de la moralité et de l'éducation, mais aussi comme un des principaux foyers potentiels de dépravation, de délinquance, d'immoralité. La santé physique et morale de la famille, rapidement associée à la nation, dépend de son logement et plus largement, de son environnement. Dans ce mémoire nous proposons, à travers l'analyse de discours, de restituer les attentes que divers groupes avaient alors envers la famille. Ces attentes sont révélées dans l'importance accordée au foyer familial ainsi que dans sa redéfinition durant l'après-guerre.

Dans un premier temps, nous présenterons l'état des recherches en histoire de la famille d'après-guerre au Canada et nous situerons nos propres recherches par rapport à ces ouvrages. Ce bilan historiographique sera suivi d'un récit de la crise du logement que connaît Montréal depuis l'industrialisation, en nous attachant plus précisément à la période s'étendant de la crise des années trente aux années soixante. Cette mise en contexte aidera le lecteur à mieux comprendre à quel point la pénurie de logements a non seulement affecté un grand nombre de Montréalais, mais a aussi

² Mariana Valverde, « Building Anti-Delinquent Communities : Morality, Gender, and Generation in the City » dans Joy Parr, *A Diversity of Women. Ontario 1945-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, p. 19.

frappé les esprits du temps, en incitant plusieurs à se prononcer sur ce qui est rapidement devenu une « plaie sociale ». Du même coup, nous allons être en mesure de justifier le choix des discours à l'étude, soit ceux des catholiques sociaux, des travailleurs sociaux et des dirigeants et experts municipaux. Une fois que nous aurons présenté ces informations, nous serons en mesure d'expliquer la problématique ayant guidé nos recherches, puis de présenter les sources que nous avons utilisées.

Nous avons choisi d'ordonner l'analyse des trois discours à l'étude selon leur propre logique, soit : la présentation des causes à l'origine de la crise du logement; l'exposé des conséquences de cette crise sur la famille ouvrière canadienne-française; la proposition de solutions pour venir à bout de cette crise. Cette structure nous permettra d'aborder les différentes facettes des discours, liées à la fois à la conception ambiguë que les contemporains avaient de la modernité et aux relations entre classes, par le biais des descriptions que les observateurs font de la classe ouvrière. De même, l'étude de ces discours est une occasion d'étudier l'évolution dans les façons de concevoir les rapports entre les domaines privé et public durant l'après-guerre.

³ Mona Gleason, *Normalizing the Ideal. Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, pp. 8-9, 80-96.

Chapitre 1

Bilan historiographique, problématique et sources

1.1 Bilan historiographique

1.1.1 La famille canadienne d'après-guerre : déconstruction d'un âge d'or

L'histoire de la famille canadienne d'après la Deuxième Guerre mondiale est un champ de recherche récent et qui s'est largement inspiré des travaux américains, à commencer par l'importante monographie d'Elaine Tyler May, *Homeward Bound : American Families in the Cold War Era*¹. Dans cet ouvrage, l'historienne jette un premier pavé dans la mare de l'idée d'âge d'or de la famille tel que décrit en introduction. Elle démontre que la période est marquée par une angoisse généralisée résultant, entre autres, des craintes liées à la guerre froide et au sentiment permanent de crise dans lequel les Américains vivaient depuis le début des années trente. La recherche du calme et de la sérénité, l'espoir d'une société de demain nouvelle, pure, mènent alors certains groupes, en particulier les psychologues, à une redéfinition des rôles de chacun des membres de la famille, redéfinition qui valorise le conformisme². Un des outils dont ces experts disposaient pour se faire entendre était la crainte du communisme. Les comportements déviants, quels qu'ils soient, étaient tous susceptibles de mener l'enfant à verser éventuellement dans le communisme. S'il est perméable à des vices mineurs, comme la cigarette ou la lecture de livres immoraux, qui pourra l'empêcher de prêter une oreille sympathisante au discours soviétique? Selon Tyler May, l'individu et la cellule familiale sont utilisés pour illustrer les

¹ Elaine Tyler May, *Homeward Bound : American Families in the Cold War Era*, New York, Basic Books, 1988.

² *Ibid.*, p. 58 et suivantes.

dangers que court la nation, une sorte de « théorie des dominos » familiale³. Si cette tendance a été plus marquée, ou du moins, mieux étudiée aux États-Unis⁴, il reste que le Canada a, lui aussi, connu sa « peur rouge », et que les experts de la famille y ont réagi en proposant un modèle familial démocratique, mais régi par un ensemble de règles définies comme la normalité, et d'après lesquelles les déviants devaient être réformés⁵.

La première monographie canadienne d'importance sur ce sujet a été publiée en 1996 par Doug Owram. En offrant une biographie collective d'une génération ayant fort marqué le XX^e siècle, Owram aborde à la fois la démographie, les discours entourant la nature de la famille, de l'enfance et de l'éducation, le développement des banlieues et son impact social, offrant ainsi une sorte d'histoire générale de la famille d'après-guerre. Bien qu'incomplet à la lumière des publications subséquentes, son ouvrage constitue l'introduction idéale à ce champ d'étude⁶. Les thèmes qui seront creusés plus avant par d'autres historiens comptent, entre autres, les relations entre l'État et les familles et l'étude des discours normatifs.

Les historiennes canadiennes Mona Gleason, Mary Louise Adams et Mariana Valverde ont quant à elles étudié les discours normatifs entourant l'éducation des enfants⁷, la sexualité⁸ et la jeunesse⁹, de même que la façon dont ces discours étaient dirigés vers les familles, le milieu familial étant considéré comme le lieu premier de

³ *Ibid.*, particulièrement le chapitre 4.

⁴ *Ibidem.*

⁵ Mona Gleason, *Normalizing the Ideal*, chapitre 4.

⁶ Doug Owram, *Born at the Right Time. A History of the Baby Boom Generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996.

⁷ Mona Gleason, *Normalizing the Ideal*; Mona Gleason, « Psychology and the Construction of the Normal Family in Postwar Canada, 1945-60 », *Canadian Historical Review*, 78, 3 (1997).

⁸ Mary Louise Adams, *The Trouble with Normal. Postwar Youth and the Making of Heterosexuality*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.

la socialisation et de l'éducation des individus. Elles étudient à la fois le contenu des discours, les caractéristiques des individus et groupes qui les émettent et les moyens déployés pour que ces discours aient une audience et qu'ils deviennent, dans certains cas, la norme officielle.

Ces études illustrent les divers moyens employés par les psychologues pour diffuser leurs discours normatifs sur la famille canadienne. Globalement, ces normes sont élaborées et renforcées de façon positive et négative. D'un côté, à travers des commissions gouvernementales et les médias écrits et radiophoniques (puis, rapidement, la télévision), les psychologues font la promotion d'une famille idéale qu'ils présentent comme étant moderne et démocratique, où les enfants reçoivent une éducation de haut niveau, prodiguée par des parents aimants, rompant ainsi avec la tradition victorienne, très rigide¹⁰. Parallèlement, ils continuent à attribuer aux parents des rôles « traditionnels », ou plutôt des rôles caractéristiques de la classe moyenne : la mère reste à la maison et s'occupe de l'éducation des enfants, pendant que le père travaille à l'extérieur et comble les besoins matériels de sa famille. On lui demande toutefois de consacrer du temps à ses enfants, en jouant avec eux par exemple¹¹. Cette

⁹ Mariana Valverde, « Building Anti-Delinquent Communities ».

¹⁰ Au sujet des normes rigides entourant l'éducation des enfants au tournant du siècle, voir Cynthia Comacchio, *The Infinite Bonds of Family. Domesticity in Canada, 1850-1940*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, pp. 23-24; Doug Owrarn, *Born at the Right Time*, pp. 45-46.

¹¹ Mariana Valverde, « Building Anti-Delinquent Communities », p. 22; Veronica Strong-Boag, « 'Their Side of the Story' : Women's Voices from Ontario Suburbs, 1945-1960 » dans Joy Parr, *A Diversity of Women*, pp. 56-57. Au sujet de la paternité d'après-guerre au Canada, voir particulièrement les articles de Christopher Dummitt, « Gendering Outdoor Cooking : Selling the Barbecue in Postwar Canada », *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, NS 9 (1998), pp. 209-224, et de Robert Rutherford, « Daddy's Home : Leisure and Male Parenting in Canada, 1945-1965 », communication présentée au Congrès de la Société historique du Canada, 1997. Ils ont tous deux étudié les discours publicitaires, faisant état, selon Vincent Duhaime, des rapprochements entre vie familiale et masculinité. (Vincent Duhaime, *La construction du père québécois : le discours du mouvement familial et l'expérience des pères, 1945-1965*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2000, pp. 19-20).

famille, pour être épanouie, se doit de vivre dans un environnement (autant la maison que le voisinage et la ville) adéquat, moral, sain.

Du côté négatif, cette norme est renforcée par la condamnation systématique d'une multitude de comportements considérés comme étant déviants : homosexualité, délinquance juvénile, alcoolisme, le fait d'habiter un logement trop petit ou insalubre, d'avoir une mère travaillant à l'extérieur de la maison, ou des enfants de sexes différents qui dorment dans la même pièce, etc. Les auteurs rapprochent le modèle ainsi proposé des préoccupations des hommes blancs de la classe moyenne qui voient le salut de la nation canadienne dans la propagation des valeurs d'ordre, de conformisme et d'uniformité qu'eux-mêmes observent chez les membres de leur classe sociale¹².

Dans son étude sur l'essor des banlieues résidentielles après la Deuxième Guerre mondiale, Veronica Strong-Boag arrive sensiblement aux mêmes conclusions concernant la norme familiale diffusée dans l'après-guerre¹³. En s'attardant à la réception de ces discours normatifs au moyen d'entrevues avec les premières femmes à avoir habité ces villes-dortoirs, elle constate cependant qu'il existait une distance entre la norme diffusée et les comportements adoptés. Ainsi, ces femmes lui ont confié que le choix de la banlieue avait surtout été motivé par des conditions financières et matérielles, les coûts de ces maisons étant abordables à un moment où la majorité des grandes villes canadiennes étaient aux prises avec une pénurie de logements. De plus, même si leur mode de vie (en banlieue, au foyer) reflétait les

¹² Owram, *Born at the Right Time*, pp. 28-29.

¹³ Veronica Strong-Boag, « 'Their Side of the Story' »; Veronica Strong-Boag, « Home Dreams : Women and the Suburban Experiment in Canada, 1945-1960 », *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes*, 72, 4 (hiver 1991), pp. 471-504.

attentes diffusées dans les discours, de nombreuses femmes étaient insatisfaites de leur sort. Elles se sentaient seules et isolées dans ces villes neuves, dominées par les enfants¹⁴. Les relations entre voisines étaient toutefois, de l'avis de plusieurs, cordiales. Pour les commentateurs de l'époque, il reste que les maisons des banlieues avaient l'avantage indéniable d'avoir été conçues pour les familles; la morale, l'éducation des enfants, la vie privée, le travail de la mère sont respectés dans les bungalows qui émergent après la guerre. À l'opposé, ils critiquent sans cesse les quartiers « mal famés » des grandes villes canadiennes qui sont irrécupérables pour la famille, tant qu'on ne les aura pas reconstruits à neuf ou, à tout le moins, rénovés.

La réalité urbaine a été étudiée par Magda Fahrni, dans l'optique de la reconstruction d'après-guerre. Choissant Montréal comme cadre à son étude de cas, sa thèse « approaches postwar reconstruction from the ground up »¹⁵. Ainsi, tout en tenant compte des discours diffusés durant l'après-guerre, elle s'attache à démontrer que les familles de la classe ouvrière ne recevaient pas passivement les messages sur la citoyenneté, la démocratie et les normes familiales, mais prenaient leur place dans la sphère publique pour contribuer à la définition de la société canadienne d'après-guerre¹⁶. Tout comme Veronica Strong-Boag, elle réussit ainsi à faire le pont entre les discours et la réalité d'après-guerre, entre la projection des désirs de la classe moyenne et la réaction de la classe ouvrière face au modèle reçu. La réaction prendrait, le plus souvent, la forme d'une adaptation plutôt que d'une acceptation inconditionnelle du modèle.

¹⁴ Pour une description du « filiocentrisme » d'après-guerre, voir Doug Owrarn, *Born at the Right Time*, pp. 59-60.

¹⁵ Magda Fahrni, *Under Reconstruction : the Family and the Public in Postwar Montreal, 1944-1949*, Thèse de Ph.D. (Histoire), York University, 2000, p. 3.

1.1.2 Les relations entre l'État et les familles

Le développement de l'État providence a suscité de nombreuses études en histoire, particulièrement en ce qui concerne les relations entre l'État et les familles. Les ouvrages de Dominique Marshall, sur les réactions des familles québécoises face à certaines mesures sociales, et de Nancy Christie, sur l'évolution de la nature du bien-être social telle que définie dans les politiques fédérales au XX^e siècle, en sont de bons exemples¹⁷.

Dominique Marshall dépasse l'étude du discours pour évaluer l'impact des politiques provinciales et fédérales d'après-guerre sur les familles concernées, démontrant que les mesures comme la loi de fréquentation scolaire obligatoire et les allocations familiales n'ont pas constitué, pour les Québécois, des révolutions dans les mentalités. La fréquentation scolaire prolongée était un objectif auquel la vaste majorité des familles aspiraient et avant même l'adoption de la loi, ce but était atteint lorsqu'elles en avaient les moyens matériels. Les allocations familiales, dans de nombreux cas, ont permis la réalisation de cet objectif. L'historienne montre ainsi la complémentarité des mesures adoptées par les deux niveaux de gouvernement, ainsi que la complexité des relations entre les familles et l'État, qui vont dans les deux sens et non seulement vers le bas.

Nancy Christie, quant à elle, analyse la transition, durant la crise des années trente, entre des mesures de bien-être social dont le principal objectif était d'assurer la reproduction familiale par la mère, et des politiques sociales qui entérinaient le rôle

¹⁶ *Ibid.*, pp. 24-39.

¹⁷ Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998; Nancy Christie, *Engendering the State. Family, Work and Welfare in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2000.

premier du père pourvoyeur. Un bon exemple de la différence entre ces deux conceptions du bien-être se situe dans la comparaison entre les régimes d'allocations aux femmes des soldats durant les deux guerres mondiales. En 1914-1918, les épouses de soldats sans enfants recevaient des allocations moindres que les mères; le gouvernement fédéral reconnaissait par là le rôle premier des mères dans la reproduction familiale et l'avenir de la nation. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, par contre, le gouvernement fait une moins grande différence entre les épouses de soldats avec ou sans enfants : à ce moment, « motherhood no longer constituted an independant claim on the State. [...] Any rights women did have for federal government aid, they derived solely through their role as wives »¹⁸.

Soulignons aussi, en ce qui concerne l'État fédéral, quelques études portant sur les politiques de l'entre-deux-guerres concernant le logement. Margaret Hobbs et Ruth Roach Pierson traitent du *Home Improvement Plan*, plan fédéral élaboré durant la crise pour stimuler l'industrie de la construction, en octroyant des prêts à faibles taux d'intérêt aux familles désirant apporter des rénovations à leur maison. Sean Purdy, quant à lui, s'attarde à l'idée de réforme résidentielle (*housing reform*) telle que véhiculée par les instances gouvernementales. Les trois historiens démontrent que les discours concernant le logement posaient déjà des questions plus larges, par exemple, la rationalité domestique et l'importance de l'habitation pour la construction de la nation canadienne¹⁹.

¹⁸ Nancy Christie, *Engendering the State*, p. 253.

¹⁹ Margaret Hobbs et Ruth Roach Pierson, « 'A Kitchen that wastes no steps...' Gender, Class and the Home Improvement Plan, 1936-1940 », *Histoire sociale / Social History*, XXI, 41 (1988); Sean Purdy, « Building Homes, Building Citizens : Housing Reform and Nation Formation in Canada, 1900-1920 », *The Canadian Historical Review*, 79, 3 (1998); Sean Purdy, « Industrial Efficiency, Social Order and Moral Purity. Housing Reform Thought in English Canada, 1900-1950 », *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, XXV, 2 (1997).

1.1.3 Au Québec : l'Action catholique et le Mouvement familial

Au Québec, les études portant sur la famille d'après-guerre sont, en majorité, axées sur les discours émis par l'Église, les mouvements d'Action catholique et le Mouvement familial qui est fondé et animé par des laïcs, mais dont les préoccupations se rapprochent souvent de celles de l'Action catholique. Ce ne sont pas toutes les études de ce genre, cependant, qui se penchent directement sur la famille. Ainsi, la thèse de Louise Bienvenue porte sur « les conditions d'émergence de la jeunesse comme catégorie du débat public au Québec »²⁰, tandis que celle de Jean-Pierre Collin propose une histoire institutionnelle de la Ligue ouvrière catholique (LOC)²¹ et que Lucie Piché étudie la Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF) sous l'angle des rapports sociaux de sexes (genre)²². Ces études soulignent toutes, cependant, la conception générale que ces mouvements avaient de la famille, surtout en ce qui concerne les rôles de chacun de ses membres. Ainsi, selon Piché, la JOCF ne condamne pas le travail des jeunes filles à l'extérieur de la maison, mais le mariage signe la fin de cette période transitoire²³. De plus, selon les animateurs du mouvement, l'environnement influence de façon assurée le développement normal ou anormal, moral ou immoral des membres de la famille. Le fait que les mouvements d'Action catholique soient formés de gens issus du milieu visé par leur projet semble éviter la projection d'un modèle familial de classe moyenne, contrairement à ce que l'historiographie canadienne-anglaise nous

²⁰ Louise Bienvenue, *Une jeunesse en gestation. Les mouvements de jeunesse d'Action catholique spécialisée et l'affirmation de la jeunesse comme catégorie sociale au Québec (1930-1959)*, thèse de Ph. D. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2000, p. 1.

²¹ Jean-Pierre Collin, *La ligue ouvrière catholique canadienne 1938-1954*, Montréal, Boréal, 1996.

²² Lucie Piché, *La jeunesse ouvrière catholique féminine et la dynamique du changement social au Québec, 1931-1966*, thèse de Ph.D. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 1997.

²³ *Ibid.*, pp. 338-339.

enseigne. Ainsi, on ne condamnera pas systématiquement le travail des jeunes, bien qu'on les encourage à s'instruire le plus possible avant de quitter les bancs d'école.

Gaston Desjardins, avec son étude sur la sexualité adolescente durant l'après-guerre, aborde une toute autre facette du discours clérical. Il présente en effet la résistance initiale du clergé à la définition de ce « nouvel » âge de la jeunesse, l'adolescence, à partir des années trente et quarante, puis sa volonté de se moderniser en acceptant le concept d'adolescence tout en le maintenant dans les limites des prescriptions morales de l'Église²⁴. La résistance n'était pas seulement dirigée vers l'adolescence comme catégorie d'âge; il s'agissait aussi d'une résistance à la sexualité chez les jeunes. L'acceptation de l'adolescence par le clergé mènera à l'appropriation par ce dernier de l'éducation sexuelle, dans les années soixante. Son étude peut être considérée, à certains égards, comme l'équivalent québécois de l'ouvrage de Mary Louise Adams sur la construction des normes hétérosexuelles après la guerre au Canada²⁵.

En ce qui concerne le Mouvement familial, l'étude de Marie-Paule Malouin permet d'avoir une vision globale, quoique largement descriptive, des buts et composantes de cette organisation qu'on serait tenté de qualifier de tentaculaire²⁶. Ayant à sa disposition de nombreuses publications, le Mouvement familial a, dès l'entre-deux-guerres, cherché à diffuser sa propre conception de la famille, que Marie-Paule Malouin définit comme étant largement traditionnelle et répondant aux

²⁴ Gaston Desjardins, *L'amour en patience. La sexualité adolescente au Québec, 1940-1960*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, pp. 24-29, 37-39.

²⁵ Mary Louise Adams, *The Trouble With Normal*.

²⁶ Marie-Paule Malouin, *Le Mouvement familial au Québec*.

canons catholiques²⁷. Toujours dans le cadre du Mouvement familial, Denyse Baillargeon et Vincent Duhaime ont récemment offert des études portant respectivement sur l'École des Parents du Québec et sur la paternité durant l'après-guerre²⁸. Fondé par des membres de la classe moyenne, l'École des parents fait la promotion de la famille telle que de nombreux psychologues l'ont envisagée durant ces mêmes années, c'est-à-dire, une famille nucléaire, unie, dans laquelle le père travaille contre un salaire pour pourvoir adéquatement aux besoins matériels de ses enfants, pendant que la mère, « reine du foyer », se voit confier la charge de l'éducation, du bien-être physique, émotionnel et moral de toute la famille, ainsi que de l'entretien d'un environnement (la maison) idéal²⁹. Duhaime, quant à lui, montre comment les animateurs du mouvement familial ont cherché à réconcilier masculinité et paternité. Par des entrevues avec des hommes ayant été pères durant l'après-guerre, il a démontré qu'une partie de ces normes, qui reflétaient pourtant les préoccupations de la classe moyenne, étaient intégrées par les pères des classes ouvrière et agricole³⁰.

1.1.4 L'importance de l'environnement familial durant l'après-guerre : la famille à la maison

Enfin, soulignons l'apport des quelques études concernant la famille et son logement après la Deuxième Guerre mondiale. À ce sujet, les auteurs majeurs sont,

²⁷ *Ibid.*, pp. 14-22.

²⁸ Denyse Baillargeon, « 'Nous admirons les parents modernes' : l'École des Parents du Québec et la famille québécoise de l'après-guerre (1940-1959) », article à paraître dans un ouvrage collectif sous la direction de Michael Gauvreau et de Nancy Christie, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003; Vincent Duhaime, *La construction du père québécois*.

²⁹ Denyse Baillargeon, « 'Nous admirons les parents modernes' », pp. 15-22.

³⁰ Vincent Duhaime, *La construction du père québécois*, pp. 136-140.

sans contredit, Jean-Pierre Collin³¹ et Marc Choko³². Jean-Pierre Collin axe son analyse sur l'apport de la LOC dans la solution de la crise du logement qu'a connue le Québec au sortir de la guerre. Plus particulièrement, il s'intéresse à l'engagement de coopératives dans la construction de logis obéissant aux nouveaux canons familiaux : des maisons unifamiliales ou semi-détachées avec cour, blotties dans des quartiers strictement résidentiels. Son histoire institutionnelle et masculine nous en apprend cependant peu sur les familles visées par ces projets. Marc Choko propose, quant à lui, une interprétation globale des causes à l'origine d'une crise du logement qu'il fait remonter au dernier tiers du XIX^e siècle et qu'il attribue à la lutte des classes, au sein de laquelle les bourgeois utilisent la spéculation pour s'enrichir sur le dos des ouvriers, d'où un faible taux de construction domiciliaire et de rénovation durant un siècle. Il offre aussi une analyse des moyens proposés pour solutionner la crise, par exemple les efforts des membres de la bourgeoisie³³ pour améliorer la qualité des logements ou diminuer le taux des loyers. Son analyse marxiste le pousse à y voir une stratégie pour encourager la consommation chez les ouvriers, sans avoir à augmenter les salaires³⁴. Ses ouvrages subséquents sont des études de cas, sur la Cité-Jardin du Tricentenaire³⁵ et les Habitations Jeanne-Mance³⁶. Ces monographies permettent d'aborder les solutions concrètes qui ont été amenées pour résoudre la

³¹ Jean-Pierre Collin, *La ligue ouvrière catholique*; Jean-Pierre Collin, *La cité coopérative canadienne-française. Saint-Léonard de Port-Maurice, 1953-1963*, Montréal et Québec, INRS et Presses de l'Université du Québec, 1986.

³² Voir surtout Marc Choko, Jean-Pierre Collin et Annick Germain, « Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain : Montréal, 1940-1960 », *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, XV, 2 (1986), pp. 127-136 et 3 (1987), pp. 243-253, ainsi que Marc Choko, *Crises du logement à Montréal (1860-1939)*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980.

³³ Marc Choko, dans son étude, parle des classes sociales dans la plus pure tradition marxiste, ce qui l'amène à considérer deux groupes opposés dans son analyse : les bourgeois et les ouvriers.

³⁴ Marc Choko, *Crises du logement à Montréal*, pp. 20, 41-42.

³⁵ Marc Choko, *Une Cité-Jardin à Montréal*, Montréal, Méridien, 1988.

crise plutôt que de s'attarder uniquement à son piétinement durant une partie du siècle. Marc Choko se trouve dès lors à traiter de nouvelles thématiques que le lecteur ne trouvait pas dans son premier ouvrage, comme l'engagement des tenants du catholicisme social et du mouvement coopératif dans la résolution de la crise. Nous allons aborder ces questions dans la section suivante.

Ce bilan de la production historique sur la famille d'après-guerre au Canada suggère que le champ a été dominé, jusqu'à présent, par les études des discours entourant cette institution fondamentale. La redéfinition de la famille durant l'après-guerre tient autant à un désir de retour à un idéal d'avant-crise qu'à une volonté de l'adapter à la nouvelle réalité géopolitique bi-polaire que connaît alors le monde. Malgré les apparences et les images qui nous sont restées de cette période, cette redéfinition n'a pas été nécessairement accueillie à bras ouverts par la population moins aisée; les normes nouvelles et anciennes ont été adaptées dans de nombreux cas, que ce soit en ce qui concerne l'éducation des enfants, le travail des femmes mariées ou le choix d'un lieu de résidence (la banlieue plutôt que la ville).

1.2 La crise du logement à Montréal : pénurie chronique et omniprésence des taudis

La crise du logement de Montréal s'amorce dès la fin du XIX^e siècle, alors que se fait sentir un déséquilibre entre construction et augmentation de la population. Il s'agit donc, en premier lieu, d'une pénurie de logements, qui sera bientôt doublée d'un problème corollaire, la prolifération de taudis, ces logements insalubres et parfois dangereux dans lesquels s'entassaient plus de personnes que les lois de l'hygiène et du

³⁶ Marc Choko, *Un projet social au centre-ville. Les Habitations Jeanne-Mance*, Montréal, Éditions

confort le plus élémentaire le permettent (figure 1). Dès les années vingt, des cris d'alarme se font entendre dans le milieu des affaires³⁷, le milieu médical³⁸ et dans le milieu de l'Action catholique³⁹. À partir de la crise des années trente, la situation ne fait que se détériorer : la population de Montréal augmente de 130 000 personnes en dix ans, passant de 750 000 à 880 000 habitants, pendant que la construction diminue constamment, « forçant les ménages à l'entassement et à la cohabitation »⁴⁰.

La Deuxième Guerre mondiale, si elle ramène la prospérité économique, ne favorise pas le secteur de la construction, bien au contraire : les matériaux sont réquisitionnés pour la production de guerre par le gouvernement fédéral, empêchant l'érection des projets domiciliaires dont Montréal aurait grandement besoin⁴¹. Il faut cependant savoir que ce ne sont pas tous les Montréalais qui éprouvent des difficultés à se loger : les membres des classes plus aisées continuent à se déplacer vers la périphérie de Montréal et ne sont pas vraiment affectés par la crise. Ce sont les ouvriers et autres employés à moyens et bas revenus qui sont les plus touchés par le problème du logement⁴², comme en témoignent les dossiers que la Ville de Montréal

Saint-Martin, 1995.

³⁷ Maurice Ollivier, « Les logements ouvriers », *Revue trimestrielle canadienne*, 7, 25 (mars 1921); Gustave Tremblay, « Le logement ouvrier à Montréal », *L'Actualité économique*, 2, 9 (décembre 1926) et 2, 10 (janvier 1927); « L'habitation », *La revue municipale*, V (décembre 1927).

³⁸ J.-A. Baudouin, M.D., « Hygiène du logement et Casier sanitaire des maisons », *ESP*, 69-70 (1917); J.-A. Baudouin, M.D., « La famille et l'habitation », *SSC. IV^e session, Montréal, 1923*, Montréal, L'École sociale populaire, 1961, pp. 102-122.

³⁹ Arthur Saint-Pierre, « La petite propriété urbaine », *SSC. V^e session, Sherbrooke, 1924*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1924, pp. 176-213; Père Fontanel, « Le logement et la santé », *ESP*, 139 (août 1925).

⁴⁰ Marc Choko, *Une cité-jardin à Montréal*, p. 18.

⁴¹ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p. 311.

⁴² Marc Choko, *Une cité-jardin à Montréal*, p. 19; Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal*, pp. 366-368.

Figure 1



« Britannia au Pays des Merveilles ». Sur la bannière : « Le problème du logement ». Légende : « C'était tout de même très inconfortable ».

Ce dessin publié dans le *Montreal Daily Star* montre que la crise du logement est un problème répandu à travers l'empire britannique. Il illustre particulièrement le surpeuplement et l'entassement vécu par les victimes de la crise. (*The Montreal Daily Star*, 7 septembre 1945, p. 12).

a conservés sur des familles qu'elle a logées pendant une partie de la guerre⁴³. Le recours à cette mesure démontre bien à quel point la pénurie était grave à ce moment, alors que chaque 1^{er} mai amène l'angoisse, pour des centaines de familles, de se retrouver sans abri du jour au lendemain, faute de logements disponibles⁴⁴. Des reporters vont visiter les familles dans leurs taudis⁴⁵, parlant de drame⁴⁶ et incitant les lecteurs à la compassion. La Ville aménagera des logements d'urgence pour abriter jusqu'à 150 familles à la fois⁴⁷ (figure 2) et il y aura des appels au public pour que les familles ayant une pièce supplémentaire la louent à des chambreurs⁴⁸. Les facteurs seront même chargés de prendre en note les adresses des logements qui semblent inoccupés sur leur route⁴⁹, mais rien n'y fait : les autorités municipales constatent, en 1943-44, que Montréal ne compte aucun logement vacant (figure 3)⁵⁰.

Contrairement aux espoirs de plusieurs, la crise ne s'est pas subitement résorbée avec la fin de la guerre, surtout avec le retour des vétérans. La cohabitation de ménages, présentée comme un sacrifice temporaire en attendant la fin de la crise

⁴³ DGDA, VM1, S3, D73833, Lettre de H.-H. Dansereau, directeur-adjoint du Service du Bien-être social, à Honoré Parent, directeur des services, 6 avril 1944. M. Dansereau y donne des détails sur les revenus et les habitudes d'hygiène de vingt familles logées dans des édifices appartenant à la ville.

⁴⁴ « City and Welfare Agencies Prepare to Aid Homeless », *The Montreal Daily Star*, 30 avril 1942, p. 3; « Crise aiguë du logement prévue pour le 1^{er} mai », *La Presse*, 28 avril 1943, p. 3; « 150 Families Need Quarters », *The Montreal Daily Star*, 4 mai 1944, p. 3; « Soldiers' Wives Demand Action », *The Montreal Daily Star*, 14 mars 1945, p. 3. La ville compte, en août 1942, 636 familles sans-abri (DGDA, VM1, S3, D68832-1, City Planning Department, « City of Montreal – Homeless Families »).

⁴⁵ Ainsi, un journaliste ira visiter un ménage de trois adultes, contraints à vivre dans une cave humide, sans installations sanitaires et sans espace. (Fred Donnelly, « Man, Sick Wife and Uncle, 80, Live in Prince Arthur St. Cellar », *The Montreal Daily Star*, 4 mai 1944, p. 5).

⁴⁶ « Un grand drame se joue dans nos murs », *La Presse*, 4 décembre 1943, pp. 19 et 25.

⁴⁷ « 27 Families, 100 Children, to Quithovels For More Sanitary City-Owned Homes », *The Montreal Daily Star*, 18 décembre 1943, p. 3.

⁴⁸ « Caser les sans-abri est de toute urgence », *La Presse*, 29 novembre 1943, p. 4; « La situation est tragique », *La Presse*, 2 décembre 1943, p. 4; « 305 vétérans sans logement », *La Presse*, 16 novembre 1945, p. 3.

⁴⁹ « À la recherche de logis inoccupés », *La Presse*, 13 novembre 1945, p. 5.

⁵⁰ DGDA, VM1, S3, D77359-1, « Le logement à Montréal », p. 3.

Figure 2



Un des lieux privilégiés par la Ville de Montréal comme logement d'urgence durant la Deuxième Guerre mondiale : la caserne de pompiers de la place d'Youville, aujourd'hui le Centre d'histoire de Montréal. Les familles étaient logées au 3^e étage. (Photo : Amélie Bourbeau)

Figure 3



Ce dessin publié dans *La Presse* témoigne des difficultés des Montréalais à trouver un logement. L'artiste a même accompagné son dessin d'une historiette où il suggère à ses lecteurs de lire la rubrique nécrologique pour connaître rapidement les logements libres en ville... (*La Presse*, 17 avril 1943, p. 41).

économique, puis de la guerre, continue durant quelques années, pendant que le scandale des taudis prend une place grandissante dans les médias.

En effet, il faut attendre deux ou trois ans après la fin du conflit avant que la construction ne reprenne à un rythme raisonnable compte tenu des besoins de la ville et de ses banlieues. La pénurie de logements s'atténue progressivement, jusqu'à ne plus faire l'objet de préoccupations dans les journaux ou dans les affaires municipales vers la fin des années quarante. Ainsi, en 1947, la Wartime Housing Limited (WHL), agence fédérale créée durant la guerre pour fournir des logements temporaires aux ouvriers d'industries de guerre, accepte de bâtir 250 maisons permanentes à Montréal⁵¹, nombre qui passera par la suite à 400. Le Service de Santé de la ville fait d'ailleurs état, pour l'année 1954, de 11 389 nouveaux logements construits à Montréal, 13 633 en 1955⁵². Mais la construction est encore plus dynamique en banlieue, où le paysage est considérablement transformé dans les années cinquante, par la construction de maisons unifamiliales⁵³.

L'accès à la propriété en banlieue ne correspond cependant pas aux moyens financiers, ou même au désir, de tous les Montréalais; par obligation ou par choix, nombre d'entre eux restent « en ville », souvent dans des taudis. Le *Projet de rénovation d'une zone d'habitat défectueux et de construction d'habitation à loyer modique*, mieux connu sous le titre de rapport Dozois, soumis en 1954, fait état de treize zones de taudis irrécupérables à Montréal. La solution, selon le Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique, est la

⁵¹ « 250 logements pour Rosemont », *La Presse*, 25 avril 1947, p. 4.

⁵² DGDA, VM171, 108.05.01.01., Dr. Adélar Groulx, « Rapport préliminaire du Service de Santé pour l'année 1955 », p. 9.

⁵³ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal*, pp. 492-494.

économique, puis de la guerre, continue durant quelques années, pendant que le scandale des taudis prend une place grandissante dans les médias.

En effet, il faut attendre deux ou trois ans après la fin du conflit avant que la construction ne reprenne à un rythme raisonnable compte tenu des besoins de la ville et de ses banlieues. La pénurie de logements s'atténue progressivement, jusqu'à ne plus faire l'objet de préoccupations dans les journaux ou dans les affaires municipales vers la fin des années quarante. Ainsi, en 1947, la *Wartime Housing Limited* (WHL), agence fédérale créée durant la guerre pour fournir des logements temporaires aux ouvriers d'industries de guerre, accepte de bâtir 250 maisons permanentes à Montréal⁵¹, nombre qui passera par la suite à 400. Le Service de Santé de la Ville fait d'ailleurs état, pour l'année 1954, de 11 389 nouveaux logements construits à Montréal, 13 633 en 1955⁵². Mais la construction est encore plus dynamique en banlieue, où le paysage est considérablement transformé dans les années cinquante, par la construction de maisons unifamiliales⁵³.

L'accès à la propriété en banlieue ne correspond cependant pas aux moyens financiers, ou même au désir, de tous les Montréalais; par obligation ou par choix, nombre d'entre eux restent « en ville », souvent dans des taudis. Le *Projet de rénovation d'une zone d'habitat défectueux et de construction d'habitation à loyer modique*, mieux connu sous le titre de rapport Dozois, soumis en 1954, fait état de treize zones de taudis irrécupérables à Montréal. La solution, selon le Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique, est la

⁵¹ « 250 logements pour Rosemont », *La Presse*, 25 avril 1947, p. 4.

⁵² DGDA, VM171, 108.05.01.01., Dr. Adélarde Groulx, « Rapport préliminaire du Service de Santé pour l'année 1955 », p. 9.

⁵³ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal*, pp. 492-494.

démolition de ces zones et la construction, à leur place, de complexes d'habitations à loyer modique, dont les Habitations Jeanne-Mance constituent, au début des années soixante, la seule réalisation⁵⁴.

La crise du logement ne s'est jamais tout à fait résorbée à Montréal – la preuve la plus criante étant la pénurie qu'on y observe encore en 2002 et qui touche toujours plus durement les ménages à moyens et faibles revenus⁵⁵. Les mécanismes mis en place pour prévenir l'insalubrité la rendent peut-être moins visible qu'il y a cinquante ans, mais elle reste un reflet des difficultés des familles à résider en milieu urbain jusqu'à nos jours.

1.3 Problématique

Nos recherches nous ont amenée à nous pencher sur les discours d'après-guerre portant sur les familles montréalaises et leur logement. Nous traiterons conséquemment des années 1945-1960, quinze années durant lesquelles la crise s'est amplifiée, puis peu à peu résorbée, entre autres à la suite de la construction de nouveaux quartiers dans les villes de banlieue. Certaines questions ont guidé notre choix méthodologique, soit l'étude des discours. La réalité de la crise a déjà été étudiée : son ampleur en chiffres, de même que les quartiers les plus touchés sont connus. Nous nous sommes plutôt intéressée aux discours que la crise a générés – les réactions publiques face à cette pénurie doublée d'une prolifération des taudis.

⁵⁴ Marc Choko, *Un projet social au centre-ville*, pp. 34-35.

⁵⁵ Voir, à ce sujet, le dossier proposé par *La Presse* : [en ligne]

http://www.cyberpresse.ca/reseau/dossiers/0205/dos_102050098289.html . Le quotidien y explique bien les enjeux de la crise actuelle, qui est quantitative – les taux de vacance sont à un plancher historique depuis quelques mois – , mais qui se manifeste aussi sous forme de discrimination de la part des propriétaires qui augmentent les loyers à loisir et refusent des locataires potentiels sous toutes

Comment, en effet, les élites – habituellement premières productrices de discours – ont-elles perçu la crise du logement? Était-elle considérée comme un mal nécessaire, un corollaire du monde urbain et industrialisé? Ou au contraire, était-on scandalisé que des Montréalais se retrouvent à la rue, faute d’avoir pu trouver un toit pour s’abriter? La crise était-elle conceptualisée comme un problème avant tout matériel et économique, une faille de l’industrie de la construction, ou comme un problème moral, lié à la santé des familles touchées? Était-elle un des reflets de la pauvreté des ouvriers montréalais?

La gravité de la crise a incité des membres des élites, qu’ils soient attachés au clergé, au gouvernement municipal, à la fonction publique ou à la bourgeoisie, à s’élever sur la place publique, clamant qu’une telle situation était inacceptable. Ces discours ont, plus souvent qu’autrement, donné lieu à la diffusion d’un modèle familial idéal qu’on estimait menacé par cette crise persistante. Nous avons choisi d’étudier les discours émis par trois de ces instances : les autorités municipales, l’Église catholique telle que représentée par les mouvements d’Action catholique⁵⁶ et les travailleurs sociaux, experts des questions familiales par leur formation scientifique. Ce choix fut motivé en partie par les lectures que nous avons effectuées. En effet, que l’on s’attarde à l’émergence de l’État-providence, au grand effort de diffusion et de vulgarisation fourni par les experts en sciences sociales, à la crainte ambiante du communisme ou au désir conséquent de préserver la démocratie, tout semble converger vers l’élaboration d’un modèle familial universel, idéal et

sortes de prétextes, parmi lesquels l’origine ethnique, la présence d’enfants et les bas revenus des candidats.

⁵⁶ Par mouvement d’Action catholique, nous n’entendons pas les groupes d’Action catholique spécialisée comme la Ligue Ouvrière catholique (LOC) mais, de manière plus générale, l’ensemble des

consensuel. En sélectionnant des acteurs qui pratiquent dans des milieux différents et qui ont des buts différents, nous cherchons à déterminer s'il y avait réellement convergence des discours, ou s'ils étaient concurrents, c'est-à-dire, si chacun proposait un modèle familial original, possiblement opposé aux autres, en raison des rationalités différentes exprimées par chacun des groupes.

En effet, les experts en travail social, dont nous allons étudier les mémoires de maîtrise, visent le plus souvent à diagnostiquer les tares sociales, associées aux quartiers ouvriers de la ville, pour mieux les redresser. Ils travaillent « sur le terrain », auprès de familles aux prises avec des maux très concrets, tels la malnutrition, la maladie, l'alcoolisme, la violence, l'insalubrité, la pauvreté, etc. Leur objectif est essentiellement la « régénération morale de l'individu et de son milieu »⁵⁷. Nous estimons qu'une telle façon de conceptualiser leur objet de recherche ne manquera pas de teinter leurs travaux de manière particulière.

Les tenants du catholicisme social, quant à eux, cherchent avant tout à diffuser la doctrine sociale de l'Église⁵⁸, via, entre autres, les brochures de *L'École sociale populaire*, de *L'Œuvre des tracts* et les recueils des *Semaines sociales du Canada*. Les articles soumis à ces publications ne sont pas tous l'œuvre de membres du clergé, loin s'en faut; pourtant, il est évident que tout texte publié dans un recueil parrainé par l'École sociale populaire doit s'inscrire dans la doctrine sociale de l'Église. Les conseils des psychologues risquent de ne pas y avoir la faveur. Au même moment, toutefois, l'Église encourage fortement les mouvements d'Action catholique animés

tenants du catholicisme social, tant laïques que clercs, qui s'exprimaient dans des revues comme *Relations* et *L'École sociale populaire*.

⁵⁷ Lionel-Henri Groulx, *Le travail social. Analyse et évolution, débats et enjeux*, Laval, Éditions Agence d'Arc, 1993, p. 13.

par des clercs et par des laïcs qui agissent dans leur milieu. Ayant pour but ultime la rechristianisation des masses, les discours émanant de ces instances risquent de regrouper des éléments très pragmatiques, comme la lutte à la pauvreté ou à la crise du logement que la LOC a menée durant des années, tout en gardant à l'esprit les préceptes de l'Église. Cette dynamique produit des tensions dans les discours des mouvements d'Action catholique entre, d'un côté, la modernité et la lutte strictement sociale, et de l'autre, les valeurs et comportements prônés par l'Église catholique.

Enfin, le troisième ensemble est constitué des autorités municipales concernées par la crise du logement. Nous savons que les Services d'Urbanisme, du Bien-être social et de l'Hygiène ont suivi de très près la question. Ce sont les employés de ces services qui ont eu à s'occuper à la fois de régler la crise matérielle, soit la pénurie de logements salubres, et la crise humaine, soit les quelques centaines de familles qui se retrouvaient systématiquement à la rue autour du 1^{er} mai, date consacrée des déménagements à l'époque. Les considérations ayant animé ces employés municipaux se situent à un tout autre niveau que celles animant, par exemple, les acteurs de l'Action catholique. Nous nous attendions à retrouver, dans leur discours, une attitude très pragmatique; financer certains projets, loger des familles d'urgence, souvent dans des édifices désaffectés appartenant à la ville, s'assurer de la salubrité des logements montréalais, négocier des ententes monétaires avec les divers paliers de gouvernement, surtout le fédéral, etc. Leur vision de la famille « idéale » est ainsi teintée d'un certain réalisme associé aux principes hygiénistes élaborés depuis la fin du XIX^e siècle.

⁵⁸ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal*, p. 183.

À partir de l'étude et de la comparaison de ces trois discours, nous avons exploré les diverses stratégies mises en œuvre pour faire valoir la pertinence d'un ensemble de normes précises par rapport aux autres discours proposés. Nous nous intéressions tant à ce qui constituait, aux yeux des émetteurs de discours, une menace à la famille, qu'aux valeurs et normes qui sauveront, à leurs yeux, la famille canadienne-française de l'emprise de l'immoralité et du vice, ou d'autres « maux » identifiés par les autorités politiques et religieuses et par les experts.

Dans un deuxième temps, nous désirions fouiller la question de la modernité, à savoir si les discours normatifs qui avaient cours à Montréal proposaient un modèle dynamique, en rupture avec un idéal ou une réalité du passé, ou s'ils incitaient les familles à atteindre un statut idéalisé dans la tradition. Cette question est, selon nous, particulièrement pertinente au Québec, à un moment où des mises au point ont lieu sur la question de la modernité, entre autres dans la production sur l'histoire nationale et sur l'histoire de l'Église⁵⁹. Par modernité, nous n'entendons pas un concept philosophique ou idéologique, mais plutôt cette modernité qui semble avoir été sur toutes les lèvres durant les années quarante et cinquante; la modernité technologique, qui a amené la télévision et la généralisation de l'utilisation des électroménagers, mais aussi la modernité scientifique, dont la grande popularité des psychologues est largement tributaire, et qui a influencé l'éducation de nombreux enfants du *baby boom*. C'est un concept large, soit, mais qui était dans « l'air du temps », et qui se retrouve même dans les textes rédigés par des membres du clergé.

⁵⁹ « Depuis le début des années 1980, l'historiographie de l'Église catholique du Québec s'est profondément renouvelée, dans ses thèmes comme dans ses interprétations. » (Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, p. 7).

Par ailleurs, nous nous intéressons de très près à la façon dont les élites productrices des discours à l'étude percevaient les familles de la classe ouvrière aux prises avec la crise du logement. Cet intérêt nous a amenée à considérer l'analyse des discours sous l'angle des relations entre classes sociales. Cette approche nous a permis de questionner la façon dont certaines élites percevaient les ouvriers : les voyaient-ils comme des êtres responsables, maîtres de leurs vies, ou comme des enfants ayant besoin de la direction des classes sociales plus élevées? Nous avons adopté cette approche en gardant toujours à l'esprit le concept de genre qui peut aider à mieux comprendre les relations entre classes et apporter un autre éclairage à la façon dont les émetteurs de discours définissent chacun des membres de la famille : mère, père, fils, filles. Cette approche nous est dictée à la fois par l'exemple d'autres ouvrages historiques faisant appel à ces catégories d'analyse, mais aussi par le fait que nos lectures préliminaires nous incitent à croire que les rôles de chacun des membres de la famille – mère/père, fils/fille – étaient spécifiques selon leur genre et leur âge, pour de nombreux auteurs. Ces catégories d'analyse nous guideront à travers notre lecture des divers discours, pour arriver à répondre à nos diverses questions de recherche.

Finalement, à travers toutes nos questions, la présence de l'Église catholique est un facteur déterminant; les historiens du Canada anglais en tiennent compte pour s'abstenir d'appliquer leurs conclusions au Québec francophone, et les historiens québécois, pour leur part, lui attribuent une part de l'image traditionaliste qu'a longtemps eue la province. Agente principale du service social pendant quelques siècles au Québec, l'Église ne peut qu'avoir joué un rôle déterminant dans la

définition ou la re-définition de la famille canadienne-française, de même que dans la résolution de la crise du logement.

1.4 Sources

Les sources utilisées sont principalement imprimées. Nous les présentons ici selon les trois catégories de discours que nous allons aborder. Tout d'abord, en ce qui concerne les experts en travail social, nous avons dépouillé huit mémoires de maîtrise réalisés à l'école de travail social de l'Université de Montréal, entre 1942 et 1955. Nous avons choisi des mémoires qui traitent directement du logement, ou dans lesquels la question du logement occupe au moins un chapitre. Notre échantillon de travailleurs sociaux compte six femmes et deux hommes; certains d'entre eux sont membres du clergé, mais la majorité est laïque. Nous avons dû en tenir compte lors de notre analyse. Ces mémoires n'ont pas été publiés, nous ne pouvons donc évaluer l'impact des conclusions de ces travailleurs sociaux auprès d'une population plus large. Cependant, comme ils sont le résultat d'enquêtes minutieuses et directes, menées par entrevues avec les sujets des études, nous disposons de commentaires et de suggestions face à un problème réel, dont l'évaluation est appuyée sur des démarches sérieuses. C'est d'ailleurs à partir de ces études et de quelques lettres retrouvées dans les archives municipales que nous croyons pouvoir donner voix aux familles ayant eu à subir la crise du logement, en filigrane de l'analyse des discours.

Le deuxième ensemble de sources est constitué d'articles publiés dans l'*École sociale populaire*, *L'Œuvre des tracts*, les *Semaines Sociales du Canada* et la revue *Relations*, pour les années 1945 à 1960. La majorité des articles retenus traitent

directement du logement, par rapport à la crise en cours et à son importance pour la famille. L'avantage de ces sources est le fait qu'elles ont été diffusées, bien que de manière relativement restreinte. De plus, les articles sont rédigés tant par des membres du clergé que par des laïcs, ce qui nous permettra de vérifier s'il y a des différences entre les valeurs prônées par ces deux groupes au sein de l'Action catholique. Nous avons retenu 48 articles, rédigés par 25 auteurs. De ce nombre, 10 sont membres du clergé (totalisant 17 articles) et 14 sont laïcs (totalisant 20 articles). Le Tableau I montre avec plus de détails la composition du groupe.

Tableau I
Répartition des auteurs d'articles dans des publications de l'Action catholique selon leur appartenance au milieu clérical ou laïque

Catégorie	Nombre d'auteurs	Nombre d'articles
Membres du clergé	10	17
Jésuites	6	13
Autres	3	3
INDBC	1	1
Laïcs	14	20
Journalistes / littéraires	2	3
Fonctionnaires et élus (tous niveaux)	3	4
Membres des professions libérales et universitaires	5	8
Autres laïcs	4	5
Articles anonymes⁶⁰	1	11
Total	25	48

Les auteurs ont été identifiés à partir des informations contenues dans les articles consultés, de même qu'à partir de répertoires biographiques⁶¹.

⁶⁰ Les articles anonymes proviennent tous de la revue *Relations*, dirigée par les jésuites. Il y a donc de fortes probabilités qu'ils aient été rédigés par eux.

⁶¹ Société des écrivains canadiens, *Répertoire bio-bibliographique de la société des écrivains canadiens*, Montréal, Éditions de la Société des écrivains canadiens, 1954; Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, 1989; Maurice Lemire *et. al.*, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II, 1940-1959*, Montréal, Fides, 1982.

Enfin, nous nous sommes penchée, en ce qui concerne la municipalité de Montréal, sur deux ensemble de sources : les archives municipales et les journaux. Ces derniers nous ont été utiles en cela qu'ils diffusent les nouvelles émanant de l'Hôtel de Ville, que les journalistes commentent. Ces informations ont servi à compléter celles recueillies dans les archives municipales. En plus de ces documents publics, nous avons eu accès à de la correspondance entre fonctionnaires et entre gouvernements (par exemple, entre la Ville de Montréal et le ministère des Finances fédéral). En ce qui concerne les auteurs/acteurs, nous faisons une distinction entre les élus municipaux et les fonctionnaires, que nous appelons aussi experts. Cette distinction est justifiée par le fait que les élus agissent plus souvent qu'autrement dans le but de se faire élire ou réélire, tandis que les hauts fonctionnaires, dont le poste ne dépend pas des électeurs mais de la qualité de leur travail, risquent d'être avant tout loyaux à leur profession. Mentionnons enfin les dossiers de presse réunis par la Division de la gestion des documents et des archives de la Ville de Montréal, qui nous ont donné accès à des articles de revues autrement introuvables, comme *Le Propriétaire* et *La Revue municipale*.

Parmi les élus qui se sont intéressés de près à la crise du logement, ou plutôt, qui ont laissé des traces écrites de cet intérêt, mentionnons d'abord les maires Camillien Houde (1944-1954) et Jean Drapeau (1954-1957, 1960-1986) et les présidents du Comité exécutif, J.-Omer Asselin (1940-1954), Pierre DesMarais (1954-1957) et Lucien Saulnier (à partir de 1960). Ces hommes occuperont tous des postes importants, qui les amèneront à s'exprimer sur la place publique et à gérer bon nombre de dossiers municipaux. J.-O. Asselin sera ainsi souvent amené à négocier des ententes avec le gouvernement fédéral. Le système municipal est, à l'époque, régi

par la réforme électorale de 1940, imposée par le gouvernement provincial lors de la mise en tutelle de la Ville. Sous ce régime, les locataires de la ville ne participaient à l'élection que du tiers des conseillers (classe B), tandis que les propriétaires participaient à l'élection de deux classes (A et B) et que certaines associations choisissaient le dernier tiers des conseillers (classe C)⁶² :

Ces 99 [conseillers] sont plutôt les porte-parole des milieux d'affaires et des 75 000 propriétaires, représentants d'anglophones dans une bonne proportion, régissant la cité selon leur bon vouloir et leurs intérêts. Le comité exécutif de six [sic] membres, son président J.-O. Asselin (de 1940 à 1954) et son vice-président Georges Marler (du Montreal Board of Trade) sont les véritables maîtres de l'hôtel de ville.⁶³

Cette réforme conserve une institution datant de 1921, soit le Comité exécutif, composé de cinq conseillers municipaux, en charge du pouvoir exécutif, de l'élaboration du budget et de la nomination de tous les fonctionnaires municipaux sauf le directeur des services⁶⁴. Le maire Camillien Houde avait un rôle presque strictement cérémonial. À côté de ce problème de représentation des intérêts des ouvriers au Conseil de ville, il y a les problèmes financiers auxquels l'administration doit faire face. À la suite de la crise économique, la ville est mise sous tutelle par le gouvernement du Québec de 1940 à 1944, le temps de rétablir les finances municipales⁶⁵. Il faudra attendre 1960 et un référendum municipal pour que les conseillers de la classe C disparaissent⁶⁶.

⁶² Michèle Dagenais, *La démocratie à Montréal de 1830 à nos jours*, Montréal, Ville de Montréal, 1992, pp. 31-32.

⁶³ Luc Desrochers, « Camilien Houde (2) : le retour de Cyrano » in Claude-V. Marsolais *et. al.*, *Histoire des maires de Montréal*, Montréal, vlb éditeur, 1993, p. 260. Il y a en fait cinq membres au Conseil exécutif. (Michèle Dagenais, *Des pouvoirs et des hommes*, Montréal-Kingston, Mc Gill – Queen's University Press, 2000, p. 53.)

⁶⁴ Michèle Dagenais, *Des pouvoirs et des hommes*, p. 53.

⁶⁵ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal*, pp. 411-417, 530-531.

⁶⁶ *Ibid.*, pp. 535-536.

Du côté des experts, les plus importants à retenir sont le directeur des services, Honoré Parent (1930-1948), le directeur-adjoint du Service du Bien-être social, H.-H. Dansereau, et l'ingénieur Charles-Édouard Campeau, qui sera entre autres l'instigateur du nouveau code du bâtiment de Montréal à la fin des années quarante. Leur position de fonctionnaires, non tributaires du milieu des affaires, leur permet sûrement d'adopter une vision plus critique vis-à-vis des réalisations de l'administration municipale et d'utiliser leur statut professionnel pour tenter d'amener les décideurs municipaux sur des sentiers nouveaux. Depuis les années trente, d'ailleurs, les critères d'embauche des fonctionnaires montréalais ont progressivement changé, passant de « l'expérience de la maturité⁶⁷ » à la formation professionnelle⁶⁸. Bien qu'un tel changement dans les politiques municipales ait rencontré, à certains moments, des résistances de la part des fonctionnaires plus anciens, il était néanmoins irréversible.

Conclusion

En procédant à une revue de la littérature sur l'histoire de la famille d'après-guerre, nous avons pu mieux asseoir notre approche conceptuelle, tout en étant consciente de ce que ce projet avait à apporter à l'historiographie existante. Notre étude se situe dans le champ de l'histoire de la famille, qui demeure encore peu exploré au Québec en ce qui concerne l'époque suivant la Deuxième Guerre mondiale. L'image idyllique qui en est aujourd'hui véhiculée dans l'imaginaire collectif ne peut que nous inciter, à l'instar d'autres historiens canadiens, à étudier

⁶⁷ Michèle Dagenais, *Des pouvoirs et des hommes*, p. 90.

⁶⁸ *Ibid.*, particulièrement le chapitre 3.

l'état dans lequel les contemporains jugeaient la famille. Nous visons donc à contribuer à l'expansion de ce champ de recherche relativement neuf.

Nous avons choisi un événement majeur, soit la crise du logement, qui a donné lieu à de nombreuses interventions sur l'importance de l'habitation en tant qu'élément déterminant et/ou influençant les comportements, la santé et la morale des familles. Ces discours, souvent alarmistes, souhaitaient évidemment la résolution rapide de la crise, mais les groupes ou les personnes qui les émettaient visaient à mettre en œuvre une solution qui aiderait la famille à affronter la réalité d'après-guerre. Cette crise, qui a défrayé la chronique montréalaise pendant de nombreuses années, est relativement peu étudiée, si on excepte les ouvrages de Marc Choko et la thèse de Jean-Pierre Collin sur la LOC. Nous voulons aller plus loin qu'un dénombrement des logements insalubres et des familles sans abri, pour évaluer quel impact les contemporains ont attribué à cette crise sur la santé morale et physique de la famille, en tant qu'institution. Les victimes de la crise faisant avant tout partie de la classe ouvrière et les émetteurs du discours faisant largement partie de la classe moyenne, à l'exception de certains éléments des mouvements d'Action catholique, nous devons inclure le facteur de classe dans notre analyse.

Une autre dimension sur laquelle nous travaillerons concerne l'Église catholique et sa façon de présenter la famille idéale; bien que cette institution n'ait pas été spécialement remarquée pour son progressisme au fil des siècles, de récents travaux sur les mouvements d'Action catholique ont démontré que le clergé québécois s'est trouvé, bon gré, mal gré, face à une volonté de changement qui était véhiculée par les membres laïcs de ces groupes. Nous croyons que la vision qui est déjà remise en question, et qui fait de l'Église catholique un frein à l'évolution

sociale du Québec jusqu'à la révolution tranquille, mérite d'être tempérée, au delà des coups d'éclat du haut clergé, en étudiant l'engagement des laïcs au sein d'organismes parrainés par le clergé.

Chapitre 2

Les causes à l'origine de la crise du logement. Un effet pervers de la modernité?

Cette disette résulte dans une certaine mesure de la stagnation domiciliaire durant les années de dépression que nous avons connues après 1930. Mais elle s'est fortement aggravée du fait de la guerre et de la formidable et rapide expansion industrielle qui en a résulté.

Aimé Parent, H.-A. Terrault et Honoré Parent¹

Dans les discours étudiés, il n'y a pas de consensus clair quant aux causes de la crise du logement. Même au sein d'un seul groupe, l'explication proposée varie d'un individu à l'autre et selon la période à laquelle il écrit, mais aussi, selon ses motivations face à ce problème social et familial d'envergure. L'analyse des causes rapportées dans chacun des discours nous permettra de comprendre l'importance qu'on a donnée au phénomène, ne serait-ce que par l'ampleur des facteurs cités pour l'expliquer. Il est important de remarquer que la majorité des textes étudiés ne visent pas à expliquer rationnellement et scientifiquement les causes d'une situation extraordinaire où une ville se trouve à manquer de logis par rapport au nombre d'habitants. Ils visent plutôt à stimuler l'opinion et les pouvoirs publics, afin que le problème se règle de manière rapide et définitive.

Nous avons relevé, au cours de notre lecture des trois groupes de discours, deux types de causes. D'une part, il y a des causes liées à la conjoncture, au contexte socioéconomique global des années quarante et cinquante. D'autre part, il y a des causes plus profondes, liées à la nature même de l'organisation sociale et familiale au

¹ DGDA, VM1, S3, D77359; Aimé Parent (président de la Commission d'urbanisme), H.-A. Terrault (directeur du Service d'Urbanisme) et Honoré Parent (directeur des Services municipaux), « Mémoire relatif à la pénurie de logements », juillet 1942, p. 1.

XX^e siècle. Il est à remarquer que, contrairement aux historiens d'aujourd'hui², les contemporains ne faisaient que rarement remonter l'origine de la crise du logement aux débuts de l'industrialisation, mais allaient surtout puiser dans le passé récent pour expliquer la disette. Pour donner une vision d'ensemble de cette causalité dans les discours, nous allons commencer par énumérer les causes globales, celles qui font le plus largement consensus parmi les divers groupes, donnant ainsi une idée, dès le départ, des points de convergence entre les discours, mais aussi de leur évolution dans le temps. Nous enchaînerons avec une analyse plus poussée des trois groupes, pris séparément, mettant l'accent sur leurs divergences, avant de conclure en les comparant.

2.1 Convergences

2.1.1 La conjoncture de la guerre

Un premier grand ensemble de causes attribuées à la crise du logement est lié aux conséquences de la Deuxième Guerre mondiale sur la ville de Montréal. Les observateurs signalent les résultats inattendus de la prospérité économique que le conflit a entraînée et l'administration de l'effort de guerre par le gouvernement fédéral est pointée du doigt³.

Dès l'année qui suit le déclenchement du conflit, l'industrie de guerre est rapidement concentrée à Montréal. La forte demande de main-d'œuvre qui en découle

² Voir, particulièrement, l'étude de Marc Choko, *Crises du logement à Montréal*.

³ Au sujet des critiques face à l'interventionnisme fédéral durant et immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, voir Magda Fahrni, *Under Reconstruction*. Elle y expose les relations bilatérales entre les citoyens et l'État fédéral lors de la reconstruction, en mettant en lumière le fait que les politiques gouvernementales étaient évaluées et critiquées par les Canadiens, plutôt que simplement acceptées comme allant de soi. Ainsi, durant la guerre, une des réactions au rationnement sera l'expansion du marché noir. Voir aussi l'étude de Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence*.

fait affluer vers la ville des gens des campagnes québécoises. Même si les auteurs de *Histoire du Québec contemporain* affirment que la guerre n'a pas donné lieu à une croissance démographique exceptionnelle à Montréal⁴, les contemporains ont perçu le phénomène tout autrement. Ainsi, J.-Omer Asselin, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal⁵, affirmait en 1944 : « Le nombre des personnes, surtout des adultes, venues à Montréal depuis le début de la guerre atteint probablement cent mille »⁶. À première vue et face aux conclusions de Linteau et de ses collaborateurs, il pourrait sembler qu'Asselin utilise l'exagération comme technique discursive, visant à démontrer à quel point les Montréalais ont besoin d'aide et ce, de façon urgente. Cependant, si nous ne pouvons nier le fait que la décennie 1941-1951 n'a pas connu un accroissement démographique démesuré par rapport aux années vingt ou aux années cinquante⁷, il reste que dans une situation où il y a pénurie de logements depuis plus de dix ans au moment où commence la guerre, n'importe quel afflux de population, même s'il ne représente qu'une portion de ce que la ville allait subir dix ans plus tard, risque d'entraîner une catastrophe. Il faudrait aussi ajouter que s'il est vrai que nombre des nouveaux arrivants remplacent les hommes partis combattre, les familles des combattants continuent, en principe, à occuper le même espace dans la ville. Dans le même ordre d'idée, il est logique de présumer que nombre de

⁴ Selon eux, il y a bel et bien de nombreux nouveaux arrivants, mais ils compensent les départs pour l'armée, ils ne gonflent pas la population déjà existante. (Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain, tome 2, Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 57).

⁵ Il a occupé ce poste de 1940 à 1954, sans interruption, et sera remplacé par M. DesMarais lors de l'élection de Jean Drapeau. (Luc Desrochers, « Camilien Houde (2) : le retour de Cyrano » in Claude-V. Marsolais *et al.*, *Histoire des maires de Montréal*, p. 260).

⁶ J.-Omer Asselin, « Le foyer familial et la responsabilité des parents », *ODT*, 304 (oct. 1944), p. 6.

⁷ De 1931 à 1941, la population de l'île de Montréal a augmenté de 112 932 personnes (11 %); de 1941 à 1951, de 203 432 (18 %); de 1951 à 1961, de 427 464 (32 %) (Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal*, p. 314 et 460).

travailleurs venus des campagnes pour participer à l'industrie de guerre ont emmené leur famille avec eux, augmentant d'autant le nombre de ménages ayant besoin d'un logement. Ces deux éléments, soit le maintien du nombre de ménages « anciens » malgré les départs d'individus, et l'arrivée de nouveaux ménages avec les individus embauchés en ville, permettent de mieux concevoir comment les nombreux observateurs de la situation du logement à Montréal ont pu en arriver à parler de crise liée à l'augmentation de la population.

Pour ajouter à l'augmentation démographique dans son ensemble, les commentateurs font aussi remarquer que la guerre a donné lieu à de nombreux mariages, augmentant du coup le nombre de ménages à la recherche d'un logis : « Les mariages suivaient naturellement le rythme de l'augmentation de la population. Or, un mariage supplémentaire suppose, le plupart du temps, un logis additionnel »⁸. Les naissances ont évidemment suivi, incitant les familles à chercher des logements plus confortables et spacieux.

En temps normal, l'industrie de la construction aurait dû connaître, face à cette demande, des années de vache grasse sans précédent. C'est ici que l'administration de l'effort de guerre entre en ligne de compte. Le gouvernement fédéral a en effet rationné les matériaux de construction assez tôt durant la guerre, afin de les réserver aux Alliés. « Pendant qu'on faisait la guerre, on ne bâtissait pas de maisons »⁹. Or, l'industrie sortait alors de la crise des années trente, décennie de stagnation pour la construction résidentielle¹⁰. Comme nous le verrons au chapitre 4,

⁸ Paul Gauthier, s.j., *Le logement familial à prix modique à Montréal*, Mémoire de M.Sc. (Service social), Université de Montréal, 1949, p. 22.

⁹ Jeanne Grisé-Allard, « Logement et déménagement », *Relations*, vol. IX, no 101 (mai 1949), p. 139.

¹⁰ Charles-Édouard Campeau, « Où logeront-ils? », *Le propriétaire*, septembre 1945 (page illisible).

non seulement la reprise de la construction, mais aussi le mode de construction deviendront des enjeux majeurs lorsque viendra le temps de proposer des solutions à la crise du logement favorisant la famille ouvrière canadienne-française. En résumé, de nombreux observateurs ont blâmé le gouvernement fédéral pour sa façon de gérer l'économie de guerre alors que la population civile avait des besoins aussi criants en matière de logement.

2.1.2 Après la guerre : le problème persiste

Dès la fin des années quarante, il devient de plus en plus difficile d'imputer la crise du logement au boum industriel entraîné par la guerre ou aux contraintes imposées à la construction de nouvelles maisons par le gouvernement fédéral. Ces contraintes tombent assez rapidement, mais la crise du logement ne semble pas vouloir se résoudre, comme si son ampleur même empêchait toute solution. Le retour des vétérans a provoqué, à ce chapitre, rien de moins qu'un choc d'une ampleur nationale devant le sort qui leur était fait en matière de logement : on s'est rapidement aperçu que ces héros et leurs familles avaient à subir des conditions de logement pires que jamais, leur arrivée n'ayant fait qu'aggraver une situation déjà extrême¹¹. À ce propos, il est utile de rappeler qu'en décembre 1946, selon une enquête de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), plus de la moitié des vétérans montréalais vivaient dans des logements insalubres, tandis qu'en mai 1947, soit plus de deux ans après les premiers retours massifs de vétérans, le fédéral promettait encore d'aider à la

¹¹ Sur le mouvement des vétérans-squatters, voir Magda Fahrni, *Under Reconstruction*, pp. 277-284.

construction de 10 000 maisons destinées aux anciens combattants¹², signe qu'il y avait toujours, à cette date, un important déficit d'habitations à Montréal. La crise ne se résorbe donc que relativement lentement, malgré les nombreux appels à l'action.

En fait, au fur et à mesure que le souvenir de la guerre s'estompe, les commentateurs commencent à souligner à grands traits l'incompétence des trois niveaux de gouvernements. Ainsi qu'un éditorialiste du *Devoir* l'observe : « Municipalités et gouvernements jouent à la tag »¹³. Les observateurs de la vie publique ont de plus en plus l'impression que les autorités civiles laissent les familles ouvrières à leur sort, c'est-à-dire, dans des habitations inadéquates (manque d'espace, d'air et de lumière), quand on ne parle pas carrément de taudis. Ils observent qu'ailleurs dans le monde, parfois même au Canada, d'autres villes ont cherché et sont parvenues à régler l'épineux problème du logement, tandis qu'à Montréal, c'est toujours pareil : quelques coopératives se débattent pour faire construire quelques maisons par mois, pendant que le conseil de Ville discute encore et toujours. En 1946, Berthe Fortin, candidate à la maîtrise en service social, consacre près du quart de sa dissertation aux réalisations dans le domaine du logement en Europe, aux États-Unis, au Canada et à Montréal. Après avoir souligné les réalisations à l'extérieur du Canada, dans le but de les donner en exemple, elle débute le chapitre sur les réalisations locales ainsi :

Dans ce chapitre nous aurions aimé donner des résultats tangibles sur la solution des problèmes du logement au Canada. À date [sic], beaucoup de

¹² « 10,000 maisons pour les vétérans en 1947 », *La Presse*, 26 avril 1947, p. 33; « Sans logis convenable », *La Presse*, 2 décembre 1946, p. 4.

¹³ Louis Robillard, « Le problème de l'habitation », *Le Devoir*, 15 août 1947 (page illisible); voir aussi « Éditoriaux. Logement et anarchie... », *Relations*, vol. VI, no 71 (novembre 1946), p. 321.

projets ont été soumis aux autorités gouvernementales et locales. Cependant très peu ont été mis à exécution.¹⁴

Ce commentaire en dit long sur l'opinion que les intervenants dans le domaine du logement ont de l'État. Il est clair que les divers paliers de gouvernement ne demeurent pas totalement inactifs durant les années quarante et cinquante; le fédéral et, à partir de 1948, le provincial ont tous deux adopté une loi visant à favoriser l'accès à la propriété, par des taux hypothécaires et des mises de fonds préférentiels. La *Wartime Housing Ltd* (WHL), institution fédérale créée durant la guerre pour bâtir des logements temporaires pour les ouvriers d'industries de guerre, demeure active quelques années après la fin de la guerre et favorise la construction de maisons à prix modique, surtout pour les vétérans. Les auteurs consultés critiquent donc une action qui leur semble inappropriée ou insuffisante face à l'ampleur de la pénurie et à leurs attentes en ce qui a trait à une solution. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre 4, en abordant les solutions proposées dans les trois types de discours.

L'industrie de la construction, avec la levée des limitations fédérales sur les matériaux, reprend après la guerre. Toutefois, les habitations qui sont alors construites sont, aux yeux des membres de l'Action catholique, mais aussi de nombreux journalistes et autres commentateurs, inadéquates pour la famille canadienne-française : celle-ci n'a-t-elle pas besoin d'espace, d'air et de lumière, pour s'épanouir selon le plan providentiel? Avec la mode des logements de trois et quatre pièces, qui demeurent la norme des nouvelles constructions montréalaises, cet objectif est difficilement atteint :

¹⁴ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal. Le taudis, facteur de délinquance (sic) et de tuberculose*, Mémoire de M. Sc. (Service social), Université de Montréal, 1946, p. 159.

Pour nos 800,000 familles, les statistiques officielles démontrent *qu'au moins 300,000* sont mal logées dans des taudis ou des logements étroits (anticonceptionnels), encombrés et insalubres, dans des *milieux* qui laissent beaucoup à désirer, surtout dans nos boîtes à sardines et poulaillers humains, nos tristes « *FLATS* », qu'il ne faut pas confondre avec les crevaisons, bien qu'on y crève plus qu'ailleurs.¹⁵

Les méthodes de construction et la forme même des logements sont donc autant en cause que leur nombre. La crise n'est pas seulement la conséquence de la construction déficitaire de logements neufs, mais aussi le reflet d'un débat sur la qualité du milieu familial physique. Cette insistance sur l'espace requis et l'aspect « anticonceptionnel » (c'est-à-dire, qui force les couples à limiter les naissances par manque d'espace pour les enfants) d'un logement étroit sont révélateurs de l'importance que les commentateurs accordent au milieu dans lequel évolue la famille canadienne-française. On ne conçoit pas, ou plutôt, on ne conçoit plus l'habitation comme étant un simple abri pour les joies et les peines familiales; le milieu physique a une influence primordiale sur ces joies et ces peines, sur la santé physique et morale des habitants, sur les relations entre eux, etc. On n'en comprend que mieux la virulence des commentaires et critiques adressés aux divers niveaux de gouvernements devant la lenteur de la résolution de la crise.

Les difficultés des familles seraient d'autant plus graves que, pour ajouter aux phénomènes de l'arrivée massive de familles venues travailler dans les usines de guerre et de l'augmentation des naissances, de nombreux propriétaires d'immeubles refusent d'inclure les enfants parmi leurs locataires, invoquant souvent le fait qu'ils sont la cause principale des bris dans les logements et des plaintes des voisins liées au

¹⁵ « Le problème de l'habitation », *Le Devoir*, 2 novembre 1950 (page illisible). Extrait d'un rapport de l'Association canadienne d'Urbanisme, division de la province de Québec. Souligné dans le texte.

bruit. Ce problème est relevé, dans les journaux, aussi tôt qu'en 1941, et fait même l'objet d'un mini-scandale : « Les enfants sont interdits : en disposer ici », lit-on alors dans *Le Devoir*¹⁶. Sept ans plus tard, on en parle toujours¹⁷. Une mère de famille écrira même aux autorités municipales :

Le propriétaire demande [:] avez-vous des enfants[?] on en prend pas on loue pas à des enfants – Je n'esiterais pas à prendre un locataire qui aurait un serin un chat – un chien mais pas d'enfants? L'autre porte voisine le propriétaire vous dira encore au portail je prendrais un enfant mais pas deux inutile d'incister Mde. Et il faudra dire que la pure vérité, le troisième vous dira si vous en avz deux il faudra le marquer sur le bail et les autres à venir on s'en parlera. Voyez vous la belle ville de Montréal[.] Est-ce qu'on peut faire notre religion non monsieur. Les propriétaires ne veulent pas louer aux enfants [sic].¹⁸

La majorité des textes où on condamne vivement cette pratique ont été écrits par des membres du clergé, en particulier des jésuites de la revue *Relations*. Certains auteurs critiquent l'égoïsme capitaliste des propriétaires : « Jamais il n'est entré dans leur esprit que cette attitude préjudiciable aux locataires avec enfants pouvait présenter quelque chose d'antisocial. Ils ne voient que leur capital »¹⁹. Dans le même ordre d'idée, le père Alexandre Dugré, jésuite, critique la « société qui tolère cette opposition au Créateur, ce blasphème en acte », et l'avertit qu'elle « est en état de péché! »²⁰ Au delà de la contraception plus ou moins forcée, il y a aussi le refus de l'enfant, difficilement acceptable à une époque où cette période de la vie est à

¹⁶ Louis Dupire, « Les enfants sont interdits; en disposer ici », *Le Devoir*, 8 août 1941, p. 1.

¹⁷ Germaine Bernier, « Autour de la crise », *Le Devoir*, 19 avril 1949, p. 4. La journaliste discute de l'intolérance des propriétaires envers les enfants.

¹⁸ DGDA, VM1, S3, D77359-1, « Crise du logement – Réglementation de l'Habitation en cas d'urgence, en vertu de l'arrêté ministériel C.P. 9439 daté du 19 décembre 1944 ». Lettre anonyme.

¹⁹ Pierre Klok, s.j., « L'angoisse des locataires avec enfants », *Relations*, décembre 1954, p. 327.

²⁰ Alexandre Dugré, s.j., « De la ville au village », *Relations*, vol. V, no 54 (juin 1945), p. 144.

l'honneur et où on songe principalement à rebâtir la nation, à reconstruire le pays²¹. Dans la majorité des textes consultés, par exemple, dans les grands quotidiens et les revues d'Action catholique, on se contente toutefois de signaler le mal et d'inciter les lecteurs-proprétaires à plus de clémence et de sens chrétien lorsque vient le temps de louer un logement. Il est difficile de faire plus, car on ne peut accuser directement des propriétaires qui ne laissent pas de traces de cette pratique : « Évidemment, les propriétaires n'incluent pas cette clause antisociale dans le bail. (...) Quand nous aurons 'progressé' un peu plus, peut-être que même cette pudeur disparaîtra »²².

Il demeure qu'une certaine escalade est observable dans l'évolution des commentaires sur la crise du logement : si elle est d'abord quantitative, on en vient rapidement à insister sur la mauvaise *qualité* des habitations disponibles, puis, insensiblement, on glisse vers la critique sociale et morale, mais pas des familles demeurant dans les logements inadéquats. Les observateurs critiquent plutôt la *société* qui permet de telles incongruités à une époque de prospérité et de modernité incontestables. Comme nous le verrons dans la section suivante, cette dérive du particulier au général s'applique, à des degrés divers, à chacun des discours que nous avons choisi d'analyser, malgré leurs différentes approches du problème. Ainsi, la modernité se trouve à la fois fautive et source d'espoir. D'un côté, la modernité associée au libéralisme économique est vue comme la source des problèmes urbains : en ce sens, elle a des perversités « cachées », qui deviennent visibles seulement quand le mal est fait pour la classe ouvrière. De l'autre côté, par contre, la modernité

²¹ L'ouvrage de Doug O'wram sur la génération du baby boom démontre bien l'importance de l'enfance durant l'après-guerre. Voir surtout les chapitres 2 et 3. (Doug O'wram, *Born at the Right Time*).

²² Pierre Klok, s.j., « L'angoisse des locataires avec enfants », p. 327. Magda Fahrni a aussi noté la préoccupation des syndicats catholiques envers ce refus des enfants par les propriétaires de logements. (Magda Fahrni, *Under Reconstruction*, p. 282).

technique et idéologique du Canada devrait inciter les gouvernements à résoudre rapidement le problème du logement puisqu'elle leur en donne les moyens.

2.2 Divergences

2.2.1 Les experts municipaux : libéralisme et division des classes

*Depuis [1930], la construction domiciliaire dans
notre Ville a été loin de tenir tête à l'augmentation
de la population.
J.-Omer Asselin²³*

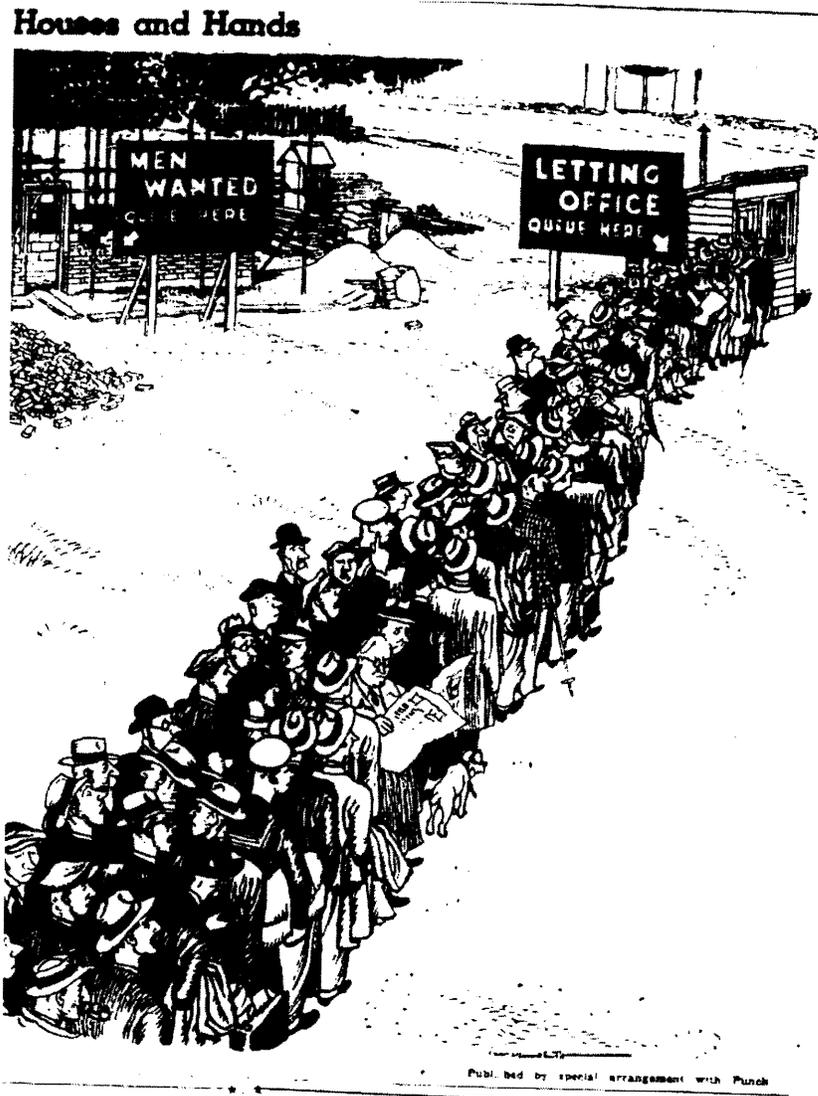
En étudiant les écrits laissés par les dirigeants et les experts municipaux, nous pouvons dégager deux approches concernant les causes à l'origine de la pénurie de logement : d'un côté, on vise la collectivité, et de l'autre, on cite plutôt l'individu comme responsable de la crise.

En ce qui concerne la responsabilité collective, de nombreux écrits, tant ceux qui ont été publiés que ceux qui ont été classés aux archives municipales, font état de la conjoncture des années trente et quarante : la crise et la Deuxième Guerre mondiale ont nui à la construction de nouveaux logements et la guerre a amené un afflux de travailleurs difficilement gérable, ce qui a contribué à empirer la pénurie de logements (figure 4). J.-Omer Asselin, va même, lors d'une causerie au *Progressive Club* de Montréal, publiée par *L'Œuvre des Tracts*, jusqu'à admettre l'impuissance des autorités municipales devant un tel afflux de nouveaux arrivants :

Pour loger ces cent mille personnes [nouvellement arrivées à Montréal pour participer à l'effort de guerre], il aurait fallu normalement vingt mille logements. Vingt mille logements, c'est beaucoup. [...] Et les restrictions

²³ DGDA, VM1, S3, D77359; « Mémoire soumis aux députés fédéraux de Montréal au cours d'une réunion tenue au Cercle universitaire le 19 juillet 1943 », p. 1.

Figure 4



« Maisons et main-d'œuvre ». Affiche de gauche : « Travailleurs demandés. Faire la queue ici ».
Affiche de droite : « Bureau de location. Faire la queue ici ».

Ce dessin montre le paradoxe entre une situation de plein emploi (le bureau d'emploi n'a aucun client),
signe de croissance économique et la pénurie de logements, signe de crise dans le domaine de la
construction. À noter, la présence de quelques vétérans de la marine et de l'aviation parmi la foule.
(*Montreal Daily Star*, 13 octobre 1945, p. 10).

que celle-ci [la guerre] a apportées nous ont absolument empêchés de faire face à la nouvelle situation.²⁴

Pour les autorités municipales, invoquer la réalité démographique sert surtout à expliquer que la crise du logement a été provoquée par l'inertie du gouvernement fédéral : « Le président du comité exécutif [Asselin] répète que [le logement] est une affaire fédérale »²⁵. En effet, c'est à partir d'Ottawa que la guerre était menée et les industries qui se sont concentrées à Montréal faisaient partie de l'effort demandé par le gouvernement central. Cette concentration a cependant rendu le contrôle de la croissance de la population de la ville quasiment impossible, compte tenu du grand nombre de travailleurs fuyant les régions encore frappées par le chômage. C'est aussi Ottawa qui a décidé de limiter l'accès aux matériaux de construction, dans le but de favoriser la production de guerre. Aussi tôt qu'en 1943, Horace-H. Dansereau, directeur-adjoint du Service du Bien-être social de la Ville de Montréal (SBES) critique le manque d'encouragement du fédéral envers la construction, tout en soulignant que de mauvaises conditions de logement diminueront éventuellement le moral des travailleurs. À son avis, une telle éventualité risque de compromettre dangereusement l'effort de guerre²⁶. En 1945, Asselin renchérit de nouveau, en annonçant que rien ne peut être fait pour régler la crise du logement, tant qu'Ottawa ne lèverait pas les restrictions sur les matériaux de construction²⁷.

Une telle attitude tend à déresponsabiliser les experts municipaux devant une situation en apparence sans issue, tant que le fédéral constitue une entrave avec les

²⁴ J.-Omer Asselin, « Le foyer familial et la responsabilité des parents », p. 6.

²⁵ « Le problème du logement », *La Presse*, 15 mars 1945, p. 3.

²⁶ « Il faut parer à la crise du logement », *La Presse*, 1^{er} mai 1943, p. 22.

²⁷ « Sans matériaux, pas de maisons! », *La Presse*, 27 mars 1945, p. 27.

restrictions de guerre. Elle est aussi le reflet d'une administration aux mains liées par la réforme électorale de 1940, comme nous l'avons décrite au chapitre 1. Le maire n'a alors que peu de pouvoirs, d'autant plus que la mise sous tutelle de 1940 met la ville sous le contrôle du gouvernement provincial durant quatre ans. Par ailleurs, le rejet de la responsabilité de la crise du logement sur le fédéral permet à la Ville de terminer l'assainissement de ses finances, sans retomber dans les lourdes dépenses sociales que la grande dépression avait entraînées quelques années plus tôt.

Une fois la guerre terminée, l'insistance sur la conjoncture entraînée par l'effort de guerre et les réactions du fédéral cède progressivement le pas à une critique de la gestion fédérale des affaires sociales, surtout du logement. On sait qu'après la guerre, le fédéral était considéré comme le niveau de gouvernement le plus riche et les experts municipaux semblaient s'attendre à ce que la manne de l'État providence aide Montréal à régler la crise du logement qui ne s'est pas résorbée avec la levée des restrictions sur les matériaux de construction.

Contrairement aux élus, comme J.-O. Asselin, les experts et les fonctionnaires municipaux ne se rabattent pas seulement sur les fautes du gouvernement fédéral et la conjoncture pour expliquer les origines de la crise du logement. D'un point de vue qu'on pourrait qualifier de civilisationnel, Charles-Édouard Campeau, ingénieur à la Ville de Montréal, cite « l'industrialisation sans contrôle sérieux, l'individualisme et le mépris de l'intérêt commun, l'absence des préoccupations sociales et l'ignorance des principes de l'urbanisme chez notre élite »²⁸ comme causes profondes de la crise du logement. Cette affirmation peut être interprétée de deux façons. D'une part, elle pourrait viser la classe moyenne et la bourgeoisie, dont les membres propriétaires

²⁸ Charles-Édouard Campeau, « Où logeront-ils? » (page illisible).

auraient tranquillement et passivement assisté à la détérioration des conditions de logement de la classe ouvrière au fil des décennies. D'autre part, elle pourrait cibler la classe ouvrière elle-même, une étude municipale de 1937 ayant démontré que bon nombre d'ouvriers mal logés (exiguïté des lieux, vétusté du bâtiment), si on leur avait donné le choix, auraient continué à habiter un taudis²⁹. De façon générale, au delà de cette incertitude quant au sens de son article, Campeau reconnaît les erreurs commises dans le passé par l'administration montréalaise, mais les associe au manque de savoir (les principes d'urbanisme) plutôt qu'à la mauvaise volonté des élus et des fonctionnaires.

De tels arguments attestent aussi de la conscience qu'un expert tel que Campeau avait de vivre un changement d'époque, qui allait bouleverser la façon de gérer les affaires municipales. En effet, par le passé, la Ville pouvait se permettre de *laisser faire*, de simplement autoriser des promoteurs immobiliers à bâtir des logements ouvriers à proximité des usines, puis de laisser les propriétaires abandonner ces habitations à la ruine. À partir des années 1940 cependant, la montée des revendications populaires et l'arrivée de l'État providence incitent la municipalité à adopter une nouvelle attitude en ce domaine. Du côté des revendications, Asselin cite des actes illégaux posés par des locataires excédés, bien qu'il ne précise pas lesquels³⁰; il faut aussi mentionner les cris d'alarmes des organismes caritatifs qui utilisent parfois les quotidiens à grand tirage pour faire connaître leur message. Par

²⁹ Étude citée dans Arthur Saint-Pierre, « Le problème actuel du logement », *SSC, XXVII^e session – Nicolet, 1950. Le Foyer base de la société*, Montréal, Institut social populaire, 1950, p. 126. La majorité des locataires interrogés par les enquêteurs municipaux auraient alors « répondu en très grande majorité aux enquêteurs que, même si on leur en fournissait les moyens, ils refuseraient de s'éloigner du quartier qu'ils habitaient. » Saint-Pierre assimile cette réponse à un choix conscient et volontaire de demeurer dans un logement inadéquat, voire un taudis.

³⁰ J.-Omer Asselin, « Le foyer familial et la responsabilité des parents », p. 5.

ailleurs, l'arrivée prochaine de l'État-providence et l'appel à la science et à l'expertise dans le domaine social sont autant d'éléments qui incitent les élus municipaux à proposer à leur tour des solutions et à les appliquer.

Les experts municipaux, dont le quotidien semble plus marqué par leur profession (ingénieur, urbaniste, etc.) que par la politique municipale, n'hésitent pas à annoncer que la Ville doit aussi changer radicalement son attitude face à la politique du passé concernant son administration sociale. Nous serons en mesure de constater les résultats de ces changements au sein de l'administration municipale dans les chapitres subséquents.

Ces grands principes, cependant, ne recouvrent pas toute la réalité; si certains membres de l'administration municipale, élus ou non, admettent que la Ville a sa part de responsabilité (tout en n'oubliant jamais de souligner au passage les fautes du gouvernement fédéral), leur pensée fondamentalement libérale transparaît lorsque leurs représentants citent les citoyens parmi les responsables de la crise et ce, à titre individuel plutôt que collectif. Ainsi, selon le président du Comité exécutif, « (...) il serait injuste d'en faire porter toute la responsabilité aux autorités. Les individus eux-mêmes doivent en prendre leur large part »³¹.

Un deuxième constat fait état du « petit nombre de propriétaires, voilà la [...] cause de notre problème actuel du logement »³². En effet, dans les années quarante, il n'y a que 10 % des Montréalais qui sont propriétaires de l'habitation où ils demeurent. Asselin y voit une des grandes causes de la pénurie : si chacun était propriétaire de son logement, aurait-on assisté à une telle détérioration du patrimoine

³¹ *Ibid.*, p. 6.

³² *Ibidem.*

bâti à Montréal? Le président du Comité exécutif en doute. Campeau, toutefois, nuance ces propos lorsqu'il affirme que l'accès des ouvriers à la propriété n'est pas la voie à suivre pour régler la crise : les ouvriers n'ont pas, ne peuvent avoir les moyens de posséder chacun leur maison et les rêves de banlieue et de cité-jardin sont irréalisables car la construction à outrance éloignerait les ouvriers de leur lieu de travail. Pour lui, la solution réside dans la construction de nouveaux logements. L'aide gouvernementale, selon l'ingénieur, doit être limitée, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas se lancer dans des projets utopistes, et elle doit être gérée par le niveau de gouvernement le plus près des ouvriers, soit la Ville³³.

Cette brève analyse du discours des experts et des élus municipaux laisse entrevoir un moment de transition, les années quarante, durant lequel la conjugaison de divers événements, comme la fin de la guerre et l'arrivée de l'État-providence, provoque des changements dans la façon d'appréhender la crise du logement. On ne peut plus l'expliquer par des événements incontrôlables et perçus comme inévitables, comme la crise des années trente et la Deuxième Guerre mondiale, mais on ne peut, non plus, s'accuser soi-même de l'avoir provoquée par désintéressement envers les familles ouvrières. Petit à petit, la crise devient un élément du décor, dont on n'explique plus nécessairement la présence. Quand on le fera, ce sera, dans certains cas, pour souligner l'évolution du savoir en urbanisme comme le fait Campeau; dans d'autres, on rejettera la faute sur l'insouciance du gouvernement fédéral, qui semble être tout désigné pour avancer des solutions au problème du logement. Le gouvernement fédéral, bien qu'extérieur ou plutôt, englobant la sphère municipale, est une instance à laquelle la Ville de Montréal fera appel de manière répétitive et

³³ Charles-Édouard Campeau, « Où logeront-ils? » (page illisible).

constante, surtout dans les années quarante, pour régler la crise du logement. Il n'a pas le caractère inaccessible d'événements anonymes comme une guerre ou une crise économique; il est constitué d'instances censées offrir des services, que les villes peuvent tenter d'obtenir ou de détourner à leur avantage. Nous serons en mesure de constater, dans les chapitres subséquents, dans quelle mesure ces prémisses teinteront, ou non, la perception que ces dirigeants ont des conséquences de la crise sur la population montréalaise, ainsi que les solutions qu'ils suggéreront.

2.2.2 Les travailleurs sociaux

Le problème du logement se pose lorsque le nombre des logements est insuffisant ou lorsque les conditions de salubrité sont de nature à offrir un danger pour la population.
Berthe Fortin³⁴

Tel que spécifié précédemment, les mémoires en travail social que nous avons consultés sont tous basés sur des enquêtes sur le terrain, constituées d'entrevues semi-dirigées auprès de familles de quartiers ouvriers. Nous avons relevé deux types de questionnements chez les candidats, l'un concernant les conditions du logement ouvrier en général, et l'autre investiguant uniquement les taudis. Nous allons les considérer de manière séparée dans notre analyse, puisque ces deux types de mémoires, en ne posant pas les mêmes questions, appréhendent la réalité familiale et ouvrière différemment. Nous allons d'abord traiter du deuxième type de mémoire, soit celui portant uniquement sur les taudis.

Montréal comptait, au début des années cinquante, un certain nombre de taudis³⁵, souvent répertoriés par les Services du Bien-être social et de l'Urbanisme, et

³⁴ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 171-A.

dont les adresses furent même diffusées durant la guerre. Ainsi, Horace-H. Dansereau, directeur-adjoint du SBES, a publié un rapport au printemps de 1943, faisant état de 1100 familles sans logis³⁶. En décembre de la même année, en collaboration avec Aimé Cousineau, directeur du Service municipal d'urbanisme, il énumère 966 taudis dans la ville de Montréal, qu'on ne peut se permettre de détruire, faute de mieux³⁷; il appert que ces taudis abritent la plupart des familles qui, en mai, étaient sans logement. Les travailleurs sociaux s'étant penchés sur cet aspect précis de la crise du logement blâment à la fois les propriétaires et les locataires pour cet état de faits.

Les raisons évoquées pour tenir les propriétaires responsables de l'aspect qualitatif de la crise du logement, soit la présence de taudis, tiennent tant aux affres de l'économie capitaliste moderne qu'aux divisions de classe. En effet, selon les auteurs des mémoires, la majorité des propriétaires se contente d'engranger les loyers, répondant aux locataires demandant des rénovations que l'immeuble sera détruit dès que les occupants du moment seront partis³⁸. En fait, il semblerait que l'appât du gain soit plus fort que l'humanisme et que ces propriétaires ne fassent pas réellement détruire les bâtiments vétustes lorsqu'ils se libèrent; ils les louent plutôt à

³⁵ Par taudis, la grande majorité des auteurs consultés entendaient ce que Berthe Fortin, dans son mémoire en travail social, a cité en 1946 : « 'A residential area occupied dominantly by-poverty (sic), stricken people living in housing which is so deteriorated, so substandard, or so unsoholesome as to be a menace to the health – safety – morality or welfare of the occupants and the adjacent community'. Cette définition ne représente pas seulement le TAUDIS comme construction en bois, pierre, ou autres matériaux, mais inclut les gens qui y vivent – de même que le milieu qui les entoure. » (Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 12. Souligné dans le texte. La citation en anglais est tirée d'un document du Service de Santé de Memphis (Tennessee), *Enforcement and subsidy in the Control of Slums.*)

³⁶ « Il faut parer à la crise du logement », *La Presse*, 1^{er} mai 1943, p. 22.

³⁷ « 966 locaux de fortune abritent 1110 familles », *La Presse*, 1^{er} décembre 1943, p. 3.

³⁸ René Lalonde, *Taudis foyer de malheurs? Une étude sociale auprès de cinquante familles du quartier Saint-Henri vivant dans des logements jugés condamnables*, Mémoire de M. Sc. (Service social), Université de Montréal, 1948, pp. 25-27.

la prochaine famille qui se présentera, à bout de ressources et prête à payer pour demeurer dans un taudis (figure 5). Voilà, selon certains travailleurs sociaux, une conséquence directe du développement incontrôlé du capitalisme.

La position de classe des propriétaires entrerait aussi en ligne de compte en ce qu'elle les rendrait insensibles aux vicissitudes des classes « inférieures »; ainsi, selon Yvonne Roy, « les gens de la classe aisée ne savent plus qu'au-dessous d'eux dans l'échelle sociale, plusieurs de leurs semblables ont besoin d'une parole encourageante, d'un conseil affectueux ou d'une aumône discrète »³⁹. Ce manque de conscience sociale de la part des bourgeois-propriétaires ne peut que nuire à la résolution de la crise du logement. Il est intéressant de noter que cette travailleuse sociale considère que la bourgeoisie a des responsabilités envers la classe ouvrière, qu'elle doit, d'une certaine manière, protéger et éduquer, à la façon d'une mère envers son enfant. Une telle image renvoie à une conception organique autant que *genrée*, ou sexuellement construite, de la société. Ainsi, Yvonne Roy démontre clairement, dans son mémoire, que si la bourgeoisie-mère ne prend pas soin de l'ouvrier-enfant, ce dernier se tournera vers le communisme, se révoltera et renversera la bourgeoisie. De plus, la travailleuse sociale associe à la bourgeoisie les qualités de force, de sens des responsabilités, de moralité et d'intégrité, auxquelles elle oppose implicitement la faiblesse, l'innocence, la naïveté et la corruption facile des ouvriers. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet aspect de la pensée des travailleurs sociaux dans les chapitres subséquents; nous retenons, pour l'instant,

³⁹ Yvonne Roy, *Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal en vue d'améliorer les conditions sanitaires et morales du milieu*, Mémoire de M.Sc. (Service social), Université de Montréal, 1948, p. 1.

Figure 5



Selon René Lalonde, le propriétaire de la maison marquée d'un « X » et dont on voit le côté droit en train de s'enfoncer dans le sol refuse de faire les réparations nécessaires pour rendre l'endroit salubre et sécuritaire. (René Lalonde, *Taudis foyer de malheur?*, p. 35).

qu'une vision sociale précise émerge de l'analyse de la crise du logement que les candidats proposent.

Dans les mémoires des travailleurs sociaux, les instances gouvernementales prennent aussi leur part de blâme, à propos en particulier de la question immigrante. La fin de la Deuxième Guerre mondiale est le signal de départ d'une nouvelle vague d'immigration, composée principalement de réfugiés des pays de l'Est européen et dont une grande partie s'est installée à Montréal. Yvonne Roy rapporte ainsi que

L'arrivée d'un nombre considérable de réfugiés polonais et autres a rendu plus cuisant le problème du logement. [...] Les gens du milieu populaire se disent, et non sans quelque raison : 'Le Gouvernement trouve des logis pour les étrangers, et nous laisse croupir dans nos taudis'.⁴⁰

Selon elle, l'indifférence de la classe bourgeoise est en partie responsable des idées qu'ont certaines familles ouvrières sur la question du logement et de la responsabilité gouvernementale, idées qui mènent plus ou moins directement à la révolution communiste, comme l'indique la fin de la réflexion de l'auteure :

Cette conviction, maintes fois nous l'avons entendu répéter. Elle s'incruste dans l'intelligence fruste des gens de la classe ouvrière. Et, la classe bourgeoise se réveillera, surprise, le jour où une révolution sapera les bases de notre société capitaliste et les remplacera par celles d'un système impitoyable.⁴¹

Parallèlement à ces responsables « externes » de la crise du logement, certains travailleurs sociaux pointent du doigt certaines familles ouvrières. Yvonne Roy n'hésite pas à diviser les familles qu'elle a étudiées en deux groupes :

- A. Les familles qui préparent à la société de bons citoyens
- B. Les autres qui lui donneront des délinquants⁴²

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 57-58.

⁴¹ *Ibid.*, p. 58. Yvonne Roy n'appuie pas cette réflexion par des faits plus solidement étayés. Cependant, tout son mémoire est marqué par la crainte d'une révolution communiste que finira par entraîner, selon elle, le gouffre séparant les niveaux de qualité de vie des ouvriers et de la classe moyenne.

⁴² *Ibid.*, p. 2.

Dans le premier groupe, elle classe les familles nucléaires dont les deux parents sont présents, ainsi que les enfants. Ces familles sont, sans exception, d'origine canadienne-française et catholiques pratiquantes. Leur logement compte habituellement assez de chambres à coucher pour au moins séparer les adultes des enfants, est propre et sans « vermines ». Le père est le principal pourvoyeur et la mère ne travaille habituellement pas. Mis à part les allocations familiales, peu touchent d'autres types de revenus, tels que les prestations de l'État et des agences sociales⁴³. Le deuxième groupe est défini essentiellement par le contraire du premier : la structure du ménage est variable, l'origine ethnique des parents moins uniforme. Certains des enfants ne résident pas avec leurs parents. Le revenu principal n'est pas toujours assuré par le père, mais par un ou des organismes de charité montréalais. Dans sa comparaison de deux familles représentant chacune une catégorie, Yvonne Roy insiste particulièrement sur le rôle de la mère qui semble avoir, dans un cas, le pouvoir de transformer un taudis en foyer et dans l'autre, un manque total d'initiative et de sens moral, qualités nécessaires à une bonne mère⁴⁴. Pour cette travailleuse sociale, mais aussi pour nombre de ses collègues, il existe toujours une division claire entre les pauvres *méritants* et les autres, même si l'idée d'universalité des services, associée à l'État providence, fait alors son chemin aux divers niveaux de gouvernement (quoique le gouvernement québécois y soit moins enclin que le fédéral).

De son côté, la travailleuse sociale Berthe Fortin qui entre autres choses discute du lien entre pauvreté, taudis et esprit religieux, considère que pauvreté et

⁴³ *Ibid.*, pp. 20-21, 24-25, 29-30, 37.

⁴⁴ *Ibid.*, pp. 18 et 45.

irréligion vont de pair : « Il va s'en [sic] dire que l'esprit religieux des enfants et des parents est à la baisse. » L'auteure en arrive à cette conclusion sur la base de certaines de ses observations : « Rares sont les foyers supposés catholiques où l'on constate la présence d'un crucifix, encore plus rare, celle des images saintes qui favorisent l'esprit de recueillement »⁴⁵. Ainsi, selon Berthe Fortin, le logement va jusqu'à influencer sur la pratique religieuse des occupants. Ses indicateurs ne tiennent pas compte du fait que certaines familles n'avaient peut-être pas les moyens de se procurer les objets du culte dont elle considère la présence essentielle, ni même de la possibilité qu'on puisse pratiquer la religion catholique sans en exhiber tous les symboles extérieurs dans sa maison. En aucun endroit de son mémoire, d'ailleurs, elle ne mentionne avoir posé directement des questions concernant leur pratique religieuse aux familles qu'elle a visitées.

Cette attitude des travailleurs sociaux a aussi été relevée par Lionel-Henri Groulx, dans l'étude qu'il a faite sur l'évolution de la profession. Selon lui, cette division des pauvres entre méritants et non méritants, qu'il appelle « la doctrine de la double pauvreté »⁴⁶, s'appuie sur des valeurs associées à la bourgeoisie, telles que l'épargne, l'effort, la moralité, la propreté, etc. Les familles ouvrières qui demeuraient dans des taudis mais qui ne possédaient pas ces qualités ne recevaient pas le même traitement – du moins, dans les discours – que les familles qui réussissaient à s'élever moralement malgré leur misère matérielle. La division genrée que nous avons relevée plus tôt, entre bourgeois et ouvriers, se reproduirait au sein

⁴⁵ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 129.

⁴⁶ Lionel-Henri Groulx, *Le travail social*, p. 21.

même de la classe ouvrière, entre ceux qui reproduisent, à leur échelle, les valeurs bourgeoises, et ceux qui demeurent *enfants*.

Le second type d'étude conduite par les travailleurs sociaux porte sur les conditions de logement, habituellement d'un ou plusieurs quartiers ouvriers de Montréal. Ces mémoires analysent souvent une plus grande quantité de facteurs que les précédents et ces facteurs sont plus facilement soumis à des procédés d'objectivation. Par exemple, le candidat ou la candidate s'interrogera sur les revenus familiaux, le type de logement habité et l'opinion des familles visitées sur la situation du logement, plutôt que de juger de leur sentiment religieux pour déterminer les raisons de leurs mauvaises conditions de vie. Peut-être à cause de cette plus grande profondeur d'analyse, les causes évoquées tiennent d'abord aux contraintes économiques auxquelles les familles ouvrières ont à faire face, avant d'aborder les facteurs externes, comme la responsabilité des gouvernements. Ainsi, quelques travailleurs sociaux, dont Denise Choinière-Mercier, constatent qu'un certain nombre de familles auraient les moyens d'avoir un meilleur logis, mais soit un tel logement est introuvable, soit le prix en est tellement gonflé qu'il devient inabordable⁴⁷. On évoque aussi la forte hausse du coût de la vie, datant de la guerre; cette hausse n'ayant pas correspondu à une augmentation proportionnelle des salaires, de nombreux ménages doivent faire preuve d'imagination pour boucler leur budget⁴⁸. De telles conclusions sont essentiellement tirées des résultats de l'enquête, et reflètent donc, en principe, l'opinion et/ou la situation réelle des familles ayant à composer

⁴⁷ Denise Choinière-Mercier, *Analyse des conditions de logement chez 85 familles canadiennes-françaises catholiques de la paroisse St-François-Solano de Montréal de mai 51 à mai 52*, Mémoire de M. Sc. (Service social), Université de Montréal, 1954, p. 18.

⁴⁸ Isabelle Bergeron, *Le budget familial et les problèmes sociaux*, Mémoire de M. Sc. (Service social), Université de Montréal, 1945, p. 20.

avec la pénurie de logements de qualité. Contrairement aux mémoires portant sur les taudis, les travailleurs sociaux qui analysent les conditions de logement générales d'un quartier ont des idées préconçues beaucoup moins transparentes et ne cherchent pas, dès l'introduction de leurs mémoires, à poser les questions dont les réponses renforceront ces idées préconçues.

À partir des journaux et des rapports municipaux, les travailleurs sociaux complètent leur explication en évoquant la forte augmentation de la population à la suite de l'exode rural et du grand nombre de mariages célébrés durant les années quarante, conjuguée aux restrictions imposées par le fédéral dans le domaine de la construction. Ces causes sont toutes liées à la Deuxième Guerre mondiale et reprennent largement les interprétations généralement admises dans la sphère publique. Un travailleur social, cependant, attire l'attention sur les techniques de construction désuètes. Malheureusement, Paul Gauthier se contente, dans son analyse, de constater que « la technique de construction ne s'est guère améliorée » et suggère de « changer la technique actuelle de la construction pour obtenir des habitations à bon marché »⁴⁹. On devine qu'il parle plutôt des coûts reliés à la construction que de principes d'urbanisme ou de qualité matérielle des logements, sans pouvoir élaborer sur la question.

Finalement, un candidat a inclus dans son guide d'entrevue une question sur les causes que les familles ouvrières elles-mêmes attribuent à la crise du logement. Sur les cinquante familles qu'il a visitées, l'opinion est partagée entre le gouvernement et les immigrants⁵⁰; ce type de réponse montre tout d'abord que les

⁴⁹ Paul Gauthier, s.j., *Le logement familial à prix modique à Montréal*, p. 24.

⁵⁰ René Lalonde, *Taudis foyer de malheurs?*, p. 96.

gens victimes de la crise du logement lui attribuaient des causes extérieures, sur lesquelles il était impossible pour eux d'avoir une prise. La mention du fait immigrant est d'ailleurs fort intéressante, en cela que seuls deux des mémoires consultés font état de la forte immigration qui a suivi la fin de la Deuxième Guerre mondiale à Montréal⁵¹.

Nous pouvons proposer quelques éléments d'explication à une omission qui aurait pu apporter de l'eau au moulin de l'argumentation, l'immigration ayant accentué la surpopulation commencée avec l'exode rural. Tout d'abord, la plupart des travailleurs sociaux spécifient clairement que, lors de leurs visites, ils ont évité les maisons où ne demeuraient pas des familles canadiennes-françaises, habituellement pour une question de langue, ou encore de religion (les anglophones sont majoritairement protestants, selon les auteurs). Ensuite, leur œuvre de relèvement social et moral vise spécifiquement les familles catholiques et canadiennes-françaises, de par la charte de l'École de service social de Montréal⁵². Les anglophones et les non catholiques ne font donc pas partie de la communauté à relever. Enfin, une méconnaissance de la réalité immigrante a pu inciter ces candidats à la maîtrise à ne pas s'aventurer sur le terrain glissant de la diversité ethnique, facteur additionnel à prendre en compte lors de leur analyse de la situation⁵³.

Bien que la responsabilité des gouvernements ne soit pas soulignée à grands traits, comme dans le discours des experts municipaux, les trois niveaux de gouvernement, on le devine, sont blâmés pour leur inertie face à ce qui est considéré

⁵¹ Yvonne Roy, *Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal*; René Lalonde, *Taudis foyers de malheurs?*

⁵² Lionel-Henri Groulx, *Le travail social*, pp. 38-39.

⁵³ Sur le cloisonnement ethnique à Montréal, voir Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal*, pp. 44-52, 164-166.

comme une aberration à l'ère moderne et scientifique qui suit la guerre. Dans la plupart des cas, on s'attarde surtout aux responsabilités du fédéral et du municipal. Avant 1948, le gouvernement de Québec n'est pas cité. À partir de cette date, la loi provinciale de l'Habitation entrera en vigueur, et sera considérée comme un élément de solution adéquat.

Nous avons pu constater, au cours de cette analyse, qu'on ne peut considérer le discours des travailleurs sociaux d'un seul bloc; bien qu'ils partagent tous la même formation et le même but, soit le relèvement de la famille canadienne-française, la perspective selon laquelle ils choisissent de traiter du logement teinte leur interprétation du problème. Ceci permet d'envisager un plus large éventail de causes ayant mené à la crise du logement, des fautes individuelles aux phénomènes socioéconomiques plus larges. Cependant, cette diversité rend aussi l'analyse plus difficile, en cela que la personnalité du candidat ou de la candidate à la maîtrise prend parfois une place prépondérante dans l'analyse du problème. L'identification de ces travaux à un courant professionnel précis n'est pas toujours possible, bien que tous consacrent de quelques lignes à quelques pages de leur mémoire à attester de la scientificité et de l'objectivité de leur recherche. Cette insistance sur la scientificité de la démarche est d'ailleurs déconcertante lorsque, comme dans le cas de Berthe Fortin, le candidat mélange allègrement des caractéristiques purement subjectives avec des caractéristiques objectivement observables : « nous verrons la substitution du logement salubre et économique au taudis cher et surpeuplé, agent de déchéance physique et morale, générateur d'alcoolisme, de tuberculose et de vice »⁵⁴ (figure 6); à aucun moment, elle n'explique au lecteur comment elle a pu mesurer la déchéance

⁵⁴ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. v.

Figure 6



Un exemple de surpeuplement : une famille entière réside dans cette pièce du boulevard Saint-Laurent au moment de l'enquête de Berthe Fortin, en 1945 (Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 78).

morale et le vice chez les familles qu'elle a visitées. Tout comme Yvonne Roy, Berthe Fortin a tendance à déduire les réponses à partir de l'attitude ou de la réaction des mères de famille à sa visite, jamais annoncée, ou encore elle fait indirectement des liens, par exemple, entre propreté et moralité : « une famille demeure dans une cave d'une malpropreté repoussante. [...] La maman [...] est une personne dénaturée, pervertie, sans aucun sens moral »⁵⁵. Il est difficile de ne pas considérer un tel enchaînement comme un lien de cause à effet.

Ces contradictions et cette complexité entourant la scientificité et l'aspect moral de la démarche des travailleurs sociaux attestent néanmoins du processus de professionnalisation qui a cours après la guerre dans cette discipline qui n'a que récemment fait son entrée à l'Université de Montréal. Selon Lionel-Henri Groulx, il faudra une, peut-être deux générations de travailleurs sociaux formés dans cette ambiguïté avant d'en arriver à une conception véritablement « scientifique » de la profession⁵⁶.

2.2.3 L'Action catholique : à la rescousse de la famille ouvrière

Le nombre des habitations en rapport avec celui de la population est à la base du problème; il ne constitue pas le problème à lui seul.
Arthur Saint-Pierre⁵⁷

Lorsque les animateurs du catholicisme social expliquent les causes à l'origine de la crise du logement – exercice qui semble être superflu dans certains cas, soit parce que

⁵⁵ *Ibid.*, p. 51.

⁵⁶ Lionel-Henri Groulx, *Le travail social*, chapitre 1.

⁵⁷ Arthur Saint-Pierre, « Le problème actuel du logement », p. 138.

la crise est une réalité si connue que l'expliquer devient un « truisme »⁵⁸, soit parce qu'on s'attache surtout à démontrer l'importance de ses méfaits sur la famille –, ils s'attardent surtout à la situer dans la moyenne durée : dans la grande majorité des cas, encore une fois, on parle d'abord des effets de la grande dépression et de la Deuxième Guerre mondiale.

Les familles victimes de la crise ne sont nullement visées – absentes des discours portant sur les causes, elles semblent avoir subi passivement la force de phénomènes modernes majeurs que sont l'industrialisation, la guerre, le capitalisme individualiste. Sans toujours expliciter ces affirmations qui semblent aller de soi, des membres du clergé réifient ces processus, qui prennent la forme de coulées de laves destinées à englober la famille ouvrière jusque dans son logis :

(...) c'est ainsi que se sont créées dans toutes les villes industrielles d'Europe, pour durer jusqu'à aujourd'hui, des zones considérables d'habitations insalubres, véritable défi à la dignité humaine et chrétienne des gagne-petit *obligés d'y traîner leur existence malheureuse*.⁵⁹

Cette optique illustre clairement les buts et aspirations de l'Action catholique au Québec, entre autres, tels que définis par l'École sociale populaire. Cette institution, fondée en 1911, vise en effet à sauvegarder la famille ouvrière, menacée dans sa foi et dans sa survie par le capitalisme, l'individualisme, la modernité et l'urbanisation désordonnée⁶⁰. L'analyse de la crise du logement qu'en font ses animateurs ne peut que s'inspirer de leur ligne de pensée et d'action générale, qui est alimentée à la base

⁵⁸ Rodolphe Laplante, « La famille a droit à l'espace vital, en particulier au logement convenable », *SSC. XXVI^e session – Québec 1959. Mission et droits de la famille*, Montréal, Secrétariat des Semaines sociales du Canada, 1959, p. 94.

⁵⁹ Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement et la famille », *SSC. XVII^e session, Nicolet, 1940. Le Chrétien dans la famille et la nation*, Montréal, Secrétariat des Semaines Sociales du Canada, 1940, p. 147. Le souligné est de nous.

⁶⁰ Voir Chantal Quesney, *Pour une politique de restauration familiale : une analyse du discours de l'école social populaire dans le Québec de l'entre-deux-guerres*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 1998.

par l'encyclique papale *Rerum Novarum* (1891), mais aussi, au cours des décennies, par d'autres encycliques et les écrits des évêques du monde entier.

D'un point de vue s'approchant plus du pragmatisme caractérisant l'Action catholique, d'autres acteurs n'hésiteront pas à évoquer des causes plus directes à la crise. Ainsi, durant les années suivant immédiatement la guerre, on parle surtout des effets du conflit sur le marché locatif montréalais : arrêt presque complet de la construction, arrivée massive de travailleurs de la campagne, augmentation du nombre de mariages, donc création de nouveaux ménages cherchant à s'établir. Il ne faut pas s'étonner des ressemblances avec les deux autres discours : non seulement l'énoncé de ces causes est quasi-incontournable tant elles sont visibles, mais le catholicisme social et ses membres n'échappent pas à la vague « scientifique » d'après-guerre. En effet, certains des invités des *Semaines sociales du Canada* sont des urbanistes, des ingénieurs, des experts dans des domaines qui n'ont rien de religieux, et *Relations* cite, de temps à autres, les statistiques de la *Gazette du travail* fédérale sur le logement⁶¹. Le discours catholique tient son originalité du fait que, pour certains de ses membres, l'exode rural n'est pas simplement une donnée démographique, mais une perversion de la mission canadienne-française :

Pourquoi donc forcer nos fils de cultivateurs à venir battre le trottoir, à supplanter nos citadins au rare travail qui doit leur revenir et à trahir une vocation de naissance? On ne démolit pas impunément le naturel d'un peuple : [...] pourquoi les cultivateurs produiraient-ils toujours des déserteurs, salariés ou chômeurs?⁶²

Bien que l'expression de cette inquiétude ne soit pas autant exacerbée chez tous les auteurs que chez Alexandre Dugré, qui a écrit les lignes précédentes, il reste que

⁶¹ « Avec ou sans commentaires. Statistiques sur l'habitation », *Relations*, vol. XIII, no 147 (mars 1953), p. 70-71.

⁶² Alexandre Dugré, s.j., « De la place pour dix millions », *Relations*, vol. VI, no 61 (janvier 1946), p. 21.

l'aile cléricale de l'Action catholique interprète les statistiques démographiques d'une façon différente de celle notée chez les experts municipaux.

La préoccupation principale du catholicisme social étant le mieux-être de la famille, conçue selon le modèle chrétien, l'empêchement à l'épanouissement naturel de la cellule de base de la société que représente la crise du logement n'a pu que choquer des individus qui militaient en faveur du mieux-être de la famille. Tout comme la question des taudis, cet aspect de la crise s'attache plus à la qualité du logement familial montréalais qu'à un manque du point de vue de la quantité. La qualité du logement, comme nous pourrons le constater dans les chapitres subséquents, a une très grande importance pour les animateurs de l'Action catholique, qui voient un type très particulier de logement convenant à la famille canadienne-française catholique et à la réalisation de sa mission providentielle. Cette insistance sur la qualité n'est pas propre au discours de l'Action catholique; elle y prend toutefois une connotation spécifique, liée au projet de rechristianisation des familles ouvrières.

Les autorités civiles, encore une fois, prennent aussi leur part du blâme. Immédiatement après la fin de la guerre, on s'attaque surtout au fédéral et au municipal. Les autorités fédérales, par exemple, sont blâmées pour avoir décidé de limiter la construction domiciliaire en dépit des besoins de la population et ce, en réponse à l'effort de guerre. De son côté, la municipalité est mise en cause pour avoir refusé, en décembre 1944, l'aide d'Ottawa sous prétexte que la présence d'un agent du gouvernement canadien empièterait sur l'autonomie administrative de Montréal. De nombreux organismes et particuliers avaient d'ailleurs écrit au Comité exécutif pour se plaindre d'une telle décision, à un moment où les grands principes auraient

dû, selon eux, passer après les conditions de vie des travailleurs participant quotidiennement à l'effort de guerre⁶³. Toutefois, il se trouve peu d'auteurs pour critiquer ou même commenter la loi fédérale de l'Habitation, visant à faciliter l'accès à la propriété par des taux d'intérêt hypothécaire avantageux. Il est vrai que ce programme d'habitation a été assez peu populaire au Québec, surtout lorsqu'on le compare avec l'impact qu'il a eu sur le développement des banlieues en Ontario, par exemple. Selon Paul-André Linteau, la cause de ce moindre impact au Québec est que le programme favorise la construction de maisons unifamiliales, alors que la construction au Québec est plutôt axée sur les duplex et les triplex⁶⁴. Magda Fahrni, cependant, souligne le fait que les Montréalais n'ont probablement pas les moyens, malgré les taux hypothécaires avantageux que le programme fédéral permet, de se payer une maison unifamiliale⁶⁵. Par la suite, au fur et à mesure que le souvenir de la guerre s'estompe, les animateurs du catholicisme social remarquent plutôt les tergiversations bureaucratiques des trois niveaux de gouvernement – municipal, provincial et fédéral : « Le public assiste depuis des années à un spectacle qui n'a rien d'amusant, quand il songe aux innombrables familles qui en font les frais : les municipalités lancent la balle aux provinces, celles-ci la passent au fédéral, qui ne tarde pas à la renvoyer aux provinces ou aux municipalités⁶⁶ ». À ce moment, on ne cherche plus à expliquer l'origine de la crise du logement, mais sa persistance. Il y a bien la loi provinciale de 1948, qui a sensiblement les mêmes objectifs et les mêmes

⁶³ DGDA, VM1, S3, D77359, « Pétition au comité exécutif – cité de Montréal. Re : Décret fédéral sur l'utilisation de toutes les habitations disponibles dans les régions congestionnées », janvier 1945. La pétition est signée par divers organismes, majoritairement anglo-protestants.

⁶⁴ Linteau, Durocher, Robert, Ricard, *Histoire du Québec contemporain, tome II*, pp. 279-280.

⁶⁵ Magda Fahrni, *Under Reconstruction*, pp. 263-264.

⁶⁶ « Éditoriaux. Logement et anarchie... »; voir aussi « La crise du logement », *Relations*, vol. XII, no 135 (mars 1952), p. 71; commentaires d'un article de Paul Sauriol, du *Devoir*, commentant la même question.

méthodes que la loi fédérale, soit l'encouragement à l'accès à la propriété, mais ce n'est pas suffisant aux yeux d'hommes d'Église qui visitent plus souvent qu'autrement des taudis ou bien des appartements de trois pièces qui abritent une douzaine de personnes.

La particularité des commentaires des animateurs du catholicisme social tient surtout au fait qu'ils ne cherchent pas, a priori, à pointer des responsables du doigt. On s'en tient, le plus souvent, à l'évocation de phénomènes graves, comme la grande dépression et la guerre, responsables de l'aspect matériel de la crise. Un second aspect est soulevé, cependant, et c'est l'importance morale de la crise. C'est au sens moral chrétien que les animateurs font appel lorsqu'ils dénoncent la pratique « anticonceptionnelle » des propriétaires de logements, ou qu'ils décrivent le désespoir des familles pauvres à la recherche d'un logement convenable. La mission de la famille est sans cesse compromise, victime d'un cercle vicieux où crise du logement et misère morale se pourchassent.

Conclusion

Une comparaison des trois discours fait ressortir immédiatement la position inconfortable des experts municipaux, qui sont à la fois acteurs et observateurs de la situation. Tout en faisant face à de nombreuses critiques, ils ne peuvent ignorer la question et doivent même reconnaître leur propre responsabilité face à la crise du logement, en tant que membres de l'administration municipale. Après la guerre, la situation de l'État face aux citoyens n'est plus la même et les échos libéraux des discours municipaux doivent être tempérés par une certaine conscience sociale. La

crise du logement, à partir de ce moment, n'est plus un phénomène inhérent à l'industrialisation et à l'urbanisation qui affecterait surtout les ouvriers paresseux; elle devient une perversion de l'ère moderne, une conséquence d'un individualisme maintenant associé à un égoïsme malsain. Cette évolution touche aussi, mais différemment, le discours des travailleurs sociaux : si quelques-uns des mémoires étudiés soulignent à traits gras la dichotomie bon pauvre/mauvais pauvre, victime/délinquant, on remarque la prédominance, surtout à partir de la toute fin des années quarante, de travaux de recherches axés sur des analyses de données objectivées.

Enfin, au sein de l'Action catholique, si on perçoit les derniers échos du regret face à l'exode rural et à l'échec du mouvement de colonisation des décennies précédentes, on sent que les animateurs passent rapidement à autre chose. Comme les travailleurs sociaux, on soulève des questions concrètes, quantifiées, on pointe du doigt des institutions laïques, surtout les trois niveaux de l'État, et par dessus tout, on plaide. On plaide la cause des familles coincées par une crise sur laquelle nul ne semble avoir de prise; en conséquence, les institutions en place ne peuvent qu'accorder leur compassion aux victimes. L'énumération des causes de la pénurie de logements de qualité témoigne de l'impuissance de ces hommes et de ces femmes devant des phénomènes comme la guerre ou l'industrialisation. Comme nous le verrons dans les chapitres subséquents, les animateurs de l'Action catholique prennent la parole que semble leur laisser la classe ouvrière, pour réclamer, contester, critiquer le sort qui lui est fait, dans un milieu – la ville – qu'on ne peut plus fuir, mais qu'on peut chercher à modifier pour l'apparenter à la campagne, lieu moral par excellence. À travers tous ces discours, il reste la famille ouvrière, souvent décrite

comme une victime muette et passive. De temps à autres, cependant, un commentateur a pris la peine de considérer les sujets à l'étude comme ayant des voix. Il en est ainsi de René Lalonde, travailleur social qui a inclus, dans ses visites, quelques questions servant à sonder les opinions et aspirations des familles ouvrières de Saint-Henri⁶⁷. Il est remarquable que si peu d'articles fassent mention des opinions réelles des ouvriers; même lorsque les auteurs ont effectivement visité des familles victimes de la crise, ils ne prennent pas la peine de noter leurs témoignages, leurs opinions, les façons dont elles vivent la situation. Le lecteur sait assurément à quel point l'auteur(e) est scandalisé(e) ou choqué(e) par la crise, mais l'ouvrier n'a que rarement la parole.

Nous sommes donc en présence de discours qui se rejoignent évidemment sur le fond de la question, en ce qui a trait aux causes générales de la crise du logement, mais qui se différencient dans leurs propos et leurs attitudes, entre autres parce que les émetteurs n'ont pas tous les mêmes buts : les experts municipaux, petit à petit, penchent vers une gestion nouvelle du monde urbain, basée sur l'expertise en sciences sociales et urbaines. De leur côté, les animateurs de l'Action catholique, dans le cadre de leur projet de rechristianisation de la famille, voient le logement ouvrier malsain comme un obstacle à l'accomplissement de ce projet. Les travailleurs sociaux voient aussi le logement ouvrier comme une menace à la remoralisation des familles, mais aussi comme un remède à leurs maux, comme nous aurons l'occasion de le constater dans les prochains chapitres.

La famille est définitivement perçue comme une entité menacée à l'époque. Cette menace, dans les discours, émerge de trois événements majeurs : d'un côté, il y

⁶⁷ René Lalonde, *Taudis foyer de malheurs?*, pp. 95-100.

a la crise des années trente et la Deuxième Guerre mondiale. De l'autre, il y a l'émergence de la guerre froide. Les événements du passé ont infligé une série d'épreuves et de dommages aux familles tiraillées, séparées, délaissées. La fin de la Deuxième Guerre mondiale est alors perçue comme un recommencement. Marquée au sceau de l'espoir, la fin du conflit laisse entrevoir la guérison de ces blessures par un retour au « bon vieux temps », celui d'avant la guerre, d'avant la crise. Mais rapidement, avec la guerre froide, surgit une nouvelle menace⁶⁸, le communisme, à laquelle les famille peuvent résister en adoptant, cette fois, de nouveaux comportements et de nouvelles normes. Ces aspects seront mieux abordés dans le chapitre 3, alors que nous verrons que dans l'esprit des contemporains, ces menaces n'étaient pas seulement des paroles en l'air, mais des réalités tangibles.

⁶⁸ Bien que la « peur rouge » date d'avant 1945, la guerre froide lui a donné une toute nouvelle envergure.

Chapitre 3

Les conséquences de la crise : la vulnérabilité des familles ouvrières

Tout être humain a droit à un certain minimum de confort pour se bien développer moralement et physiquement, et mentalement. Y-a-t-il [sic] ce minimum de confort dans ces milieux malsains et surpeuplés où il manque du strict nécessaire?
Berthe Fortin¹

L'analyse des causes attribuées à la crise du logement par les contemporains a démontré l'importance qu'ils lui ont accordée en tant que crise moderne, résultat de problèmes tant économiques (la crise des années trente) que nationaux (la guerre) ou politiques (l'administration fédérale). Cette gravité se manifeste aussi dans les conséquences qui lui sont associées. En discutant du problème majeur que pose la question du logement à Montréal, les observateurs insistent fréquemment sur ses effets sur les individus, les familles et la nation dans son ensemble. Experts municipaux, catholiques sociaux et travailleurs sociaux attribuent à la pénurie de logements des répercussions qui touchent la santé physique des ouvriers, l'avenir incertain de la nation canadienne-française et du régime démocratique. Pour chaque groupe, l'exposé des effets de la crise devient la base d'un plaidoyer en faveur d'une résolution rapide du problème. Bien que la majorité des conséquences attribuées à la crise soient communes aux trois discours, l'impact et l'influence accordés à chacune varie d'un groupe à l'autre. En effet, il y a un lien entre les préoccupations des auteurs, le projet social auquel ils s'identifient, et le type de répercussion qu'ils considèrent comme étant le plus dommageable. La même réflexion s'applique aux

¹ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 31.

solutions proposées pour sortir les Montréalais de l'impasse du logement et que nous étudierons dans le prochain chapitre. Pour l'instant, nous nous attacherons à distinguer les divers effets attribués à la crise, selon chaque type de discours. Nous soulignerons également le lien qui est souvent fait entre la famille et l'ensemble plus large qu'est la nation. Pour reprendre l'expression de Jean Deschamps, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales (HÉC) et collaborateur à de nombreuses publications de l'Action catholique, « sur le plan social, il en est de même que sur le plan familial »². Nous insisterons aussi sur le fait que les observateurs discutent, non seulement des conséquences tangibles, immédiates, mais aussi des conséquences éventuelles, probables de la crise du logement.

3.1 Les travailleurs sociaux : la ruine physique et morale de la famille

Le logement exerce sur l'organisme humain et sur l'évolution de l'espèce, une influence considérable.
Berthe Fortin³

Les travailleurs sociaux attribuent de nombreux comportements, généralement déviants, aux mauvaises conditions de logement, elles-mêmes conséquences de la pénurie d'habitations. Certains vont même mettre sur leur compte l'état de santé déplorable des familles visitées. En effet, comme il y a peu ou pas de nouveaux logements qui se construisent durant les années de crise et de guerre⁴, le stock

² Jean Deschamps, « L'habitation familiale », *SSC. XXVII^e session – Nicolet, 1950. Le Foyer base de la société*, Montréal, Institut social populaire, 1950, p. 108.

³ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 14.

⁴ En effet, si, en 1928, il y a eu 7620 nouveaux logements construits à Montréal, ce nombre est passé à 577 en 1934 – pire année de la décennie de crise –, puis à 1484 en 1941, avant de remonter progressivement à 4082 en 1944. Il faudra cependant attendre les années cinquante avant que le nombre de nouveaux logements construits annuellement passe le cap des 10 000. Rappelons que la Ville de Montréal estimait, en 1942, avoir besoin de 50 000 logements neufs avant la fin de 1945, pour combler les besoins les plus urgents. (DGDA, VM1, S3, D77359-1, « Le logement à Montréal »; DGDA, VM1, S3, D68832-1, « Rapport du Service d'urbanisme, Comité de l'Habitation », p. 3).

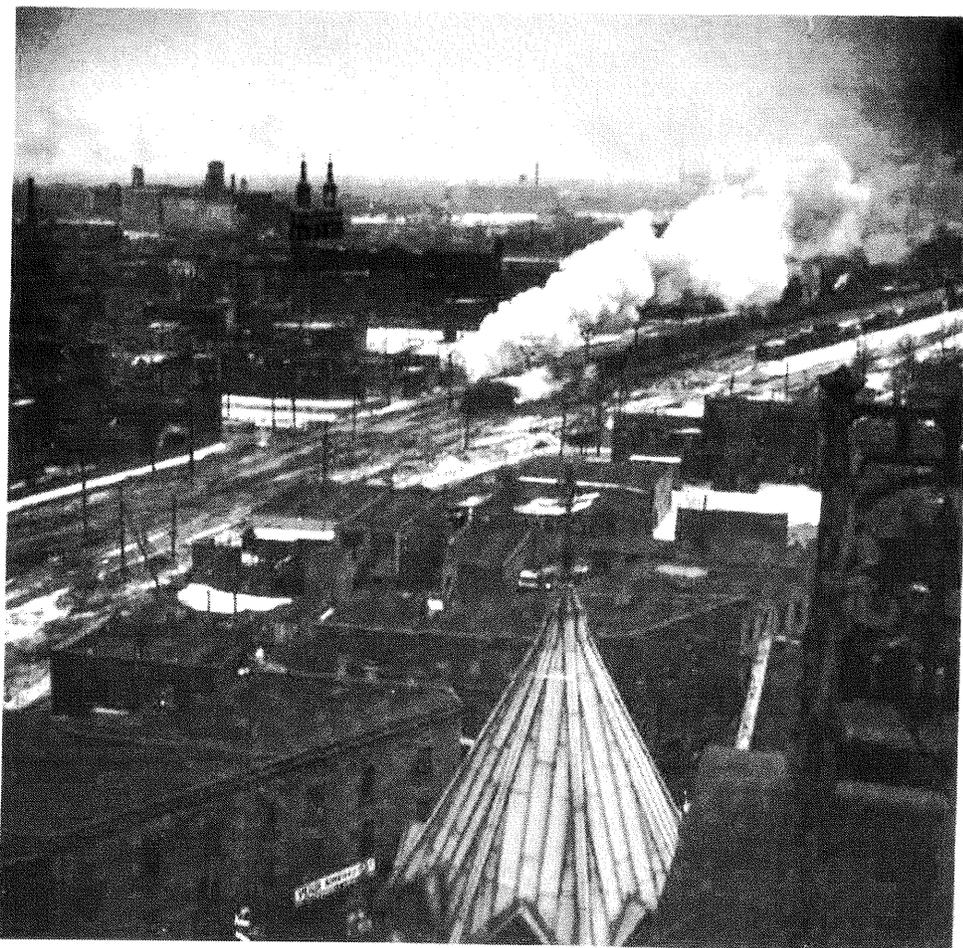
existant continue à vieillir et devient progressivement vétuste et insalubre, d'où la déchéance des familles condamnées à vivre dans de telles habitations. Il est à noter que, au fur et à mesure que les années passent, les travailleurs sociaux ne soulignent pas l'augmentation de la construction résidentielle dans la grande région montréalaise, pourtant réelle⁵, si ce n'est pour signaler son insuffisance ou sa mauvaise qualité. Cette omission est peut-être due au fait que la majorité des candidats étudient des quartiers de Montréal au peuplement ancien, comme Saint-Henri (figure 7) ou Saint-Jacques, qui n'ont plus d'espace pour de nouvelles constructions et dont le patrimoine bâti a, plus souvent qu'autrement, été mal entretenu ou mal conçu⁶. Mais il pourrait aussi s'agir d'une stratégie discursive : à quoi bon souligner les améliorations dans un travail visant à justifier l'intervention des travailleurs sociaux?

Parmi les mauvaises conditions qui reçoivent l'attention des travailleurs sociaux, nommons rapidement l'entassement et le surpeuplement, l'humidité, le manque de lumière, le manque d'hygiène, la présence de vermine, la vétusté du logement et des meubles qui s'y trouvent, le coût exagéré du loyer et, de façon plus générale, l'aspect industriel ou commercial du quartier où le logement est situé. Ces conditions entraînent d'abord des conséquences visibles au sein même de la famille, tant au plan moral que physique, mais aussi au niveau de la société toute entière. Les travailleurs sociaux insistent en plus sur les conséquences envisageables pour les familles et la nation, si rien n'est fait pour enrayer la crise du logement.

⁵ En 1954, il y a eu 11 389 nouveaux logements construits à Montréal, et 13 633 en 1955. (DGDA, VM171, *Rapport préliminaire du Service de Santé pour l'année 1955*, p. 9.)

⁶ Pauline Meilleur (INDBC), *Recherche sociale. Un quartier de la cité de Montréal « Bourget »*, M.Sc. (Service social), Université de Montréal, 1942, p. 50.

Figure 7



Vue du sud-ouest de Saint-Henri. (René Lalonde, *Taudis foyer de malheurs?*, p. 1).

3.1.1 Les conséquences familiales : la moralité et la santé mises à l'épreuve

3.1.1.1 Deux façons de percevoir la classe ouvrière

En analysant les conséquences morales de la crise du logement sur la famille, nous avons remarqué une division majeure entre travailleurs sociaux, qui émane, selon nous, de perceptions différentes de la classe ouvrière. D'un côté, certains travailleurs sociaux attribuent à l'influence du milieu une apathie généralisée chez les gens « victimes » de la crise du logement⁷. De l'autre, il se trouve des travailleurs sociaux qui donnent un plus grand rôle aux membres des familles ouvrières dans leur analyse, à leurs actions, réactions et sentiments, donnant un aperçu plus dynamique du problème. La première manière de penser est bien illustrée par la citation suivante :

Nous admettons que dans les familles visitées nous avons constaté de la négligence, une sorte d'apathie de la part du maître et de la maîtresse de maison. En général on ne se plaint pas, on subit son sort. Nous croyons que, transplantés dans des logis plus grands, plus éclairés, plus confortables, les pauvres ouvriers et leurs épouses retrouveraient de l'énergie et le goût de vivre.⁸

Cet extrait fait état de préjugés à l'égard des classes pauvres, qui subiraient leur sort de manière passive, dans l'attente d'être sauvés par une intervention extérieure, dans ce cas-ci, par un déménagement dans un milieu meilleur, qui enrayerait le processus d'étiollement en cours. Le terme « transplantés » ne fait qu'ajouter à cette image de passivité. Une travailleuse sociale, l'infirmière Berthe Fortin, va même jusqu'à imputer des maladies mentales aux conditions de logement :

Un père de famille de 7 enfants [...], souffrant de déficience mentale, sans emploi depuis quatre mois, vivant actuellement dans une cave, avait logé

⁷ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 130; Pauline Meilleur, INDBC, *Recherche sociale*, p. 51.

⁸ Isabelle Bergeron, *Le budget familial et les problèmes sociaux*, pp. 26-27.

auparavant durant la saison d'été, dans un poulailler, situé dans le nord de la Ville. À notre avis, la condition mentale de ce malade trouve son explication dans ces conditions d'existence.⁹

L'auteure n'indique cependant pas quels comportements ou indices l'ont menée à considérer ce père de famille – dont le plus jeune enfant n'a que 8 mois – comme étant déficient mentalement. Ce type d'analyse fait appel à l'influence primordiale de l'environnement sur les comportements, tout en faisant abstraction de facteurs comme la pauvreté, l'éducation reçue ou les relations entre les membres d'une même famille. Mona Gleason, dans son analyse du discours normatif des psychologues d'après-guerre, a montré qu'ils attribuaient nombre de comportements à ces derniers facteurs; lorsqu'elle explique le processus de légitimation de la profession de psychologue, elle indique bien la transition entre le recours aux thèses hygiénistes, qui voulaient que les troubles mentaux soient héréditaires et génétiques, donc incontrôlables, et la thèse environnementale, qui tient compte avant tout des relations interpersonnelles, des comportements et de l'éducation, soit, de facteurs contrôlables et modifiables¹⁰. Ainsi, malgré des approches qui semblent disparates à première vue, les travailleurs sociaux et les psychologues auraient en commun l'attribution de comportements et de tares à des facteurs changeables. Si dans le dernier cas c'est l'individu qui doit faire l'objet de transformations, dans le premier cas, ce sont les conditions matérielles et l'environnement qui sont au centre de l'intervention.

Les travailleurs sociaux qui voient les ouvriers de manière plus dynamique ne nient pas le fait que nombre des familles sont, ou du moins se sentent, coincées dans une situation qui peut sembler sans issue, et ils ne considèrent pas nécessairement

⁹ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 61.

¹⁰ Mona Gleason, *Normalizing the Ideal*, chapitre 1, particulièrement la page 24.

qu'elles arriveront à s'en sortir par elles-mêmes, uniquement par un effort de leur volonté. Ils soulignent toutefois le fait que ces pères et ces mères de familles ont des aspirations, tant pour eux que pour leurs enfants, et qu'il se dégage plus de honte et de gêne face à leur situation que d'apathie¹¹ :

En général, il ressort que les familles attachent beaucoup d'importance à l'état, à l'aspect et au confort des logements qu'elles habitent et, très souvent, contribuent par des travaux à améliorer ces conditions. Celles qui sont moins avantagées que les autres ressentent de la gêne ou de la tristesse vis-à-vis leur sort.¹²

Ces deux perceptions de la classe ouvrière influencent la façon dont les travailleurs sociaux envisagent les conséquences de la crise du logement sur les familles concernées.

3.1.1.2 La moralité catholique mise à l'épreuve

Les travailleurs sociaux qui voient les familles ouvrières comme subissant passivement leur sort sont en effet plus enclins à insister, dans leur analyse, sur les *conséquences morales* de la crise du logement : immoralité et perversion sexuelles, diminution de la pratique religieuse. Ces aspects se retrouvent dans tous les mémoires consultés, même ceux qui sont moins marqués par la dimension morale de la pauvreté, mais l'importance accordée à chacun des aspects variera d'un auteur à l'autre.

De manière générale, en ce qui concerne la sexualité, les travailleurs sociaux vont pointer du doigt les logements où le manque d'espace force des personnes de

¹¹ René Lalonde, *Taudis foyer de malheurs?*, pp. 89-90; Denise Choinière-Mercier, *Analyse des conditions de logement*, pp. 2, 3; Paul Gauthier, s.j., *Le logement familial à prix modique à Montréal*, p. 5.

¹² Denise Choinière-Mercier, *Analyse des conditions de logement*, p. 29.

sexes et/ou d'âges différents à dormir dans la même pièce, parfois dans le même lit :
 « La promiscuité engendrera la maladie et sera un piège tendu à la moralité »¹³. Cette pratique est décriée par tous, quoique plus ou moins acceptée quand les parents désapprouvent cette situation, mais affirment n'avoir d'autre choix :

Les fillettes se partagent la chambre des enfants, avec les autres garçons. Madame Rougemont n'aime pas beaucoup cette condition, mais elle ne peut trouver de logement plus grand, dont le prix du loyer soit proportionné à ses ressources.¹⁴

Dans d'autres cas, la pratique présumée d'activités sexuelles hors-norme est attribuée entièrement aux conditions de logement, et non aux individus :

Il y a une pénurie de lits pour le nombre des dormeurs, dans la grande majorité des foyers [visités]. Rares sont les personnes qui couchent seules. Nous constatons même qu'à plusieurs endroits, toute une famille couche dans un même lit. L'on s'imagine facilement qu'en face d'une semblable situation, les lois de la moralité soient difficilement observables. Avons-nous raison d'être surpris de trouver dans ces milieux tant de cas de vices – l'homo-sexualité [sic], de masturbation, d'incestes?¹⁵

Nous parlons de pratique présumée car, dans aucun cas, les travailleurs sociaux à l'étude n'ont relevé de cas clairs d'homosexualité ou d'inceste parmi les membres des familles visitées. Pour affirmer que ces vices sévissent dans la population, ils s'appuient sur les commentaires de voisins ou sur leurs propres observations :

La petite fille de 14 ans semble enceinte. [...] La petite fille de 14 ans dit qu'elle aimerait bien aller à la classe mais que sa mère ne veut pas. Elle dit que son père est bon pour elle. Elle semble l'aimer d'une façon particulière...¹⁶

¹³ Isabelle Bergeron, *Le budget familial et les problèmes sociaux*, p. 19.

¹⁴ Yvonne Roy, *Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal*, pp. 45-46.

¹⁵ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 74.

¹⁶ *Ibid.*, p. 79. Souligné dans le texte.

De telles affirmations, fondées sur aussi peu d'informations, sont caractéristiques du renforcement des normes sexuelles après la Deuxième Guerre mondiale, notées par plusieurs auteurs¹⁷. Ces normes n'acceptaient que les relations sexuelles entre deux personnes de sexes différents, mariées. Notons que tout ce qui concerne la masturbation, l'homosexualité et l'inceste est mis sur un pied d'égalité par les travailleurs sociaux et doit être réprimé en tant que signe de dérangement psychologique. Ces pratiques étaient considérées non seulement comme déviantes de la norme, mais comme des maladies guérissables. Dans le cas des deux citations précédentes, mais surtout la première, Berthe Fortin semble attribuer ces comportements sexuels au manque d'intimité et à la promiscuité dans laquelle vivent les familles ouvrières, promiscuité caractérisée par le manque d'espace pour dormir. En fait, la travailleuse sociale propose une vision de la classe ouvrière des plus extrêmes, suivant laquelle le « vice », tel qu'elle le conçoit, se trouve en chacun de ses membres et n'attend qu'une situation misérable, par exemple, la promiscuité et un environnement physique délabré, pour se manifester. Ce déterminisme semble caricatural, pourtant, Berthe Fortin était étonnée lorsque, au fil de ses visites, elle rencontrait une famille qui avait réussi à maintenir un niveau de moralité élevée malgré des conditions de logement médiocres.

Au bord de l'eau, une ancienne cabane à chaloupe; l'extérieur est en tôle tout rouillée [sic] et défraîchie. Toutefois l'intérieur a une apparence de propreté et de goût. (...) C'est le chef de famille, un peintre qui a lui-même amélioré les conditions d'habitation en se construisant une ralonge [sic] pour se faire une chambre à coucher. Ces gens manifestent beaucoup d'initiative. C'est un fait bien rare à remarquer dans nos visites.¹⁸ (figures 8 et 9)

¹⁷ Mona Gleason, *Normalizing the Ideal*, pp. 69-72; Mary Louise Adams, *The Trouble with Normal*, particulièrement pp. 91-98; Gaston Desjardins, *L'Amour en patience*, pp. 228-232.

¹⁸ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 83.

Figure 8*Figure 9*

Deux photos de la cabane où demeure une famille qui travaille fort pour améliorer ses conditions de vie. (Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 29).

Ainsi, malgré la plus grande ouverture d'esprit manifestée par certains travailleurs sociaux lorsqu'ils analysent l'impact des conditions de logement sur les familles ouvrières, une grande partie d'entre eux associe promptement manque d'espace et manque de morale.

Une autre conséquence des conditions de logement difficiles selon les travailleurs sociaux concerne la pratique et la ferveur religieuses. Tel que spécifié dans le chapitre précédent, ce ne sont pas tous les travailleurs sociaux qui tentent d'évaluer le degré de religiosité des familles visitées, mais la majorité d'entre eux évoquent le danger, pour le futur de la nation, d'une mauvaise éducation religieuse de la part des parents, ou d'une diminution de la pratique : « Peut-on vivre heureux dans de telles conditions? [...] Des enfants peuvent-ils aisément y faire l'apprentissage des devoirs du citoyen utile et de bon catholique? »¹⁹ Quand les auteurs n'ont pas clairement posé la question aux familles visitées, ils ont évalué la pratique et la ferveur religieuses à partir de signes extérieurs, mais courants à cette époque : présence de crucifix, d'images pieuses dans la maison, inscription des enfants dans les organisations paroissiales comme les filles d'Isabelle, ou même silence de l'interlocuteur lorsque l'enquêteur mentionne la pratique religieuse. Berthe Fortin va jusqu'à demander aux voisins ce qu'ils pensent de la pratique religieuse des familles qu'elle visite²⁰! Aucune des études ne permet d'établir un lien clair entre la baisse de la pratique religieuse et les conditions de logement; une telle donnée est difficile à mesurer, surtout quand les auteurs eux-mêmes avouent ne pas avoir su comment aborder la question pour recevoir des réponses sincères. Toutefois, les craintes

¹⁹ Yvonne Roy, *Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal*, p. 18.

²⁰ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, pp. 93, 128; Yvonne Roy, *Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal*, pp. 37-40.

exprimées face à l'éventualité de cette diminution et de ses conséquences montrent bien l'équation qui était faite entre identité canadienne-française, nationalisme et catholicisme. Les qualités du bon chrétien sont les qualités du bon Canadien français et il est possible de former, de développer ces qualités dans le cadre des institutions catholiques comme la paroisse et l'école. On comprend donc les craintes associées à une perte de contrôle sur l'assiduité des fidèles et l'association faite entre le degré de ferveur religieuse, la « santé » de la nation et la qualité des logements.

3.1.1.3 Salubrité et santé physique

À côté des conséquences à caractère essentiellement moral, les travailleurs sociaux sont habituellement d'accord pour faire le lien entre conditions de logement et santé physique. Ceux qui se sont attachés à visiter des taudis sont, encore une fois, plus enclins à souligner que l'humidité, la vermine et l'exiguïté de nombre de logements favorisent la contagion, la mauvaise santé générale, la tuberculose, le rachitisme, etc. Berthe Fortin, en particulier, a cherché à démontrer la relation entre taudis et tuberculose. Bien que son hypothèse n'aie pas été entièrement confirmée par son enquête, elle en demeure convaincue : « Pour ce qui regarde [sic] la tuberculose, les cas évidents sont en petit nombre. Toutefois si chaque famille était examinée dans ce sens, il en serait peut-être autrement »²¹. Elle remarque en outre que dans plusieurs des foyers qu'elle a visités, les enfants souffrent plus souvent qu'à leur tour de pédiculose, d'impétigo, de rachitisme²². Ce sont des maladies aussi associées à la pauvreté, au manque d'hygiène et à la malnutrition, mais selon la majorité des

²¹ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 13.

²² *Ibid.*, p. 18.

travailleurs sociaux, l'habitat est le premier responsable de ces déficiences physiques²³ : « Tous les membres de cette famille ont des prédispositions à la tuberculose. Tous sont aussi pâles et nerveux. Cette condition pourrait toutefois s'expliquer par leur situation actuelle de logement »²⁴. Aucun d'entre eux ne fait clairement le lien entre le fait que les taudis sont habités par des familles très pauvres et le degré élevé de maladies infantiles et autres. De manière générale, même dans les cas où le mémoire ne constitue pas un plaidoyer pour améliorer les conditions de logement à Montréal, on insiste fortement sur l'influence du milieu physique sur l'individu et la famille, plutôt que de faire intervenir un ensemble de facteurs, comme la situation économique, l'alimentation, etc.

3.1.2 Conséquences sociales : coûts sociaux et délinquance juvénile

Enfin, les travailleurs sociaux constatent que la crise du logement se répercute à la fois sur les individus et les familles, mais aussi, sur la société : ils associent directement les mauvaises conditions de logement avec la dissolution de la famille, la criminalité et la délinquance juvénile, l'alcoolisme et le coût des services publics. C'est d'ailleurs quand ils traitent de ces questions que les auteurs vont faire le plus appel à des statistiques, tant canadiennes qu'étrangères, pour démontrer que les quartiers où sont concentrés les logements « inadéquats » ou les taudis comptent de très hauts taux de criminalité et de délinquance juvénile, par exemple. Le fait que ce type de problèmes sociaux soient associés à la crise du logement montre bien le lien

²³ Voir, entre autres, René Lalonde, *Taudis, foyer de malheurs?*, pp. 60-62; Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*; Yvonne Roy, *Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal*; Paul Gauthier, s.j., *Le logement familial à prix modique à Montréal*, p. 16; Isabelle Bergeron, *Le budget familial et les problèmes sociaux*, pp. 19, 26.

²⁴ Yvonne Roy, *Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal*, p. 52.

implicite qui est fait entre les sphères privée et publique : si le logement, en principe privé, est inadéquat, il va mener, non seulement à la déchéance des individus à *l'intérieur*, mais aussi à *l'extérieur*. Une telle transposition dénote d'une volonté de justifier l'intervention publique – pas seulement de l'État, mais de groupes qui, comme les travailleurs sociaux, ont un projet social défini - dans le domaine privé qu'est le logement. Berthe Fortin résume ainsi la situation :

Un logement salubre adapté aux besoins de la famille, manque [au bonheur des familles visitées]... C'est alors que nous voyons ses membres aller chercher compensation ailleurs. Le père ira à la taverne – jouera les cartes; – la mère se voyant abandonnée acceptera souvent les avances d'un ami sympathisant. Les enfants se feront des compagnons dans les rues; ils feront partie de 'Gangs' éducatrice [sic] de vices sous toutes ses [sic] formes.²⁵

Cet extrait décrit très bien la dissolution de la famille, crainte par tous, à une époque où le divorce était pourtant difficile à obtenir civilement, et évidemment impossible à obtenir religieusement²⁶. Ci-dessus, l'auteure présente un des pires cas de figure pour l'époque, soit celui où les membres d'une famille, sous l'influence néfaste du milieu physique, le quittent pour s'adonner à toutes sortes de vices que *l'extérieur* procure. La dissolution morale peut aussi être provoquée par les tensions au sein de la famille, nées du surpeuplement²⁷. Les travailleurs sociaux mentionnent aussi des cas où il y a

²⁵ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 26.

²⁶ Bien que le divorce soit plus facile à obtenir dans d'autres provinces canadiennes, la crainte du divorce durant l'après-guerre n'est pas propre au Québec; Doug Owrarn le souligne dans sa biographie collective des baby-boomers, et l'explique entre autres par la forte volonté de « revenir à la normale » après la dépression et la guerre. « La normale » est alors définie par la prédominance de familles unies, dont le père travaille à l'extérieur et dont la mère prend soin de la maison, des enfants et de son mari. (Doug Owrarn, *Born at the Right Time*, pp. 28-30.)

²⁷ Isabelle Bergeron, *Le budget familial et les problèmes sociaux*, p. 19. La dissolution morale, par rapport à la dissolution physique, survient lorsque les membres de la famille continuent à vivre sous le même toit, mais n'ont plus de relations familiales d'amour, d'entraide ou d'éducation. Voir aussi Magda Fahrni, « The Romance of Reunion : Montreal War Veterans Return to Family Life, 1944-1949 », *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, NS 9, 1998. Elle y discute des difficultés domestiques liées au retour des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale. Elle estime que les problèmes de logement, qui ont forcé des jeunes mariés à

séparation de certains membres de la famille parce que le manque d'espace force les parents à envoyer certains enfants en orphelinat, ou dans la parenté, ce qui représente une dissolution physique de la famille, contrairement à la dissolution morale décrite auparavant. Peu importe sous quelle forme la dissolution se produit, les travailleurs sociaux n'ignorent pas les dangers qu'il y a à priver des jeunes de la supervision et du bon exemple de leurs deux parents. Finalement, les enfants sont toujours les premiers à souffrir de l'effritement des liens entre les membres de la famille, que cet effritement se manifeste sous forme de séparation physique ou morale.

La dissolution de la famille est liée de près au phénomène d'augmentation de la criminalité et de la délinquance juvénile, fortement décriée mais peu explicitée par les travailleurs sociaux²⁸. Ils s'emploient généralement, en évoquant la délinquance juvénile, à affirmer à quel point la crise du logement, en incitant les jeunes à sortir de la maison durant leurs loisirs, devient un facteur les poussant vers la criminalité et les gangs de rue. Si des travailleurs sociaux comme le jésuite Paul Gauthier s'appliquent à appuyer cette affirmation par des statistiques – le quartier Saint-Jacques, repaire de taudis, détiendrait le record montréalais de délinquance juvénile²⁹ – la majorité se basent sur l'exemple des familles qu'ils ont visitées pour affirmer que les mauvaises conditions de logement favorisent l'augmentation de la criminalité et de la délinquance juvénile, sans même définir de quoi il s'agit. Comme l'indique la citation de Berthe Fortin sur les « gangs », l'environnement extérieur est autant mis en cause que l'environnement du foyer comme tel, mais le foyer est néanmoins perçu comme

cohabiter avec leurs beaux-parents et parents, font partie des facteurs ayant provoqué des séparations (p. 190).

²⁸ Isabelle Bergeron, *Le budget familial et les problèmes sociaux*, p. 26; Paul Gauthier, *Le logement familial à prix modique à Montréal*, p. 17; Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, pp. 34, 43, 55.

²⁹ Paul Gauthier, *Le logement familial à prix modique à Montréal*, p. 17.

le premier responsable de la délinquance du fait qu'il « pousse » littéralement les jeunes à le fuir. En effet, si les logements montréalais avaient été conçus pour que les jeunes puissent bénéficier d'un espace privé, bien à eux, ou encore d'un endroit pour recevoir confortablement leurs amis à la maison, ils ne seraient pas tant incités à passer leurs moments de loisir à l'extérieur, hors de l'influence bénéfique de leurs parents, prétendent les travailleurs sociaux. C'est durant ces moments d'indépendance prématurée que des mauvaises fréquentations et de mauvais choix de loisirs surgiraient, emmenant éventuellement les adolescents plus « faibles moralement » à commettre des délits et à se retrouver sur les bancs de la cour juvénile. Contrairement au mouvement de loisirs organisés, qui prendra définitivement son envol au cours des années cinquante – du moins au Canada anglais – et qui incitera les jeunes à se regrouper dans des cadres définis, à l'extérieur de la maison familiale³⁰, les travailleurs sociaux proposent une adolescence encadrée par les parents et le foyer familial. Dans leur esprit, le milieu idéal comporte un espace, par exemple, la chambre ou, à certaines heures, le salon, où le jeune peut avoir un minimum d'intimité et recevoir ses amis sans être sous le regard constant d'adultes. Or, les travailleurs sociaux constatent que le milieu ouvrier est inadéquat à ce chapitre. Face au surpeuplement de nombreux logements qui n'ont pas été conçus pour recevoir des familles entières, mais des couples avec un ou deux jeunes enfants, les adolescents n'ont d'autre option que de sortir de la maison. Dans cette optique, la crise du logement devient « l'ennemi » de la paix sociale, car elle déclenche des

³⁰ Shirley Tillotson, *The Public at Play. Gender and the Politics of Recreation in Post-War Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 2000, chapitre 1. Sur la jeunesse et la prévention de la délinquance par les loisirs organisés, voir particulièrement les pp. 36-39. Au Québec, il y avait l'œuvre des terrains de jeux, organisme qui s'occupait des loisirs des enfants d'âge scolaire durant le congé estival. Il n'y avait pas d'équivalent pour les adolescents. (« L'œuvre des terrains de jeux », *ODT*, 200 (février 1936).).

comportements menant à des troubles qui, dans le discours des travailleurs sociaux, deviennent incontrôlables.

Parmi les autres éléments mentionnés, soulignons que Berthe Fortin attribue à la crise du logement certains cas d'alcoolisme : « taudis, agent de déchéance physique et morale, générateur d'alcoolisme »³¹. Elle le rattache, comme c'est le cas avec la délinquance, à la dissolution de la famille; l'alcoolisme, dans les cas qu'elle énumère, semble être le moyen d'évasion du père.

De son côté, Paul Gauthier évoque le fait que les quartiers où sont concentrés, soit les taudis, soit les logements ouvriers inadéquats, coûtent plus cher en services municipaux, comme le service des incendies et le service de police. En effet, non seulement il y a un plus haut taux de criminalité dans ces quartiers, mais il y a aussi plus d'incendies, compte tenu de la vétusté de nombreux bâtiments et le fait qu'ils sont rapprochés les uns des autres à cause du manque d'espace. Considérant que ces quartiers sont ceux qui abritent les Montréalais les plus pauvres, on s'aperçoit qu'ils sont aussi les quartiers qui rapportent le moins d'argent dans les coffres de la Ville, en termes de taxes³². À ce propos, il cite une étude de Jean Deschamps, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales et proche des mouvements d'Action catholique dans les années quarante et cinquante.

Cet ensemble de conséquences morales, physiques, familiales et sociales ont en commun de révéler les rapports complexes, peut-être changeants à l'époque étudiée, entre les sphères privée et publique, entre « la » famille et la société. Plus que jamais, à ce qu'il semble, l'image de cellule semble adéquate pour qualifier la

³¹ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, pp. 15, 18, 36, 43.

³² Paul Gauthier, s.j., *Le logement familial à prix modique à Montréal*, pp. 20-21.

famille. Autant elle peut s'autosuffire, être autonome, autant elle dépend de l'ensemble et vice-versa. Cette interdépendance justifie alors des volontés d'empiètement du public (l'État, les experts, l'Église) sur le privé (la famille) car le bien-être et l'adoption de comportements conformes à la norme par chaque famille sont garants de l'avenir de la société dans l'ensemble.

3.1.3 Les conséquences à long terme : la révolution communiste

À long terme, pour les travailleurs sociaux, il ne semble faire aucun doute que la crise du logement conduira à la révolution communiste. Il s'agirait même là d'un aboutissement presque logique à une situation intenable : « Pouvons-nous blâmer ces gens qui vivent dans ces milieux inhumains d'avoir des idées à tendance communiste? Mettons-nous à leur place!!!! »³³ C'est probablement dans l'évocation de cette éventualité que les travailleurs sociaux font le plus appel au facteur de classe. Tout en associant implicitement classes populaires et classes dangereuses, l'appartenance de classe, selon les travailleurs sociaux, est ce qui unifie le plus les familles victimes de la crise du logement (elles font toutes partie de la classe ouvrière, selon les mémoires) tout en les opposant à ceux qui ne la subissent pas et qui auraient les moyens de la faire cesser. Tel que l'indique la citation ci-dessous, c'est surtout par l'éducation des masses que l'on comptait atténuer ces antagonismes de classe et enrayer la menace communiste :

Nous sommes convaincues [sic], que ce moyen [l'éducation des masses ouvrières], mieux que discours ou études profondes, réduira l'opposition actuelle des classes. Il contribuera à maintenir un sage Libéralisme comme

³³ Berthe Fortin, *Le problème du logement à Montréal*, p. 67.

système politique, à effacer le fantôme menaçant du Communisme, que l'on voit avec anxiété, se profiler sur notre province.³⁴

Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, l'éducation est l'un des moyens privilégiés par les animateurs de l'Action catholique pour réduire les disparités entre les classes et améliorer le sort des familles ouvrières. Cette parenté d'esprit entre travailleurs sociaux et animateurs d'Action catholique vient probablement du fait que nombre d'entre eux évoluent dans les mêmes cercles; d'ailleurs, il n'est pas rare que des travailleurs sociaux publient leurs écrits dans *Relations*. Il faut aussi souligner que la crainte du communisme n'est pas propre aux travailleurs sociaux, ni au milieu canadien-français. De nombreux historiens, tant canadiens qu'américains, ont souligné les extrémités auxquelles l'anticommunisme a mené les psychologues, les juristes, les éducateurs et autres professionnels durant la guerre froide³⁵. Le communisme étant l'ennemi public numéro un en Amérique du Nord dans les années cinquante, les normes sociales en vigueur avant la guerre, dont l'hétérosexualité, ont même été redéfinies de manière à incarner l'antithèse du communisme : la pression exercée sur les femmes mariées pour qu'elles ne travaillent pas à l'extérieur de la maison en est un exemple. Par ailleurs, l'autoritarisme caractéristique de l'époque victorienne a été mis de côté pour faire place aux valeurs démocratiques au sein de la famille. Dans une certaine mesure, les mères de famille font leur devoir national en enseignant à leurs enfants, à la maison, les valeurs démocratiques et en les appliquant,

³⁴ Yvonne Roy, *Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal*, pp. 62-63.

³⁵ Par exemple, Mary Louise Adams a traité de l'opposition majeure aux « crime comics » durant les années cinquante, tandis qu'Elaine Tyler May consacre un chapitre de son ouvrage à l'utilisation, dans la propagande américaine, de l'image de la « femme fatale ». Elle est associée au danger que représente la bombe atomique. (Mary Louise Adams, *The Trouble with Normal*, chapitre 7, particulièrement pp. 142-150; Elaine Tyler May, *Homeward Bound*, chapitre 4).

en compagnie de leur époux, à la gestion de la maisonnée et aux relations parents-enfants. La crainte du communisme telle qu'exprimée par les travailleurs sociaux montréalais francophones se distingue cependant des discours moraux étudiés ailleurs. Elle est intimement liée aux relations entre classes ouvrière et bourgeoise et au mécontentement grandissant de celle-là face à l'inaction de celle-ci. Ils craignent carrément la révolte des masses, le renversement de l'ordre établi, chrétien, démocratique, libéral. De plus, il ne faut pas oublier que la révolution communiste signifie la fin de la libre pratique religieuse – changement difficilement envisageable dans une société qui est encore très cléricale.

3.2 L'Action catholique

- *Je vois jaillir la conséquence : si le milieu est sain, la famille sera saine; s'il est mauvais, la famille reflétera cette situation?*
 - *C'est substantiellement cela. La loi joue avec une précision (...) très rigoureuse.*
 Père Jean d'Auteuil Richard, s.j.³⁶

Les écrits des catholiques sociaux mettent l'accent, plus que ceux des autres types de discours, sur les conséquences plutôt que sur les causes d'un mauvais logement et, par extension, d'un mauvais environnement, sur la nature profonde de la famille canadienne-française. Cette insistance est sans doute liée au fait que le but premier du mouvement est de régénérer et rechristianiser la famille ouvrière : chaque problème qu'éprouve la famille devient une nouvelle justification de cette mission. Tout comme les travailleurs sociaux, les animateurs de l'Action catholique, tant les membres du clergé que les laïcs, imputent à la crise du logement des conséquences

³⁶ P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement, problème moral et social », entrevue avec Florent Forget, de Radio-Canada, *ESP*, 380 (septembre 1945), p. 2.

morales, physiques et sociales pour la famille ouvrière mais sans nécessairement attacher la même importance à chacune de ces dimensions, en partie, selon nous, à cause des projets de société différents des deux groupes. Si les travailleurs sociaux posent des actions plus immédiates auprès des familles ouvrières³⁷, les animateurs de l'Action catholique ont un projet de société plus globalisant, dans lequel la famille joue un rôle central³⁸.

3.2.1 Conséquences morales

La majorité des conséquences à caractère moral identifiées par les animateurs de l'Action catholique se rattachent au fait que les logements ouvriers sont exigus; l'espace, comme nous le verrons au prochain chapitre, est en effet un élément primordial dans la définition du logement ouvrier idéal tel qu'ils le conçoivent. Tout comme les travailleurs sociaux, ils considèrent ainsi que le manque d'espace mène à l'évasion du foyer par les membres de la famille, à la dissolution de la famille, à une promiscuité malsaine, à la limitation des naissances, à la criminalité juvénile et adulte et, enfin, à la déchristianisation de la société³⁹.

³⁷ « [Le service social] se veut fonctionnel, rationnel, rendu à bon escient » (Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique*, p. 141.).

³⁸ Voir, à ce propos, Jean-Pierre Collin, *La Ligue Ouvrière Catholique*, chapitre 5, en particulier la page 133.

³⁹ P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement et la famille », pp. 148-149; Alexandre Dugré, s.j., « De la ville au village », p. 143; P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « La cité nouvelle. L'habitation et ses problèmes », *ESP*, 380 (septembre 1945), p. 3; « Le logement qui étouffe, le logement qui libère », *Relations*, VI, 70 (octobre 1946), p. 304; Mgr Charbonneau, « Le problème de l'habitation. Lettre pastorale », *ESP*, 410 (mars 1948), p. 2; Sr Berthe Bellavance, INDBC, *et. al.*, « Le service social et le problème du logement », *Relations*, IX, 98 (1949), p. 49; Jean Deschamps, « L'habitation familiale », pp. 107-108, 114; Me Marcel Côté, « Plan d'étude sur la famille », *ISP*, 457 (décembre 1952), p. 10.

3.2.1.1 Dissolution de la famille

Les expressions « évasion du foyer » et « dissolution de la famille » sont fréquemment utilisées pour exprimer une certaine désunion des membres des familles victimes de la crise du logement. On remarque les enfants qui jouent dans la rue, la ruelle ou les terrains vagues, les tavernes souvent remplies, les femmes qui travaillent à l'extérieur de la maison et on blâme l'exiguïté des logements occupés par les familles ouvrières et l'aspect antifamilial du milieu qui en découle. Personne, semble-t-il, n'est à l'abri du désir d'échapper au lieu inhospitalier que représente le taudis : « La principale conséquence du taudis est de donner à tous ses habitants un besoin incoercible d'évasion »⁴⁰. Comme les logements montréalais en général, et non seulement les taudis, ne laissent que peu ou pas d'espace pour les loisirs (veillées, jeux des enfants, lecture, ou simplement espace individuel pour chacun), les membres de la classe ouvrière sortent du milieu réservé à la famille, en quête de divertissements. Malheureusement, ces divertissements semblent tous mener à la dissolution familiale : par l'alcoolisme du père, par exemple, ou la délinquance des enfants⁴¹. Et il ne faudrait pas mettre de côté la mère, qui « cherchera elle aussi à fuir le foyer sans attrait pour le travail en usine – cette plaie de la société moderne – et pour le plaisir. La dénatalité s'ensuit »⁴². Comme le montre cette citation, la possibilité que les femmes mariées travaillent à l'extérieur du foyer pour tenter d'améliorer les conditions de vie familiales est totalement ignorée. Les auteurs

⁴⁰ P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement et la famille », p. 148.

⁴¹ Alexandre Dugré, s.j., « De la ville au village », p. 143; P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement et la famille », p. 149.

⁴² P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement et la famille », p. 148. Mona Gleason souligne aussi, dans son étude sur le discours des psychologues, le lien que ceux-ci faisaient entre le travail des femmes mariées à l'extérieur de la maison et la délinquance juvénile, phénomène lié au moindre encadrement des jeunes. (Mona Gleason, *Normalizing the Ideal*, p. 13.)

préfèrent attribuer ce phénomène croissant, qu'ils jugent nocif pour la vie familiale, à une attitude qui ne serait pas réfléchie, mais induite par le fait que les conditions physiques de logement sont inadéquates. Le travail des femmes mariées se trouve ainsi mis à égalité avec la criminalité juvénile et l'alcoolisme des pères; si l'environnement physique correspondait à l'idéal élaboré par les membres de l'Action catholique, ces « problèmes sociaux » existeraient à une échelle moindre.

L'interprétation des comportements des jeunes qui jouent dans la rue rappelle l'étude de Mariana Valverde sur la jeunesse torontoise d'après-guerre⁴³. Cependant, bien que les mauvaises conditions de logement soient aussi pointées du doigt pour expliquer la délinquance juvénile dans la nouvelle métropole canadienne, les organismes torontois s'attardent à un plus grand ensemble de facteurs, et la réaction décrite par Mariana Valverde tend plus vers l'organisation des loisirs à l'extérieur de la maison que vers le retour de la famille dans son foyer rénové. Cette tendance à organiser la vie adolescente à l'extérieur du foyer tiendrait au fait que le quartier constituait alors, selon les psychologues, l'échelle à laquelle les jeunes se réunissaient et à laquelle ils recevaient une « éducation » informelle. Leur intervention se situait alors à un niveau familial aux adolescents. Dans ce cadre, la maison familiale n'était plus considérée comme le premier lieu de formation de la jeunesse. Les parents et les pairs des jeunes n'étant pas jugés compétents pour leur enseigner les comportements acceptables en société, les organismes de la classe moyenne s'en chargèrent, en prenant en main les loisirs communautaires dans un but éducatif⁴⁴.

⁴³ Mariana Valverde, « Building Anti-Delinquent Communities », pp. 19-45.

⁴⁴ *Ibid.*, pp. 27-28; 30-31.

3.2.1.2 Promiscuité

Une deuxième conséquence concerne la promiscuité entraînée par l'étroitesse des lieux. Si tous parlent de promiscuité entre sexes et entre parents et enfants, le père Richard va même, en 1940, jusqu'à pointer vers l'inceste qui pourrait en découler : « les dangers de la promiscuité des sexes et des âges les guettent [les enfants] et souvent les blessent profondément pour la vie »⁴⁵. Ce commentaire évoque les craintes face à l'inceste, mais aussi à l'homosexualité et à tout comportement sexuel impliquant des enfants et des gens d'âges différents, que ce soit à titre d'acteurs ou de spectateurs. Cette volonté d'enrayer la promiscuité se reflètera dans la définition des solutions au problème du logement, qui comprendront la nécessité d'inclure des chambres séparées pour les parents, les garçons et les filles.

3.2.1.3 Limitation des naissances

L'exiguïté des lieux, de même que l'attitude de certains propriétaires, inciterait aussi les parents, selon certains commentateurs, à limiter les naissances : « ... elle [la famille] *s'adapte* alors insensiblement à ces conditions anormales en limitant le nombre d'enfants »⁴⁶. Dans une société catholique, ce péché est presque élevé au rang de crime, même si, comme le rappelle le père Richard, de nouvelles naissances ne sont pas toujours réjouissantes, surtout quand le logement est déjà encombré : « pour les enfants qui viennent, quelle triste vie ! »⁴⁷ On sent chez certains commentateurs un tiraillement entre la pitié pour les enfants qui vivent dans des conditions déplorables et l'aspect inacceptable de la contraception. Personne ne

⁴⁵ P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement et la famille », p. 149.

⁴⁶ P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement, problème moral et social », p. 4.

⁴⁷ P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement et la famille », p. 149.

semble croire que les familles canadiennes-françaises auraient perdu leur idéal de famille nombreuse ou même leur « nature profonde »; ce serait plutôt la modernité qui les aurait contraints à changer leurs comportements séculaires. Il y a refus d'envisager que les classes populaires rejettent les modèles et les dogmes cléricaux. Gardons cependant à l'esprit que l'insistance sur l'importance d'avoir des enfants n'est pas propre aux catholiques ou aux Canadiens français. Doug Owram et Mary Louise Adams soulignent bien les jugements négatifs portés sur les adultes célibataires et les couples sans enfants durant l'après-guerre :

But to what degree did people have children because other people had children? Certainly the childless couple was an object of criticism or pity second only to unmarried individuals. The young mother who wasn't pregnant within two or three years of marrying often became the subject of neighbourhood gossip and friendly advice.⁴⁸

Sans faire une équation entre le discours des catholiques sociaux et l'opinion publique canadienne-anglaise, il reste que pour de nombreux Canadiens français proches de l'Action catholique, la famille nombreuse est une des représentations par excellence de la nation canadienne-française. Nous revenons à l'identification faite entre préceptes catholiques – ici, l'interdiction de limiter les naissances – et caractéristiques nationales. La « glorification de l'enfance » qui a cours au Canada anglais et aux États-Unis après la guerre ne fait pas partie de cette identification. Il est d'ailleurs révélateur que, pendant qu'on parle de « baby boom » ailleurs sur le continent, le choc numérique n'est pas aussi grand au Québec, où, malgré une

⁴⁸ Doug Owram, *Born at the Right Time*, p. 6. Mary Louise Adams met aussi en lumière la pression liée au besoin d'accomplir son devoir envers la nation, en ayant des enfants. (Mary Louise Adams, *The Trouble with Normal*, pp. 30-31.)

certaine diminution depuis les années vingt, les naissances ont été traditionnellement plus élevées qu'ailleurs sur le continent⁴⁹.

3.2.1.4 Criminalité

Une quatrième conséquence morale à l'exiguïté des logements est directement tributaire du désir d'évasion mentionné plus haut : la criminalité juvénile et adulte. Le père Richard ira même jusqu'à parler de « gangstérisme »⁵⁰. L'évocation de ce problème n'est pas sans rappeler le désir de contrer le désœuvrement de la jeunesse, qui s'est exprimé durant la Crise⁵¹. Il réfère également à la crainte de voir se perpétuer les situations anormales vécues durant la Guerre : les enfants et les adolescents laissés à eux-mêmes en l'absence du père, au front, et de la mère, à l'usine⁵². Cette crainte exprime donc le désir d'un retour à une vie familiale « normale », modelée selon un idéal qui daterait d'avant la crise, mais dont les historiens ont remis en question l'existence. L'ampleur réelle du phénomène de la criminalité juvénile doit également être relativisée : Mariana Valverde nous rappelle que le maire de Toronto s'est vu obligé, à la fin des années quarante, de rappeler aux journalistes et à la population que la délinquance juvénile n'avait pas augmenté durant la décennie⁵³. Toutefois, il reste que les chiffres cités par les animateurs du catholicisme social démontrent que les taux de criminalité sont plus élevés dans les quartiers insalubres que dans les quartiers de constructions plus neuves ou plus aisées, ce qui semble crédible. Encore une fois, le lien avec la pauvreté n'est

⁴⁹ Linteau, Durocher, Robert, Ricard, *Histoire du Québec contemporain tome II*, pp. 211-212, 433-434.

⁵⁰ P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement, problème moral et social », p. 3.

⁵¹ Shirley Tillotson, *The Public at Play*, p. 21.

⁵² Doug Owrarn, *Born at the Right Time*, pp. 7-10. Magda Fahrni, *Under Reconstruction*. pp. 2-5.

⁵³ Mariana Valverde, « Building Anti-Delinquent Communities », pp. 27-28.

cependant pas souligné dans les écrits. Selon leur discours, la cause de la délinquance proviendrait des mauvaises conditions de logement et au fait que les gens s'en trouvent « poussés » hors de leurs foyers.

3.2.1.5 Déchristianisation des classes ouvrières

La dernière conséquence morale attribuée aux mauvaises conditions de logement touche à la déchristianisation des masses. Dernier maillon d'une chaîne de dépérissement moral de la famille ouvrière, la diminution ou la perte de la foi catholique résulteraient d'un désabusement face à l'organisation sociale en place, d'une perte de confiance envers son prochain. Cette façon de faire culminer la déchéance morale par la déchristianisation de la classe ouvrière rappelle l'objectif premier de l'Action catholique, soit l'œuvre de restauration sociale⁵⁴.

Cet ensemble de conséquences morales nous amène à percevoir une crainte, chez les animateurs du catholicisme social, de « l'extérieur », c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas le foyer familial tel qu'ils le conçoivent. On se trouve, en quelque sorte, dans un cul-de-sac : les logements ouvriers sont si loin des besoins d'une famille en épanouissement qu'elle s'en trouve repoussée, presque malgré elle, ce qui ouvre la porte à des menaces au caractère fondamental de la famille canadienne-française. Cependant, plutôt que de réformer cet extérieur, soit le milieu urbain, les animateurs de l'Action catholique proposeront plutôt de réformer le foyer canadien-français. Le milieu urbain, de toute façon, n'est-il pas fondamentalement opposé à la nature de la famille canadienne-française⁵⁵?

⁵⁴ Jean-Pierre Collin, *La Ligue ouvrière catholique*, pp. 20-23.

⁵⁵ Alexandre Dugré, s.j., « De la ville au village ».

3.2.2 Les conséquences physiques

L'énumération des conséquences physiques de la crise du logement est souvent accompagnée de la description d'un logement inadéquat, dont l'insalubrité semble être le déclencheur de toutes sortes de maux et de maladies :

Ces maisons sont en état de quasi-démolition. Les murs branlants suintent l'eau, été comme hiver, avec cette différence qu'en hiver il se forme des glaçons qui transforment ces demeures en véritables glaciers. Il n'y a pas de facilités [sic] d'hygiène, pas de baignoire. Le plancher, disjoint par l'humidité et l'usage, se soulève comme des collines. Impossible de chauffer pareil hangar, où l'on hésiterait à loger des animaux. [...] Ces maisons pullulent de vermine : rats, cafards, punaises, qu'aucune mort-aux-rats ne saurait exterminer, car la saleté et l'insalubrité des logements, – et cela en dépit des efforts désespérés des habitants, – produisent la vermine plus vite qu'on ne saurait la tuer.⁵⁶

L'humidité, la vétusté, le manque d'entretien, le froid, la saleté et la vermine sont habituellement les caractéristiques qui reviennent dans les descriptions comme celle que Thérèse Casgrain a offerte en 1945 d'un quartier ouvrier de Montréal. Les conséquences physiques qui découlent de telles conditions de logement tournent principalement autour de la tuberculose et de la mortalité qui en résulte⁵⁷. Tout comme dans la dissertation de la travailleuse social Berthe Fortin⁵⁸, on associe insalubrité, entassement et tuberculose, ce qui n'est pas nécessairement faux, mais le fait que, de tout temps, la tuberculose a été une maladie associée à la pauvreté, et que les habitants des taudis n'ont pas les moyens de payer un séjour au sanatorium, ne sont pas des questions qui sont abordées par les auteurs. Ils s'attaquent aux symptômes de la pauvreté plutôt qu'au problème lui-même qui constitue une

⁵⁶ Thérèse Casgrain, « La maison familiale », *ESP*, 380 (septembre 1945), p. 13.

⁵⁷ P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement et la famille », p. 147; P. Jean d'Auteuil Richard, s.j., « Le logement, problème moral et social », p. 3.; Thérèse Casgrain, « La maison familiale », p. 15; Denise Théorêt, « Une grande pitié », *Relations*, VI, 71 (1946), p. 347; Berthe Bellavance (INDBC), « Le service social et le problème du logement », p. 49; Jean Deschamps, « L'habitation familiale », p. 108.

⁵⁸ Voir le chapitre précédent.

illustration criante des « défauts » du système libéral et capitaliste. La lutte directe à la pauvreté reviendrait à admettre que le système n'est pas parfait, donc qu'il n'est pas le « meilleur », admission impossible à faire, surtout dans le contexte bi-polaire de la guerre froide. En s'attaquant aux corollaires de la pauvreté comme la crise du logement, les catholiques sociaux peuvent espérer atténuer les mauvais effets du capitalisme sans remettre ce dernier en question. De cette manière, ils considèrent, dans leurs discours, qu'un logement approprié contribuera à l'épanouissement de la famille et à sa santé physique et donnera de meilleurs chrétiens, de meilleurs ouvriers et des familles plus heureuses. Par épanouissement de la famille, on entend le plus souvent l'éducation des enfants par la mère, dans les valeurs catholiques; la bonne entente entre les parents et leur collaboration dans certains domaines de l'éducation; la naissance successive de plusieurs enfants, sans limite d'espace. Seul un certain type de logement ou de maison, semble-t-il, peut encourager tous ces comportements et, par ricochet, le maintien de l'ordre social et national.

3.2.3 Les conséquences éventuelles

Les conséquences à plus long terme qui sont envisagées par les animateurs de l'Action catholique tournent autour de deux thèmes qui finissent par se rencontrer : la fin de la nation canadienne-française et la révolution communiste. Ces craintes se rejoignent en cela que la révolution communiste implique la fin de la nation canadienne-française, à travers l'athéisme, et la fin du système libéral, capitaliste et démocratique.

Dès la fin des années quarante, on lit dans le discours une crainte de troubles anarchiques et communistes : « Et le pauvre qui les écoute [les radicaux] est bien

excusable de se bercer de cette illusoire espérance »⁵⁹. La dynamique des relations entre classes devient plus présente, en cela que, comme dans le cas des travailleurs sociaux, les animateurs de l'Action catholique considèrent que les familles victimes de la crise du logement font partie de la classe ouvrière et attendent des familles de la bourgeoisie ou de la classe moyenne une aide qui tarde de plus en plus à venir. L'expression de ces craintes donne aussi lieu à une critique des structures politiques canadiennes, par exemple, lorsque les rédacteurs de *Relations* citent les cas de la Chine et des Balkans, où les autorités ont trouvé les moyens pour loger adéquatement les familles ouvrières en milieu urbain, pendant qu'à Montréal, on continue de discuter des tenants et aboutissants des taudis tout en nuisant aux vétérans sans logis⁶⁰. L'exemple communiste ne sert pas à inciter les autorités à verser dans le socialisme – idéologie beaucoup trop éloignée du projet des catholiques sociaux pour qu'ils y songent autrement qu'avec répulsion – , mais bien à leur montrer qu'un système comme le capitalisme – réputé meilleur que l'autre – devrait venir à bout de la crise du logement plus rapidement. D'un autre côté, au delà de l'humiliation possible des gouvernements occidentaux face à certaines réalisations des pays communistes, les animateurs de l'Action catholique montrent peut-être à quel point les discours subversifs pourraient intéresser les ouvriers s'ils continuent à se sentir ignorés des leurs.

⁵⁹ Julia Richer, « Qui habite les taudis? », *Relations*, VIII, 87 (1948), p. 88.

⁶⁰ Allusion à l'épisode des squatteurs de l'île Sainte-Hélène. (« Au fil du mois. Réforme », *Relations*, VII, 81 (septembre 1947), p. 242).

3.3 Les experts et les élus municipaux

*Souvent on aura de bons ou de mauvais citoyens
selon qu'on aura de bons ou de mauvais logis.*
J.-Omer Asselin⁶¹

Le discours municipal se distingue des discours des travailleurs sociaux et des catholiques sociaux en cela que l'aspect pragmatique et immédiat du gouvernement local ramène ses dirigeants à des préoccupations plus concrètes et économiques que spirituelles et nationales. Nous verrons que, jusqu'à ce que la guerre se termine, l'importance de la santé physique des ouvriers pour l'effort de guerre prime dans l'argumentation des autorités municipales lorsqu'elles déplorent le manque de bons logements. Par la suite, les préoccupations concernant la santé physique des familles victimes de la crise du logement seront toujours évoquées, mais moins que la détérioration de l'hygiène sociale en général. À travers le discours sur les conséquences de la crise du logement pour la santé individuelle et la salubrité publique, se profilent également des préoccupations en regard de la « modernité » : l'idée que Montréal est « en retard » par rapport aux autres villes nord-américaines sera ainsi maintes fois évoquée.

3.3.1 L'effort de guerre en danger

De 1942 à 1945, la crise du logement se manifeste par son acuité grandissante : la population augmente rapidement à cause de l'attrait des industries de guerre, le nombre de logements est stationnaire, la congestion est énorme. Les membres de l'administration municipale ne manquent pas de mentionner que la crise est un

⁶¹ J.-Omer Asselin, *Le problème du logement*, s.l., s.d., p. 1.

véritable « problème social »⁶² dont les « effets désastreux » dans « le domaine économique et dans le domaine social »⁶³ se font sentir « sur le niveau [sic] de la santé publique, et donc sur l'économique générale du pays »⁶⁴. Le discours insiste définitivement sur l'impact économique de la crise, tant pour le pays que pour les familles qui en sont victimes. Ainsi, comme l'indiquait déjà Charles-Édouard Campeau en 1945, « heureusement la disparition des taudis ne dépend pas seulement de concepts humanitaires ou des exigences de la justice sociale, car il s'y joint des raisons économiques »⁶⁵. On ne saurait être plus clair!

La réaction des autorités municipales à la crise se fait sur deux fronts : l'établissement de logements d'urgence et le début de longues négociations afin d'obtenir l'aide du fédéral dans la résolution permanente de la crise. L'empressement des autorités municipales à vouloir régler le problème tient à deux questions. Tout d'abord, la crise ne touche pas que les plus pauvres : il se trouve également des familles ouvrières « respectables » qui ont les moyens de payer un loyer, mais qui sont à la rue ou dans des abris qui ne sont pas convenables. Par ailleurs, la crise menace l'économie nationale et l'effort de guerre car les logements insalubres mettent la santé des ouvriers en danger. L'inquiétude face à la santé des ouvriers se rattache à l'idéal d'économie de marché, corollaire de la démocratie à laquelle tous ont le droit de participer. Si les ouvriers ne sont pas en bonne santé ou n'ont pas un bon moral au moment d'aller au travail, ils sont privés de ce droit, car ils ne sont pas assez productifs dans ces conditions. La crise du logement, en affectant la santé et le

⁶² DGDA, VM1, S3, D77359-0, « Mémoire relatif à la pénurie de logements », juillet 1942, p. 1.

⁶³ *Ibid.*, p. 2.

⁶⁴ DGDA, VM1, S3, D77359-0, « Le problème de l'habitation à Montréal », 19 juillet 1943, p. 2.

⁶⁵ Charles-Édouard Campeau, « Où logeront-ils? » (page illisible).

moral des ouvriers, devient ainsi un obstacle au bon roulement de l'économie de marché. Ainsi, les familles sont d'abord et avant tout considérées comme des unités économiques de travail, de production et de consommation. Les experts craignent donc pour l'effort de guerre et les liens entre le moral des ouvriers et leur productivité. Leur analyse les pousse, lorsqu'ils visitent des logis insalubres, à immédiatement faire le lien entre l'insalubrité (par exemple, la qualité de la tuyauterie, la solidité des murs et la sécurité générale du bâtiment⁶⁶) et les problèmes familiaux. Si, à première vue, le discours social municipal semble différer du discours général d'après-guerre sur la famille par ses préoccupations avant tout économiques, il ne faut pas oublier que l'économie de marché défendue par les experts et les élus municipaux fait partie intégrante de l'idée de démocratie occidentale à l'époque. Vouloir assurer à tous les citoyens la participation à l'économie de marché dénote d'une préoccupation sociale plus large, dans ce contexte, que ce qu'on pourrait en penser au départ.

Le Service d'Urbanisme sera chargé du dossier du logement pendant un temps. Le 31 août 1942, il recense d'ailleurs 636 familles sans abri à Montréal, dont seulement 42 sont sans revenus⁶⁷. Un an plus tard, un mémoire présenté par la Ville au gouvernement fédéral fait état de 1200 familles logées dans des magasins; 400 familles logées dans d'autres types de locaux destinés à un usage autre que l'habitation; 4200 familles forcées de cohabiter avec d'autres familles⁶⁸. L'insalubrité et le surpeuplement dans ces édifices sont deux conséquences auxquelles la Ville

⁶⁶ DGDA, VM1, S3, D92265, Lettre de L.-P. Cabana, ingénieur, à Be St. Realities Corporation; Extrait du procès-verbal d'une séance du Comité exécutif de la Cité de Montréal, tenue le 8 septembre 1949.

⁶⁷ DGDA, VM1, S3, D68832-1, « City of Montreal. Homeless families ».

⁶⁸ DGDA, VM1, S3, D77359-0, *Documents relatifs à l'habitation*, « Mémoire..... », 15 janvier 1944.

réagit en aménageant des immeubles qui lui appartiennent pour y accueillir des familles en attendant la fin de la guerre⁶⁹. Cette action démontre certainement la sincérité de Pierre Boucher et d'Aimé Parent, du Service d'Urbanisme, lorsqu'ils écrivent en 1942 : « Les petits salariés sont à la base de la pyramide économique et sociale, et il serait sage de renforcer cette base en faisant les dépenses requises pour la construction d'habitations à bas loyer »⁷⁰. Cette préoccupation témoigne du désir de préserver l'ordre et le civisme chez les citoyens, comme le rappelle Camillien Houde en 1947 : « les pouvoirs publics reconnaissent que l'antidote à la propagande subversive est encore, pour l'ouvrier, l'accès à la possession de sa propre maison qu'il peut transformer, améliorer et embellir à sa guise »⁷¹. Dans le même ordre d'idée, J.-O. Asselin insiste sur la nécessité de proposer des solutions qui touchent les classes ouvrières et pauvres autant que les classes aisées, ce qui n'a pas été le cas durant les années trente et quarante⁷². Il importe cependant de proposer des solutions qui ne renverseront pas l'ordre établi⁷³.

3.3.2 La déchéance de la métropole

Selon J.-O. Asselin, la qualité du logement urbain « détermine la solvabilité municipale; et nul autre facteur n'influe davantage sur le cadre matériel, le sens esthétique, et le mode de vie des centres ruraux et urbains d'un pays »⁷⁴. Ainsi, en plus de conséquences économiques, les autorités municipales voient la crise du

⁶⁹ DGDA, VM1, S3, D72869-2; D73872; D73833.

⁷⁰ DGDA, VM1, S3, D68832-1, « Rapport du Service d'Urbanisme, Comité de l'Habitation », 22 avril 1942, p. 9.

⁷¹ DGDA, VM6, 48-5-1-3, Causerie prononcée par Son Honneur le Maire Camillien Houde, au poste C.K.A.C. le 3 novembre 1947, p. 3.

⁷² J.-Omer Asselin, « Une solution à la crise du logement », *Métropole*, février 1948 (page illisible).

⁷³ J.-Omer Asselin, *Le problème du logement*, p. 4.

⁷⁴ J.-Omer Asselin, *Le problème du logement*, p. 1.

logement comme une menace à la ville comme métropole moderne. Tout au long de la période, une plainte est récurrente dans le discours : il est inacceptable qu'une ville moderne comme Montréal manque d'habitations adéquates et abrite, en plus, un tel nombre de taudis : « elles [les maisons à démolir] se dressent comme un défi à notre conception de la pauvreté »⁷⁵. La construction est d'ailleurs considérée comme « un des éléments les plus importants de revenus et de progrès [pour la ville] et, pour la population, une source de bien-être »⁷⁶. Un nouveau code du bâtiment répond à ces préoccupations en 1949⁷⁷, de même qu'un voyage d'observation dans les grandes villes américaines et mexicaines en 1953, où le représentant de Montréal ne manque pas de remarquer la mise en œuvre de plans de rénovation urbaine dans presque toutes les villes visitées⁷⁸.

Dans le contexte de transformation de l'administration municipale tel que décrit au chapitre 1⁷⁹, les urbanistes de Montréal ne manquèrent pas d'utiliser la crise du logement pour décrier non seulement ses effets négatifs sur la santé publique, mais aussi ses conséquences sur Montréal en tant que métropole moderne. Le désir de tenir le pas avec la modernité mènera entre autres aux grands projets de la fin des années cinquante, comme la Place Ville-Marie, mais aussi au projet des Habitations Jeanne-Mance, dont nous discuterons brièvement au prochain chapitre.

⁷⁵ J.-Omer Asselin, *Le problème du logement*, p. 2.

⁷⁶ DGDA, VM1, S3, D77359, Extrait du procès-verbal de la séance régulière ajournée du Conseil municipale de Montréal, tenue le vendredi, 4 septembre 1942.

⁷⁷ DGDA, VM97, 48-5-1-3, Service d'Urbanisme, *Rapport sur un projet de code du bâtiment*, octobre 1947; Charles-Édouard Campeau, « Montréal possède un nouveau code du bâtiment », *Relations*, IX, 103 (juillet 1949) et *Relations*, IX, 104 (août 1949).

⁷⁸ DGDA, VM74, 48-5-1-3, Lucien Croteau, *Rapport sur un voyage d'étude aux États-Unis et au Mexique à l'automne de 1953*, p. 3.

⁷⁹ Voir la page 31 du présent mémoire, sur le nouveau rôle des experts municipaux.

Conclusion

L'étude des effets attribués par les différents observateurs à la crise du logement nous a permis de distinguer entre les diverses approches que chaque groupe avait face à la crise. On constate tout d'abord plusieurs similarités entre travailleurs sociaux et animateurs du catholicisme social, avec leur insistance sur les effets moraux des mauvaises conditions de logements sur les familles et la société. Cependant, l'observation directe que faisaient les travailleurs sociaux leur permettait d'élaborer plus longuement sur les effets immédiats des mauvaises conditions de logements sur les individus et sur les familles comme telles. Leurs arguments pesaient d'autant plus lourd qu'ils avaient la « science » de leur côté, de même que l'expérience sur le terrain. Les animateurs de l'Action catholique, quant à eux, possédaient des connaissances étendues sur la crise du logement, que ce soit via les journaux ou leurs contacts avec la majorité des organismes caritatifs de la métropole. Cette vue d'ensemble leur permettait de traiter de la crise du point de vue de ses conséquences immédiates pour les individus et les familles, comme les travailleurs sociaux, mais aussi d'envisager plus assurément les conséquences à long terme de la crise du logement. Dans les deux cas, l'analyse est teintée par le projet social des deux groupes, soit, d'un côté, la réforme de l'environnement comme premier pas vers la réforme des comportements et, de l'autre côté, la rechristianisation des masses et la recherche d'une « troisième voie » entre capitalisme et communisme.

Les autorités municipales se distinguent plus nettement des deux premiers groupes, dans la mesure où elles se penchent à la fois sur les conséquences de la crise

sur les familles, mais aussi sur ses conséquences pour l'avenir de Montréal comme métropole moderne. La crise menace ainsi la libre participation des familles ouvrières à l'économie de marché en affectant leur santé et leur moral.

Il demeure que ces trois discours s'inscrivent dans les tendances observées en d'autres milieux, tant au Québec que dans le reste du Canada. Les années quarante et cinquante seront le théâtre d'une volonté de changement profonde qui sera peut-être plus puissante que le changement lui-même. Il reste que ce désir, réaction à quinze années éprouvantes pour les Canadiens, a donné lieu à une multitude d'évaluations et de jugements face à la famille comme institution et, par extension, face à la société et à la nation. Ce sont ces jugements qui ont donné lieu à l'élaboration de projets de reconstruction et de modernisation des sociétés nord-américaines. Il ne s'agissait pas toujours d'une modernisation qui niait le passé, au contraire; le but ultime de ces démarches comportait, plus souvent qu'autrement, une tentative de retour à des valeurs familiales qui auraient eu cours dans un passé idéalisé, abruptement interrompu en 1929. On comptait toutefois utiliser les outils de la modernité pour revenir à cet idéal. Ainsi, les commentateurs montréalais, dans leur analyse des effets de la crise du logement, insistent bien sur l'importance de l'influence du milieu physique sur les comportements individuels et collectifs. Ceci nous permet d'envisager les propositions de solutions qui viseront à réformer et à moderniser ce milieu physique pour permettre aux familles de revenir à l'harmonie et à la paix d'avant le temps des crises.

Chapitre 4

Les solutions proposées : l'adaptation du milieu urbain à la famille

... il n'est pas de mesure sociale plus urgente que de procurer au peuple, et d'abord à ceux qui veulent fonder une famille ou qui viennent de la fonder, les habitations nécessaires.
R.P. Joseph-Papin Archambault, s.j.¹

Nous avons déjà déterminé qu'aux yeux des observateurs de l'époque, la crise du logement est à la fois quantitative et qualitative. Elle est aussi un phénomène de classe, en ceci que les ouvriers en sont les principales victimes. Enfin, la crise du logement est un exemple des transformations que subissent les rapports entre les sphères publique et privée. Alors que tous les commentateurs reconnaissent que l'habitation est le domaine de la famille qui a besoin de l'isolement bénéfique que procure un logement adéquat pour s'épanouir, une certaine élite propose des modèles de foyer idéal pour que cette *cellule* se développe dans le sens voulu : la famille doit être une entité unie, paisible et ses membres doivent être en bonne santé physique et morale. Si cette entité est reproduite dans chaque maison, la nation canadienne-française ou canadienne est assurée d'un avenir prometteur et le spectre communiste est conjuré. Cette nouvelle définition de la famille témoigne de l'évolution des mentalités en ce qui concerne, entre autres, le concept de citoyenneté dans « l'ère atomique », tout en démontrant, à certains égards, que la classe ouvrière et pauvre est toujours considérée comme une source potentielle de menace pour le reste de la société – ainsi, la révolution communiste serait déclenchée par des ouvriers vulnérables à sa propagande. La diffusion et les tentatives d'actualisation de ces

¹ R.P. J.-P. Archambault, s.j. « Déclaration d'ouverture », *SSC, XXVII^e session – Nicolet, 1950. Le Foyer base de la société*, Montréal, Institut social populaire, 1950, p. 18.

normes prendront diverses formes durant l'après-guerre. Dans le cas qui nous intéresse, le moyen proposé pour aider à la réalisation du modèle familial que chaque groupe a élaboré tient à l'amélioration ou à la transformation des conditions de logement en milieu urbain. Nous allons donc, dans ce chapitre, analyser la définition de l'habitation idéale souhaitée par chaque groupe par rapport à sa vision de la famille. Cette analyse sera complétée par une brève étude du cas des Habitations Jeanne-Mance, projet de logement social qui prend forme dans les années cinquante. Nous tenterons d'évaluer dans quelle mesure cette solution controversée témoigne des compromis que chacun a consenti dans sa quête de l'environnement familial idéal.

4.1 L'Action catholique et les travailleurs sociaux

*L'ouvrier doit pouvoir posséder son nid
et un arpent de son pays.²*

Les solutions concrètes que proposent les travailleurs sociaux et les animateurs du catholicisme social sont, plus souvent qu'autrement, similaires. C'est pourquoi nous allons présenter les remèdes proposés par ces deux groupes ensemble. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils leur attribuent la même importance ou les mêmes effets bénéfiques. En considérant les propositions des deux groupes en même temps, nous serons en mesure de déceler les ressemblances et les divergences entre les deux discours en ce qui concerne les relations entre les classes et entre les sphères (publique/privée). Nous allons d'abord rappeler les principaux éléments de la

² « Au fil du mois. Vivre chez soi », *Relations*, VI, 63 (mars 1946), p. 82.

définition de la famille selon ces groupes, avant de passer aux solutions comme telles et à leur analyse.

Les animateurs de l'Action catholique et les travailleurs sociaux perçoivent la famille comme l'unité sociale de base³. Cette famille est tout d'abord composée des époux et de leurs enfants qui forment une société naturelle, à la fois solidaire, harmonieuse et hiérarchique⁴. Au sein de cette entité, chaque membre a un rôle précis à tenir, rôle déterminé à la fois par le genre et l'âge. Ainsi, le père se doit, par son travail, de pourvoir aux besoins matériels des siens, tout en conservant une place parfois ambiguë dans le domaine de l'éducation et des relations affectives⁵. La mère, quant à elle, est la « reine du foyer », à la fois éducatrice, figure d'autorité harmonisée à celle de son époux, responsable du bien-être physique, moral et affectif de ses enfants et de son mari. Les enfants, enfin, n'ont pas un rôle aussi bien défini dans les discours. Règle générale, on semble s'attendre à ce que les fils suivent l'exemple de leur père et les filles, celui de leur mère⁶. La fréquentation scolaire est valorisée, et nous assistons, durant cette période, à une certaine reconnaissance de l'âge de l'adolescence – années troubles, qui nécessitent une adaptation de la part des parents⁷. Cette conception chrétienne de la famille, qui a donné lieu à la publication d'un grand nombre d'articles justificatifs et éducatifs, a aussi fortement teinté la façon dont les animateurs de l'Action catholique et les travailleurs sociaux concevaient le foyer.

³ Lionel-Henri Groulx, *Le travail social*, p. 26.

⁴ Chantale Quesney, *Pour une politique de restauration familiale*, pp. 61-63.

⁵ Vincent Duhaime, *La construction du père québécois*, pp. 48-53.

⁶ Lionel-Henri Groulx, *Le travail social*, p. 26.

⁷ Au sujet de la reconnaissance de l'adolescence comme catégorie d'âge au Québec, voir Gaston Desjardins, *L'Amour en patience*, particulièrement le chapitre 2.

4.1.1 Définition du foyer idéal : la campagne à la ville?

Il est bien connu que, tant dans l'optique des membres du clergé que des intervenants laïques, la ville a longtemps constitué le lieu antifamilial par excellence. Le fait que les observateurs liaient carrément les problèmes sociaux à l'industrialisation, phénomène indissociable de l'urbanisation, illustre cette position⁸. Le mouvement de colonisation du tournant du siècle est un bon exemple de la volonté de ramener les Canadiens français vers leurs « vraies » racines. Au moment de la Deuxième Guerre mondiale, le mouvement a déjà perdu beaucoup de sa vitalité devant l'ampleur de l'urbanisation⁹. Les détracteurs de la ville chercheront plutôt, à partir de ce moment, à l'adapter, à lui insuffler un peu de cette « ruralité » perdue. De la campagne, on désire tout d'abord l'espace, vert de préférence. Chaque famille devrait pouvoir cultiver son jardin, dans sa cour. Cette cour, d'ailleurs, ferait un terrain de jeu idéal et sécuritaire pour les enfants – toujours à proximité de leurs parents¹⁰. Le chanoine Lesage résumait bien, en 1947, l'utilité de l'espace vert pour chaque famille :

Car le jardin est nécessaire à l'épanouissement de la famille; dans l'avenir, il constituera de plus en plus un utile emploi des loisirs (...) et une nécessaire détente, après des heures d'un travail mécanisé et rationalisé. Le jardin a aussi pour objet de permettre aux enfants de s'ébattre au grand air [...].¹¹

L'espace recherché est aussi intérieur – les édifices à logements, les fameux *plex* montréalais, ont toujours été critiqués pour l'entassement des individus à l'intérieur de chaque logement, mais aussi pour l'entassement de plusieurs familles

⁸ Lionel-Henri Groulx, *Le travail social*, pp. 13-14.

⁹ Les dernières manifestations de cette volonté sont relativement isolées et témoignent plutôt d'une certaine nostalgie que d'une réelle action. (Alexandre Dugré, s.j., « De la ville au village »; Paul Gauthier, s.j., *Le logement familial à prix modique à Montréal*, pp. 55-56.)

¹⁰ Alexandre Dugré, s.j., « De la ville au village », p. 143; Julia Richer, « Montréal, symbole de contradiction », *Relations*, VI, 68, août 1946, p. 236; Marcel Côté, « Plans d'étude sur la famille », p. 11.

¹¹ Chanoine P. Lesage, « L'allocation-logement », *Relations*, VII, 82 (octobre 1947), p. 297.

dans un même édifice¹². La maison unifamiliale est donc la forme de logement privilégiée par la majorité des animateurs de l'Action catholique et des travailleurs sociaux. « Le remède définitif et également le souhait de chacune [des familles] : la maison familiale »¹³.

La séparation des autres familles n'est cependant pas le seul bienfait des maisons unifamiliales telles que conçues par les animateurs de l'Action catholique et les travailleurs sociaux. Les auteurs n'hésitent pas à décrire plus avant les caractéristiques familiales idéales de ces maisons. Elles seront avant tout sanitaires, cela va de soi. De larges et nombreuses fenêtres procureront aux habitants une abondante lumière naturelle, plutôt que l'ombre projetée par les carreaux sales de nombreux logements ouvriers : « Plus de pièces sombre ni de couloirs obscurs »¹⁴. La solidité et la qualité de la construction vont assurer les habitants que les maisons ne deviendront pas rapidement des taudis¹⁵.

Ces considérations matérielles constituent des qualités minimum pour assurer un certain confort en même temps que la sécurité et la santé aux habitants des maisons. Au delà de l'aspect sanitaire, les animateurs du catholicisme social et les travailleurs sociaux vont définir l'utilisation de l'espace de manière à assurer un environnement propice à la vie familiale, mais aussi aux activités individuelles. Par exemple, la cuisine qui sert aussi de salle à manger devra constituer un lieu où les repas seront pris dans une ambiance détendue, agréable. Pour atteindre cet objectif, cette pièce sera spacieuse et moderne, permettant à la mère d'exécuter ses tâches

¹² Voir le chapitre 3 du présent mémoire sur les conséquences de ce manque d'espace.

¹³ Denise Choinière-Mercier, *Analyse des conditions de logement*, p. 48.

¹⁴ Gaston Lavoisier, « L'industrie du bâtiment de demain », *Relations*, V, 54 (juin 1945), p. 146.

¹⁵ Jean Deschamps, « L'habitation familiale », p. 109; Gaston Lavoisier, « L'industrie du bâtiment », p. 146; Berthe Louard, « La Familiale s'occupe d'habitation », *Relations*, XV, 172 (avril 1955), p. 92.

facilement¹⁶. Par ailleurs, la mère a un rôle déterminant dans la définition des caractéristiques de l'utilisation de l'espace, comme l'indique Gaston Lavoisier en 1945 :

Privée d'aide, la femme demande de plus en plus des maisons pratiques, faciles d'entretien, réduisant par leur disposition, leur plan général et leur équipement la fatigue de la mère de famille, ou les pertes de temps de la femme employée.¹⁷

Malgré cette reconnaissance – unique dans les articles dépouillés – du nombre grandissant de femmes travaillant à l'extérieur de la maison, l'importance est largement accordée au rôle de la « reine de la maison »¹⁸ attribué à la femme. Le foyer idéal doit donc favoriser ses fonctions « naturelles », soit la reproduction sociale par l'éducation, la nutrition et l'entretien ménager. Cette impression est confirmée par l'absence de l'homme quand vient le temps de caractériser la maison idéale. Comme nous le verrons plus loin, son rôle est tout autre.

Les enfants ont aussi des besoins comblés par le foyer idéal proposé par les membres de l'Action catholique et les travailleurs sociaux. Ils se voient en effet attribuer des chambres à coucher spacieuses, individuelles si possible. À tout le moins, chaque maison devrait compter une chambre pour les parents, une chambre pour les filles et une pour les garçons¹⁹. De plus, tel que mentionné précédemment, on reconnaît l'importance d'un lieu, en l'occurrence, la cour, où les enfants peuvent jouer à leur aise, ainsi que la nécessité de prévoir un endroit où ils pourront faire leurs devoirs scolaires sans être constamment dérangés²⁰. Enfin, on reconnaît le droit à

¹⁶ Jean Deschamps, « L'habitation familiale », pp. 112-113.

¹⁷ Gaston Lavoisier, « L'industrie du bâtiment », p. 148.

¹⁸ *Ibidem*.

¹⁹ Marcel Côté, « Plans d'étude sur la famille », p. 11.

²⁰ Ainsi, Denise Choinière-Mercier remarque, dans son mémoire en travail social, que les familles habitant des logements où les enfants n'ont pas de place pour faire leurs devoirs tranquillement

l'intimité des enfants et des adolescents, particulièrement pour les inciter à recevoir leurs amis à la maison, plutôt que de les fréquenter à l'extérieur²¹. Notons à travers tout ceci que le but à atteindre semble être de garder les enfants et les adolescents au foyer familial qui les protégera de la corruption du monde extérieur.

Ces attributions de l'espace visaient à remoraliser les familles ouvrières, mais elles rejoignent sensiblement d'autres modèles tels que décrits, entre autres, par Doug Owram. Par exemple, au Canada anglais, l'historien a observé que les maisons de banlieue des années cinquante traduisaient la nouvelle importance prise par l'enfance. Nous ne retrouvons cependant pas la « filocratie » et le « filiocentrisme » décrits par Owram dans les écrits des animateurs du catholicisme social et des travailleurs sociaux²². La famille est plutôt perçue comme une entité au sein de laquelle chaque membre exerce une fonction naturelle et complémentaire. Dans ce contexte, personne ne conçoit l'habitation familiale comme devant favoriser le développement ou les intérêts d'une catégorie de membres, en l'occurrence les enfants, au détriment des autres membres. Il semblerait donc que la reproduction de la démocratie au sein de la famille n'ait pas été une préoccupation majeure des catholiques sociaux, qui prônaient le maintien d'une structure hiérarchique dominée par l'autorité parentale. Ils ne projetaient cependant pas pour autant un modèle de rigidité à la victorienne. Comme Vincent Duhaimé l'a analysé dans son mémoire, le discours était plus complexe²³.

accusent un taux d'échec scolaire plus élevé que celles où l'espace requis pour cette activité est disponible. (Denise Choinière-Mercier, *Analyse des conditions de logement*, p. 38.)

²¹ Rodolphe Laplante, « La famille a droit à l'espace vital », p. 112. Denise Choinière-Mercier, *Analyse des conditions de logement*, p. 47.

²² Doug Owram, *Born at the Right Time*, pp. 59-60.

²³ « Les animateurs [du mouvement familial] substituent une conception du pouvoir paternel fondée sur l'« autoritarisme » à une conception fondée sur l'exercice d'une « force sereine » : la patience, le

Le dernier élément à souligner dans cette définition du foyer familial idéal est la propriété. Selon la grande majorité des auteurs qui se sont exprimés sur le sujet, ces maisons unifamiliales doivent appartenir à la famille qui y loge. La propriété ralentirait, de toute évidence, le rythme effarant des déménagements des familles ouvrières en les attachant à leur logement : « La propriété est plus compatible avec la stabilité domiciliaire de la famille »²⁴. Montréal, avec 11,5 % de propriétaires en 1941²⁵, est une ville de locataires. Cet aspect est vivement déploré par les animateurs du catholicisme social. Certains, comme le jésuite Alexandre Dugré, y voient même un problème d'envergure nationale :

Or c'est l'indigence de notre pays riche que ce peu de propriétaires : 3,000,000 de Québécois ne possèdent pas une motte de leur patrie! Sans attaches ni racines, ils peuvent aussi bien déménager aux États-Unis [...] que dans un autre quartier. Est-ce le fait d'un peuple en santé?²⁶

L'écrivaine Jeanne Gris -Allard  num re quant   elle les d savantages sociaux de la pratique du d m nagement annuel :

Des familles passaient rarement plus de deux ans sous le m me toit. (...) Ce n'est pas dans ces changements de cadres et de d cors, en promenant ses meubles d'un domicile   un autre que se forme l'esprit de famille. Cet abus de d m nagements  tait une plaie sociale et familiale. On ne s'attachait ni   la paroisse, ni   l'habitation.²⁷

Enfin, la famille locataire est «   la merci du propri taire »²⁸, qui peut lui interdire d'avoir des enfants. Par opposition, l'acc s   la propri t  par les ouvriers compte de nombreux avantages,   commencer par la stabilit  r sidentielle. De plus, l'ouvrier qui

calme, la souplesse, la douceur, la sagesse et la compr hension sont des vertus que le p re doit poss der, au m me titre que la fermet . » (Vincent Duhaime, *La construction des p res qu b cois*, p. 61).

²⁴ Denise Choini re-Mercier, *Analyse des conditions de logement*, pp. 47-48.

²⁵ Paul-Andr  Linteau, *Histoire de Montr al*, p. 381.

²⁶ Alexandre Dugr , s.j., « De la ville au village », p. 145.

²⁷ Jeanne Gris -Allard, « Logement et d m nagement », p. 139.

²⁸ Alexandre Dugr , « De la ville au village », p. 144.

procure un « vrai foyer » aux siens ne peut que ressentir de la fierté et un sentiment d'indépendance renouvelé.

Cet idéal – la maison unifamiliale, en banlieue – n'est pas la seule voie proposée par les membres de l'Action catholique et les travailleurs sociaux au cours de la période. Ainsi, Jean Deschamps affirmera, en 1950 : « C'est sûrement une erreur, à l'heure actuelle, que de vouloir loger dans des cottages les familles ouvrières de nos grandes villes. Loin d'être une libération, la propriété devient alors pour elles un poids, un fardeau »²⁹. Certains commentateurs suggéreront plutôt la construction de duplex ou de triplex spacieux, et non d'édifices en hauteur, qui ne permettent pas d'avoir des cours privées.

Nous venons d'étudier la vision du logement familial telle qu'exprimée par les membres de l'Action catholique et les travailleurs sociaux. Nous allons maintenant analyser les moyens proposés par les deux groupes pour réaliser ces projets, ce qui va nous permettre d'explorer les manières différentes dont chacun conçoit les familles ouvrières et leur place dans la société.

4.1.2 Atteindre l'idéal

4.1.2.1 Les coopératives d'habitation

Un nombre relativement grand de coopératives d'habitation ont été créées au Québec durant l'après-guerre, en grande partie sous l'impulsion de la Ligue ouvrière catholique (LOC)³⁰. Comme l'a expliqué Jean-Pierre Collin, malgré des modes de fonctionnement divers, deux avenues étaient privilégiées par les coopératives : faire

²⁹ Jean Deschamps, « L'habitation familiale », p. 113.

³⁰ Jean-Pierre Collin, *La Ligue ouvrière catholique*, pp. 142-151.

construire des maisons remises aux sociétaires à condition qu'ils aient obtenu une hypothèque, ou alors faire économiser la mise de fond aux sociétaires par un système de corvées. Dans ce dernier cas, les sociétaires se réunissaient habituellement pour participer ensemble à la construction des maisons du groupe³¹.

Les coopératives étaient généralement favorisées par les catholiques sociaux³². Elles valorisaient le travail et la réussite personnelle autant que le partage et le sens communautaire qui faisaient souvent défaut, à leurs yeux, en milieu urbain. Le fait de bâtir une maison par l'entremise d'une coopérative ne diminuait cependant pas assez les coûts de construction pour qu'ils deviennent accessibles à tous. Les animateurs de l'Action catholique prônaient donc l'intervention de l'État, par l'adoption de lois favorisant les coopératives. Ainsi, les futurs propriétaires profiteraient à la fois des bas coûts de construction en coopérative et des avantages financiers de la loi provinciale d'habitation à partir de 1948³³. C'est ce qui est arrivé dans de nombreux cas, lorsque les coopératives arrivaient à bâtir des maisons dont le coût respectait les restrictions de la loi.

4.1.2.2 L'intervention de l'État

Selon plusieurs observateurs, cependant, les gouvernements fédéral et provincial doivent faire plus; les animateurs de l'Action catholique recommanderont donc, au fil des ans, l'adoption d'une « allocation-logement » ou « crédit urbain » et

³¹ Jean-Pierre Collin, *La Ligue ouvrière catholique*, p. 147.

³² Alexandre Dugré, s.j., « De la ville au village »; Berthe Louard « L'habitation à prix modique à la portée de tous », *Relations* XIII, 152 (août 1953); Berthe Louard, « La Familiale s'occupe d'habitation ».

³³ Cette loi visait à favoriser l'accès à la petite propriété en accordant des diminutions d'intérêt sur l'hypothèque de certains types de maisons et de duplex. (Jean-Pierre Collin, *La Ligue ouvrière catholique*, p. 142).

l'implantation d'un vaste programme de rénovation urbaine. L'allocation-logement est surtout proposée durant les années quarante et comparée à l'allocation familiale. Cette mesure qui aurait consisté à verser un certain montant mensuel aux familles pauvres (tâche qui serait revenue au fédéral), afin de les aider à boucler le loyer, ne tient cependant pas compte du fait que de nombreux ouvriers ont les moyens de payer un loyer raisonnable, mais qu'il n'y a tout simplement pas assez de logement disponibles à Montréal. La mesure s'adresserait donc, soit aux familles très pauvres, soit aux familles auxquelles il manque l'argent nécessaire pour passer de la location à la propriété³⁴. Quant au programme de rénovation urbaine, il impliquerait la démolition des taudis « et qu'à leur place s'élèvent des maisons saines, avec jardin, construites pour loger des êtres humains »³⁵. Les auteurs se contentent toutefois de réclamer l'action gouvernementale sans l'explicitier. Ils n'expliquent donc pas clairement quel régime de propriété ou de location serait alors implanté³⁶.

4.1.2.3 L'épargne et l'éducation des ouvriers

Enfin, les animateurs de l'Action catholique proposeront deux solutions qui s'inscrivent dans les pratiques générales du mouvement, soit l'éducation des masses ouvrières et l'épargne. L'éducation servirait à éclairer les ouvriers sur les caractéristiques du bon logement et les moyens de l'obtenir, soit la coopération, l'aide

³⁴ Alexandre Dugré, s.j., « De la ville au village », pp. 143-144; Chanoine P. Lesage « L'allocation-logement », pp. 296-299; J.-P. Archambault, s.j., « Le logement populaire, problème capital », *ESP*, 397 (février 1947), p. 3.

³⁵ Julia Richer, « Montréal, symbole de contradiction », p. 236.

³⁶ Alfred Charpentier, « Semaine nationale de la famille. Journée de l'habitation familiale », *ESP*, 373-374 (février-mars 1945), p. 19.

gouvernementale et l'épargne³⁷. L'épargne s'inscrit dans la volonté de rationaliser les dépenses de la famille ouvrière, préoccupation dont témoignent de nombreuses démarches pour répandre la pratique du « budget familial »³⁸. À partir de la fin des années quarante, des animateurs du catholicisme social soulignent qu'il ne suffit pas aux ouvriers d'attendre l'aide des divers paliers de gouvernement ou de s'associer à une coopérative : il faut encore qu'ils aient la volonté d'épargner, de retarder l'achat d'une automobile ou de biens considérés comme étant luxueux pour améliorer leurs conditions de logement³⁹. Une telle attitude montre que ces animateurs considéraient que les ouvriers ne géraient pas leurs avoirs de manière rationnelle. De même, ils étaient persuadés que sans personne pour les guider, les ouvriers ne penseraient pas à utiliser les moyens existants pour améliorer leurs conditions de logement.

Les travailleurs sociaux et les animateurs de l'Action catholique envisagent donc de manières similaires la résolution de la crise du logement. Cette résolution est en fait multiple et tient compte de la diversité des moyens et des problèmes en présence. Ainsi, si la solution idéale repose sur la suburbanisation à grande échelle et sur la construction de maisons unifamiliales à prix modique, les commentateurs conviennent qu'il faut aussi trouver une solution urbaine au problème. C'est ici que les plans de rénovation urbaine (lire : destruction des zones à taudis et construction de logements à prix modique ou, mieux, de cités-jardins) entrent en jeu. Petit à petit, au fur et à mesure que les expériences coopératives vont échouer ou, plus simplement,

³⁷ Mgr Charbonneau, « Le problème de l'habitation », p. 4; Yvonne Roy, *Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal*, p. 62.

³⁸ Jean-Pierre Collin, *La Ligue ouvrière catholique*, pp. 116-120.

³⁹ Alfred Charpentier, « Journée de l'habitation familiale », p. 18; « Avec ou sans commentaires. Le logement chez nous », *Relations* IX, 101 (mai 1949); Rodolphe Laplante, « Propos sur l'habitation », *Relations*, XV, 172 (avril 1955), p. 96; « Au fil du mois. Enquête sur l'habitation », *Relations*, XV, 179 (novembre 1955), p. 293; Albert Plante, s.j., « Un domaine convoité avec raison », *Relations*, XVI, 193 (mars 1956), p. 68.

répondre aux besoins d'un trop petit nombre de familles, les travailleurs sociaux, puis les animateurs de l'Action catholique vont se rapprocher des autorités municipales et du milieu des affaires montréalais, jusqu'à former le « Comité des 55 » en 1952, comité qui mènera à la création par les autorités municipales du Comité Dozois, instigateur du projet Jeanne-Mance⁴⁰.

4.2 Les autorités municipales : rénovation urbaine et collaboration intergouvernementale

... ce qui manque à notre organisation sociale, ce sont des logements salubres, comportant de 2 à 3 chambres à coucher et pouvant se louer de \$10 à \$15 par mois.

Charles-Édouard Campeau⁴¹

4.2.1 La réaction devant l'urgence

Déjà durant la guerre, les autorités municipales souhaitent voir se réaliser à Montréal un plan à grande échelle de démolition des taudis et de reconstruction de logements modernes, salubres et à loyer modique. Devant l'urgence de la situation, cependant, elles vont d'abord voir à loger les dizaines de familles qui se retrouvent sans abri à chaque 1^{er} mai. Pour ce faire, les autorités municipales vont autoriser, dès 1942, la conversion d'édifices désaffectés appartenant à la ville en logements pour des familles en moyen de payer un loyer, mais ne trouvant pas à se loger malgré tout. Cette mesure était cependant temporaire et a de toute façon engendré tout un lot de difficultés – à commencer par le fait que la grande majorité des locataires ne payaient pas leur loyer⁴².

⁴⁰ Marc Choko, *Un projet social au centre-ville*, p. 30.

⁴¹ Charles-Édouard Campeau, « Où logeront-ils? » (page illisible).

⁴² « Je note, dans le rapport du Service des Finances, que deux locataires seulement [sur 19] ont payé du loyer, à date, qu'aucun autre n'a encore payé [...]. » (DGDA, VM1, S3, D73833, Lettre de H.-H.

La solution que les autorités municipales ont favorisée, tout au long de la guerre et dans les premières années qui la suivirent, résidait en une collaboration avec le gouvernement fédéral, particulièrement avec la *Wartime Housing Limited* (WHL). Cet organisme avait reçu comme mandat, durant la guerre, de fournir des maisons dans les villes où l'implantation d'industries de guerre avait provoqué une augmentation trop rapide de la population pour que tous trouvent à se loger. La ville espérait utiliser les dispositions de la loi fédérale de l'Habitation pour que la WHL construise des maisons à Montréal. Le problème était que la WHL ne bâtissait que des maisons temporaires, rapidement démontables, sans fondations et mal isolées, selon le modèle connu des « maisons de vétérans », qu'on retrouve encore un peu partout au Canada. Depuis 1942, la Ville de Montréal avait fait savoir qu'elle avait un besoin *urgent* de 5000 logements et négociait avec la WHL et d'autres instances gouvernementales pour bénéficier de l'aide fédérale, mais sans succès : en effet, la WHL refusait de considérer la construction d'habitations permanentes et les autorités municipales ne voulaient pas être embarrassées de maisons qui risquaient de devenir des taudis à court terme. Il faudra donc attendre 1947 pour que la WHL accepte enfin de construire quelques centaines de maisons, modifiées pour être installées de manière permanente. Ainsi, des fondations ont été creusées pour que les familles puissent éventuellement avoir une cave, le recouvrement a été changé pour solidifier et enjoliver la structure, les matériaux employés étaient généralement de meilleure qualité, et la plomberie a été modifiée pour correspondre aux lois provinciales en ce

Dansereau, directeur-adjoint du Service du bien-être social, à Honoré Parent, directeur des services, 6 avril 1944). Lorsque nous avons voulu photographier ces édifices, nous nous sommes aperçue que la majorité d'entre eux, situés dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Vieux-Montréal, sont démolis, ce qui donne à penser qu'ils ne devaient pas être en excellente condition.

domaine. Ces maisons avaient un étage et comptaient 4 chambres fermées, une cuisine, un salon et une salle de bain⁴³. Chacune était séparée des autres et bénéficiait d'une cour. Cependant, 400 maisons étaient loin de satisfaire les besoins de la population, d'autant plus qu'elles n'étaient pas louées mais vendues, quoique les propriétaires pouvaient bénéficier des avantages de la loi de l'Habitation. Les autorités municipales devaient donc trouver une autre solution, qui correspondrait aux moyens de la population montréalaise, majoritairement locataire, et qui réglerait le problème de façon durable. La formule coopérative ne semblait pas vouloir fonctionner à grande échelle, malgré les professions de foi de Camillien Houde⁴⁴, et l'industrie privée, si elle a recommencé à construire des habitations vers la fin des années quarante, ne répondait certainement pas aux besoins des familles nécessitant des logements à loyer modique. Quant aux lois fédérale et provinciale, censées aider à la résolution de la crise, elles favorisaient surtout l'accès à la propriété, oubliant encore une fois les familles à revenus moindres.

Or, ce sont les familles à revenus moindres qui restent en ville, locataires de taudis hérités des débuts de l'industrialisation. Comme nous l'avons vu avec les animateurs de l'Action catholique et les travailleurs sociaux, le climat est à l'élimination du taudis.

⁴³ La WHL avait conçu plusieurs modèles de maisons; celui décrit ici et qui se retrouve à Montréal est le modèle H12.

⁴⁴ DGDA, VM6, 48-5-1-3, *Causerie prononcée par Son Honneur le Maire Camillien Houde, au poste C.K.A.C. le 3 novembre 1947.*

4.2.2 Le plan Dozois

4.2.2.1 Trois plans, une solution

Comme nous l'avons spécifié dans le chapitre 1, les Habitations Jeanne-Mance ont déjà été étudiées par Marc Choko⁴⁵. Il a analysé les nombreux débats qui ont précédé la construction de ces logements sociaux à la toute fin des années cinquante et s'est surtout attaché aux débats urbains contemporains que le projet illustre. De notre côté, nous cherchons surtout à dégager les compromis que cette solution représente par rapport aux aspirations des trois groupes que nous avons étudiés. Mais, tout d'abord, nous allons brièvement relater les grandes étapes ayant mené à la réalisation du projet.

En novembre 1952, à la suite des pressions d'un groupe de 55 organismes montréalais⁴⁶, la Ville de Montréal crée le « Comité consultatif chargé d'étudier et de formuler les recommandations appropriées en vue de la réalisation d'un programme de construction d'habitations à loyer modique »⁴⁷ et de « l'élimination et la démolition de taudis, maisons insalubres etc. »⁴⁸. Huit membres du Conseil de ville, dont Paul Dozois, Camillien Houde et J.-O. Asselin, y siègent, de même que quatre représentants de ce qui est désormais connu sous le nom de « Comité des 55 »⁴⁹ : Julia Richer, représentante de l'archevêque de Montréal; Mme Gilbride, présidente du Montreal Local Council of Women; Joseph Dunne, du Lions Club de Montréal;

⁴⁵ Marc Choko, *Un projet social au centre-ville*.

⁴⁶ Ce groupe, surnommé « Comité des 55 » dans les médias, comptait des groupes fort diversifiés : des associations de femmes (Montreal Local Council of Women), des groupes masculins philanthropiques (Lions Club), des groupes francophones, anglophones, etc. Tout regroupement préoccupé des questions sociales pouvait en faire partie, en fait.

⁴⁷ DGDA, VM1, S3, D102774-3, Extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil exécutif de la Cité de Montréal, 26 novembre 1952.

⁴⁸ DGDA, VM1, S3, D102774-3, Extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil exécutif de la Cité de Montréal, 27 janvier 1953.

⁴⁹ Marc Choko, *Un projet social au centre-ville*, p. 30.

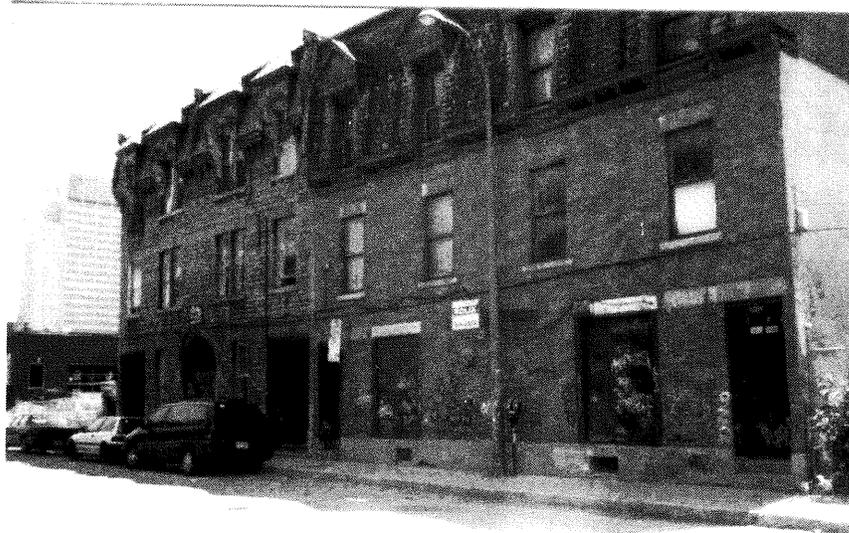
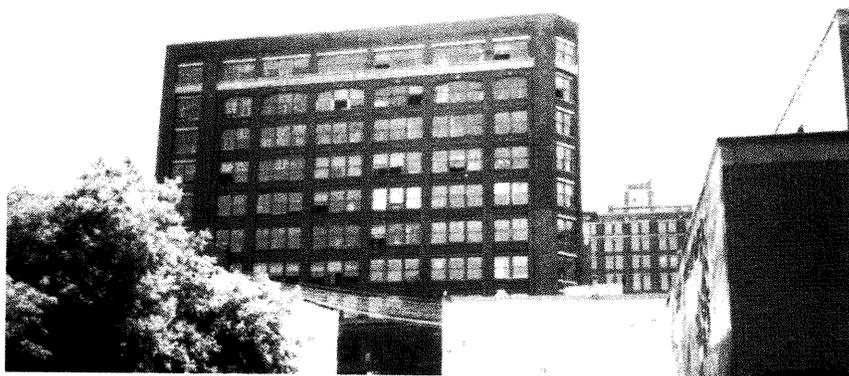
Harry Gould, du Board of Trade⁵⁰. Les travaux du comité s'achèveront deux ans plus tard, en novembre 1954, avec le dépôt d'un document intitulé *Projet de rénovation d'une zone d'habitat défectueux et de construction d'habitation à loyer modique*. Ce rapport indique qu'il y a treize zones de taudis à Montréal, toutes à démolir. Le Comité s'est particulièrement attaché à démontrer que la solution idéale au problème des taudis est leur démolition et la construction, à leur place, de logements correspondant à la conception moderne du foyer urbain. Un quadrilatère est proposé pour tenter une première réalisation en ce sens : le quadrilatère du centre-ville formé par les rues Saint-Urbain, Ontario, Saint-Denis et Sainte-Catherine⁵¹. Presque immédiatement après le dépôt du rapport, des élections sont déclenchées et remportées par Jean Drapeau qui donne son accord au principe de logements à loyer modique, mais émet des réserves sur la pertinence de construire des logements si près du centre commercial de Montréal. En mars 1956, un deuxième rapport, résultat des travaux conjoints entre Dozois, représentant de la ville, et F.F. Field, de la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL, fédéral), réduit la zone à rénover; elle sera dorénavant comprise entre les rues Ontario, Sainte-Catherine, Sanguinet et Sainte-Élizabeth⁵² (figures 10 et 11). Quelques semaines après, un nouveau comité, cette fois présidé par le conseiller municipal Sullivan, dépose un rapport qui entérine le précédent et ajoute quelques suggestions pour l'améliorer⁵³. Le maire Drapeau s'oppose au projet publiquement et décide de déclencher des élections à l'automne 1957 pour que la population montréalaise choisisse entre le « plan Dozois » et la

⁵⁰ DGDA, VM1, S3, D102774-3, Lettre de Mme J.S. Reynolds, secrétaire du Citizen's Committee on Low-Rental Housing, à J.-A. Mongeau, greffier de la Cité, 3 décembre 1952.

⁵¹ Marc Choko, *Un projet social au centre-ville*, p. 34.

⁵² « Le 2^e rapport Dozois soumis à l'exécutif », *La Presse*, 9 mars 1956, p. 3.

⁵³ Marc Choko, *Un projet social au centre-ville*, p. 46.

Figure 10*Figure 11*

Ces maisons de la rue Saint-Dominique (figure 10) et cette manufacture du boulevard Saint-Laurent (figure 11) faisaient partie des immeubles à démolir dans la première version du plan Dozois. Ils représentent bien les types de constructions présents sur le site aujourd'hui occupé par les Habitations Jeanne-Mance. (Photos : Amélie Bourbeau)

« Cité-famille » que lui-même propose et dont nous traiterons plus loin : il perd les élections aux mains de Sarto Fournier, pour ne revenir à la tête de l'administration municipale qu'en 1960.

Le projet final du plan Dozois compte 800 logements, répartis dans « une tour de quatorze étages et quatre de douze étages autour desquelles s'articulent quatorze immeubles de trois étages et neuf de deux étages destinés aux familles nombreuses »⁵⁴. (figures 12 et 13) Cette distribution a été calquée sur la composition des ménages habitant le quadrilatère à détruire – bien que, finalement, moins de 20% des ménages qui résidaient dans le quartier aient demeuré dans les Habitations par la suite⁵⁵. Le plan prévoyait par ailleurs des espaces verts et des terrains de jeux en nombre suffisant pour accommoder confortablement les futurs résidents des Habitations Jeanne-Mance, ainsi que des endroits pour que les locataires puissent stationner leur voiture⁵⁶.

Le rapport Dozois et ses suites ont monopolisé le débat autour du logement de 1954 à 1961, tant dans les grands médias que dans les périodiques spécialisés, comme *Relations*. Nous allons nous pencher sur les réactions négatives soulevées par cette solution, surtout en ce qui concerne le bien-être des familles.

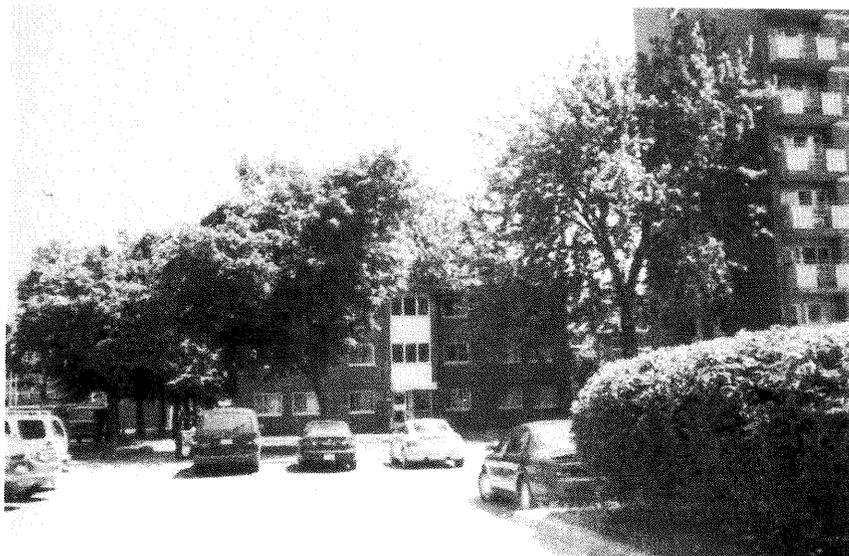
4.2.2.2 Les réactions négatives

Initialement, comme le souligne Marc Choko, le rapport Dozois a été reçu de manière unanimement favorable à Montréal : enfin, un pas décisif et sérieux était fait vers la fin des taudis et les débuts d'une vraie politique sociale du logement, destinée aux

⁵⁴ *Ibid.*, p. 54.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 80.

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 82-83.

Figure 12*Figure 13*

Photographies représentant une des hautes tours des Habitations Jeanne-Mance (figure 12) et un des immeubles de trois étages (figure 13) tels qu'ils apparaissent aujourd'hui, en bordure de la rue Ontario, entourés d'arbres matures et disposant toujours de grands espaces extérieurs réservés aux occupants, comme la portion de stationnement apparaissant sur la figure 13. (Photos : Amélie Bourbeau)

familles pauvres. Cependant, dans les mois qui suivirent son adoption par la ville, des voix vont s'élever pour critiquer un projet jugé « antifamilial ».

Ainsi, dès novembre 1954, Jean Deschamps écrit dans *Relations* que, si le principe du rapport correspond aux besoins de la ville de Montréal (destruction des taudis et construction de logis à loyer modique), le choix des édifices en hauteur n'est pas du meilleur goût :

Nous regrettons [...] que les auteurs du rapport n'aient pas fourni plus d'efforts pour trouver un type de bâtiment autre que celui de 12 étages ou de 82 logements, qui ne nous paraît pas tellement en accord avec les besoins des familles. De leur projet nous critiquons donc l'uniformité : il ne présente que de vastes maisons de rapport.⁵⁷

Cette critique sera reprise maintes et maintes fois, tant par d'autres animateurs de l'Action catholique que par le maire Drapeau et ses supporters. Les travaux du deuxième comité, réunis dans le rapport Field-Dozois⁵⁸, ne font qu'amplifier les cris : une étude des ménages résidant dans le quadrilatère desservi par le projet révèle que la majorité d'entre eux sont constitués de couples sans enfants, personnes âgées ou petites familles. En réponse aux besoins de cette population, le rapport recommande que les logements soient bâtis « sur mesure ». Ainsi, chaque logement sera conçu en prévision d'abriter les ménages tels qu'il étaient lors de l'enquête, ce qui ne tient pas compte du fait que nombre de ces familles risquent de s'agrandir au fil des années. Le jésuite Maurice Lamarche n'hésitera pas, dans ses nombreux articles sur la question, à rappeler le fait que les petits logements ne sont pas difficiles à trouver à Montréal; les logements destinés aux grandes familles, par contre, font cruellement défaut⁵⁹. Or, le projet des Habitations Jeanne-Mance ne comptera que très peu d'unités

⁵⁷ Jean Deschamps, « Le rapport Dozois », *Relations*, XIV, 167 (novembre 1954), p. 301.

⁵⁸ DGDA, VM1, S4, D801.10-2/1, bobine 03-30-04.2 (microfilm), *Rapport du Comité consultatif conjoint sur un projet de rénovation à Montréal*, 1^{er} mars 1956, 31 pages.

⁵⁹ Maurice Lamarche, s.j., « Le plan Dozois », *Relations*, XVII, 196 (avril 1957), p. 95.

pouvant loger des familles de plus de trois ou quatre personnes; il ne règle donc pas le problème de nombreux couples forcés de limiter les naissances par manque d'espace, problème dont nous avons traité au chapitre précédent. Le père Lamarche choisit l'image de l'enfant qu'on empêcherait de grandir pour illustrer l'aspect anticonceptionnel du plan Dozois :

Est-ce qu'il ne peut pas y avoir de très sérieux inconvénients à construire ainsi les logements sur mesure? Un enfant de treize ans à qui on a fait faire sur mesure un habit qui doit absolument lui durer dix ans ne tardera pas à rencontrer bien des problèmes. Si c'est vraiment son seul habit, et s'il lui faut l'habiter, il ne lui restera qu'une chose à faire : prendre des remèdes pour ne pas grandir ni grossir.⁶⁰

Le fait que les logements soient construits pour des petites familles, dans un secteur où il n'y a que peu de grandes familles, constitue un problème majeur pour les animateurs de l'Action catholique, qui se préoccupent depuis des années du sort de la famille nombreuse en milieu urbain⁶¹. Notons que la forme choisie pour bâtir les logements, l'édifice en hauteur, n'attire pas tant de commentaires que ce qu'on aurait pu attendre. Il faut dire que les édifices les plus imposants sont destinés aux couples et ménages de trois, quatre personnes, tandis que les appartements plus spacieux seront situés dans les édifices à deux ou trois étages.

Le maire Drapeau, de son côté, a plus de critiques à formuler; certaines sont strictement politiques, voire démagogiques, mais d'autres font état de sa préoccupation face au sort des familles nombreuses. Ainsi, du point de vue strictement urbain, il s'oppose au maintien de la vocation résidentielle du centre-ville⁶², tout comme il s'oppose à ce qu'on ne construise que des petits logements.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 96.

⁶¹ Albert Plante, s.j., « Travail d'équipe », *Relations*, XV, 175 (juillet 1955), p. 213.

⁶² « Plan Drapeau ou plan Dozois? », *Relations*, XVII, 193 (janvier 1957), p. 17.

Selon lui et à l'instar d'autres groupes comme les catholiques sociaux, les familles nombreuses sont celles qui ont le plus de difficultés à se loger, donc celles qui ont le plus besoin d'aide⁶³. Il attendra l'automne 1957 pour présenter une solution alternative, soit « Cité-famille, Cité des ondes », qui ne manquera pas de séduire les animateurs de l'Action catholique.

Le projet de Drapeau maintient la démolition de la zone de taudis délimitée par le plan Field-Dozois; cependant, plutôt que d'y construire des immeubles à logements, le quadrilatère serait réservé à Radio-Canada et autres stations de radio et de télévision, sur le modèle de *Radio City* à New York. En contrepartie, le domaine Saint-Sulpice, situé de part et d'autre de l'avenue Papineau, au nord du boulevard Métropolitain, servirait de site à un grand développement résidentiel, composé de maisons unifamiliales ou semi-détachées⁶⁴. Les rédacteurs de la revue *Relations* se rangent immédiatement de son côté, endossant un projet qui a toutes les qualités des Habitations Jeanne-Mance (espaces verts et salubrité), sans les défauts (étroitesse des logements)⁶⁵. Le domaine Saint-Sulpice avait d'ailleurs été réclamé à maintes reprises dans le passé pour les coopératives, sans succès⁶⁶. Le projet de Drapeau ne verra cependant jamais le jour, car il perd les élections qui ont lieu quelques semaines après sa proposition. Ce sera donc le plan Field-Dozois qui l'emportera, appuyé politiquement par le gouvernement du Québec et financièrement par celui d'Ottawa.

⁶³ « M^e Drapeau », *Relations*, XV, 175 (juillet 1955), p. 212.

⁶⁴ Marc Choko, *Un projet social au centre-ville*, pp. 55-57; « Détails du projet du maire Drapeau », *La Presse*, 8 octobre 1957, p. 10; « Domaine S.-Sulpice proposé pour ériger une 'Cité-Famille' », *La Presse*, 8 octobre 1957, p. 10; « Le projet Cité des Ondes sera resoumis au conseil », *La Presse*, 20 décembre 1957, p. 13.

⁶⁵ Maurice Lamarche, s.j., « Le plan Dozois-Croteau », *Relations* XVIII, 209 (mai 1958), p. 119; Maurice Lamarche, « Le plan Dozois », *Relations*, XX, 233 (mai 1960), p. 133.

⁶⁶ Albert Plante, s.j., « Un domaine convoité avec raison », p. 67.

Ces réactions négatives face au projet du comité Dozois démontrent à quel point la crise du logement, durant les années cinquante, avait dépassé les données chiffrées dans l'esprit des observateurs, pour devenir une question de qualité de vie pour les familles ouvrières. Comme l'indique le père Lamarche,

Montréal ne manque pas de petits logements [...] Tous ceux qui ont fait une étude sérieuse et désintéressée de la question s'entendent pour l'affirmer. Le célibataire peut se loger très facilement. [...] Les couples sans enfant et les petites familles sont à peu près dans la même situation que les célibataires.⁶⁷

Les Habitations Jeanne-Mance, à leurs yeux, ne sont qu'un chiffre trompeur, un changement du décor du centre-ville de Montréal : pas une solution. Pour arriver à l'idéal familial tel que voulu par les animateurs de l'Action catholique, les familles ont besoin *d'espace*, autant pour mieux respirer que pour avoir la possibilité de grandir. Si, avec le temps, on semble accepter le milieu urbain, ce n'est pas à n'importe quel prix : « Construire de grands logements, c'est sauver la famille, les santés [sic], la morale. Construire petit, c'est sauver... la face! »⁶⁸

Bien que la nature des écrits des travailleurs sociaux ne nous permette pas de connaître leur opinion face au projet Dozois, il est clair que ce dernier ne correspond pas à leurs aspirations pour la famille canadienne-française. Tout comme les animateurs de l'Action catholique, les travailleurs sociaux prônent la construction de logements spacieux, respectant la « nature » de la famille canadienne-française. Ils suggèrent donc des logements à prix modique, certes, mais spacieux, idéalement des maisons unifamiliales.

⁶⁷ Maurice Lamarche, s.j., « Le plan Dozois-Croteau », p. 118.

⁶⁸ Maurice Lamarche, s.j., « La croisade du grand logement », *Relations*, XIX (juin 1959), p. 153.

Conclusion

Le cas des Habitations Jeanne-Mance, s'il est une manifestation éclatante des nouveaux rapports qui s'établissent entre l'État et les familles après la guerre, illustre aussi à quel point les considérations strictement pragmatiques l'ont emporté sur les idées. Le premier Comité consultatif, formé en 1952, comptait douze membres : huit conseillers municipaux, la présidente du Montreal Local Council of Women, un homme d'affaires, un architecte⁶⁹ et une représentante de l'archevêque Léger; cette dernière, Julia Richer, a écrit au moins à deux reprises dans la revue *Relations* à propos des taudis et est par ailleurs citée pour des articles dans *Notre temps* et *La Bonne parole*. Elle souscrivait aux idéaux de l'Action catholique. Cependant, les trois rapports ignorent les besoins des familles telles que conçues par ce mouvement, par les travailleurs sociaux et même, dans une certaine mesure, par les autorités municipales. En effet, si celles-ci ont une vision économique de l'unité familiale, elles considèrent tout de même que la qualité du logement est essentielle pour la participation de chacun au système libéral. Est-ce à dire que la conception de la famille canadienne-française diffusée par ces trois ensembles après la guerre a échoué dans la grande manifestation du logement social que sont les Habitations Jeanne-Mance? Pour des animateurs de l'Action catholique, comme le père Lamarche, il est évident que le projet est une insulte à la « Famille ». Cependant, il ne faut pas oublier que, si les logements des Habitations « empêchent la famille » de par leurs petites dimensions, chaque unité comporte assez de pièces pour que les ménages d'origine du secteur y soient confortables. Le projet comporte des espaces verts en grand

⁶⁹ Joseph Dunne, identifié dans les archives de Montréal comme représentant du Lions Club, était effectivement architecte de métier. (Marc Choko, *Un projet social au centre-ville*, p. 32).

nombre et quelques installations de loisirs pour les jeunes – en plein centre-ville, rappelons-le. De plus, il s’agit réellement d’habitations à loyer modique, puisque le loyer de chaque famille est calculé d’après un pourcentage de leur revenu. Enfin, personne à l’époque ne semble avoir noté le fait que, s’il y avait si peu de grandes familles dans le secteur à démolir, peut-être était-ce parce que celles-ci avaient déjà commencé à se déplacer en périphérie, dans des logements et des maisons neufs? Ou encore, les familles nombreuses étaient peut-être déjà en voie de disparaître? Les trois rapports (Dozois, Field-Dozois, Sullivan) ne donnent pas cette information (entre autres, en ce qui concerne les douze autres zones à taudis), mais les statistiques des recensements de 1951 et 1961 donnent à penser que cela pourrait être le cas⁷⁰. Le projet reste une tentative d’adapter le milieu urbain à la famille – elle a échoué, mais témoigne des préoccupations et de la mobilisation de nombreux groupes pour l’amélioration des conditions de vie des citoyens.

⁷⁰ Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal*, pp. 492-494.

Conclusion

Nous nous sommes attachée, au fil de ce mémoire, à mettre en relation, d'un côté, la famille idéale telle que conçue par trois instances appartenant à l'élite et, de l'autre, l'importance que chacune accordait au logement dans le développement normal de cette famille. Les discours des catholiques sociaux, des travailleurs sociaux et des autorités municipales se caractérisent par leurs buts différents pour la société urbaine d'après-guerre.

Les autorités municipales se concentrent en premier lieu sur le développement matériel de la ville. Pour elles, les familles citadines sont avant tout considérées comme des unités de production et de consommation, dont le bien-être doit être assuré pour la bonne marche de l'économie. Si elles sont en crise à cause de mauvaises conditions de logement, il s'agit pour eux de modifier le tissu urbain pour qu'il soit en mesure de les accueillir de façon adéquate, leur permettant de remplir leur rôle. Cette pensée amènera les administrateurs municipaux à ébaucher des projets d'urbanisme dans certains quartiers de Montréal, mais il n'y aura que très peu de réalisations durant la période. Les élus et les experts municipaux se démarquent des deux autres instances étudiées, en cela que la ville n'est pas, à leurs yeux, un milieu fondamentalement mauvais ou corrompteur. Elle vaut n'importe quel autre milieu, tant que son développement est géré scientifiquement, d'où l'importance accordée, du moins dans les discours, à l'urbanisme. Il ne faut pas oublier que, vu leur position, les experts et les élus ne peuvent se permettre d'inciter les citadins à déménager en banlieue, ce qui impliquerait des baisses de revenus pour Montréal.

Les catholiques sociaux désirent rechristianiser les masses ouvrières et maintenir l'ordre matériel existant alors au Canada. Ainsi, s'ils offrent une image de la famille qu'ils présentent comme traditionnelle, ils tendent à délaissier l'idée de la vocation agricole et rurale des Canadiens français, qui était partie intégrante de l'imagerie nationaliste jusque dans les premières décennies du XX^e siècle. Cependant, tout en acceptant le milieu urbain comme cadre familial adéquat, ils continuent à soutenir la mission procréatrice des Canadiens français, ce qui n'est pas possible si l'environnement physique immédiat, soit le foyer, n'est pas un milieu moralement et physiquement sain. Pour éviter une telle corruption de la mission de la famille canadienne-française, il devient important, dans le discours de l'Action catholique, de respecter son droit à un logement spacieux, où l'arrivée d'un enfant ne serait jamais perçue comme problématique

Les travailleurs sociaux que nous avons consultés utilisent l'étude de cas dans un cadre académique, afin d'évaluer les problèmes des familles ouvrières, pour ensuite les remoraliser, les régénérer. Ils ne parleront pas nécessairement de la mission de la famille canadienne-française, mais discuteront longuement des conditions de logement qui corrompent les ouvriers, par leur insalubrité ou par manque d'espace. La famille, dans ce contexte particulier, est perçue comme une unité vulnérable, et très influencée par son environnement physique, sanitaire et moral. Durant l'après-guerre, elle aura besoin d'être régénérée, non en retournant vers un passé idéalisé, où elle vivait de l'agriculture en milieu rural, mais en habitant un logement qui soit à la fois salubre et spacieux. Contrairement aux animateurs du catholicisme social, les travailleurs sociaux n'envisagent pas que la maison unifamiliale pour régler le problème. Si les familles ont accès à des logements de

bonne qualité, même si elles sont dans des édifices à quelques unités d'habitation, elles seront « saines » et leur santé se reflètera sur l'ensemble de la nation.

Les trois discours se rejoignent sur plusieurs points, parmi lesquels le plus flagrant est le rôle conservateur attribué aux membres de la famille. Peu importe leur perception de la ville, de la famille ou du logement, tous s'accordent pour que le père soit l'unique salarié. Il fait vivre son épouse et ses enfants, qui vont à l'école aussi longtemps qu'il le faut pour avoir un métier, économiser et se marier à leur tour. La mère, quant à elle, est plus que jamais la « reine du foyer »; elle éduque les enfants, en prend soin, leur donne de l'affection, de même qu'à son mari. Elle rend le logis agréable à l'œil, confortable, propre et ordonné. Elle surveille constamment ses enfants, d'où l'importance d'avoir un espace vert tout près de la maison, qui lui permet de vaquer à ses tâches ménagères tout en gardant un œil sur les petits. Il semble donc qu'au delà de toutes les considérations sur le « nouveau » logement spacieux et neuf, sur la banlieue et ses effets bénéfiques, les trois discours ont en commun le maintien d'une structure familiale qu'on présente comme étant dans la *vraie nature* des Canadiens français. La voie empruntée pour maintenir la structure est cependant empreinte de modernité, visible dans l'utilisation des nouvelles constructions, dans l'étalement urbain, dans l'urbanisme, dans la mesure de l'espace, etc.

Cette vision de la famille ne correspond cependant pas à la réalité vécue par nombre d'entre elles, à un moment où il y a de plus en plus de femmes mariées sur le marché du travail et où les familles qui déménagent dans les premières banlieues, plutôt que se retrouver dans un domaine de rêve, se retrouvent dans des maisons construites à la hâte, dans des villes nouvelles où certains services essentiels

manquent. Il semble en fait que le modèle qui est proposé pour atteindre l'idéal familial est celui d'une certaine élite, que ses membres tentent d'imposer à l'ensemble de la société. Mais tous n'ont pas les moyens d'avoir une maison en banlieue et la voiture pour se rendre au travail, ou de n'avoir qu'un seul salarié par famille. Dans les discours à l'étude, cependant, on tente de contourner l'obstacle matériel par l'appel à l'aide financière de l'État, que ce soit au niveau provincial ou fédéral. Les allocations-logements et les mesures pour diminuer les taux hypothécaires ne seraient donc, dans cette optique, que des moyens d'uniformiser les comportements des familles, leur mode de vie, leur sens moral.

Par ailleurs, non seulement la classe moyenne tente-t-elle d'imposer ses valeurs et comportements à une autre classe, mais les discours montrent aussi que les instances qui les émettent entretiennent des préjugés envers les victimes de la crise du logement. Selon les porte-parole des groupes étudiés, la crise doit être réglée en partie pour éviter que les familles ouvrières ne « sombrent » irrésistiblement dans le communisme. Cette préoccupation est liée au fait que la classe ouvrière est surtout perçue par les élites comme un danger potentiel et une menace latente. C'est pourquoi il y a un fort désir d'éduquer les familles ouvrières, dans le but de leur inculquer le mode de vie de la classe moyenne.

L'après-guerre est sans contredit une période de changements intenses, à tous les niveaux. De nouveaux modèles sociaux et familiaux, appuyés sur des expériences anciennes mais actualisées, sont diffusés, accompagnés d'un cortège de recommandations et de prescriptions. Ce mémoire rend compte de ces modèles en ce qui concerne la famille canadienne-française et son logement en milieu urbain. Ce faisant, il s'inscrit dans une tendance récente de l'historiographie canadienne,

attachée à l'étude des discours normatifs entourant la famille d'après 1945. En choisissant des discours qui visent particulièrement un problème vécu en milieu urbain par les membres de la classe ouvrière, nous arrivons au constat que, si le modèle familial idéal (la fin) proposé par les catholiques sociaux, les travailleurs sociaux et les autorités municipales était semblable à celui proposé dans les discours déjà étudiés au Canada anglais, il en va autrement des moyens évoqués pour arriver à cette fin. Ainsi, le discours des psychologues, qui a été largement étudié au Canada, laissait entrevoir un seul milieu adéquat pour éduquer des enfants et permettre le bon développement de la famille, soit la maison unifamiliale en banlieue, tandis que les trois discours que nous avons étudiés proposent d'autres avenues en plus de celle-là, comme les logements urbains subventionnés par l'État et le réaménagement de la ville pour qu'elle devienne un environnement favorable aux familles. Cette spécificité montréalaise pourrait bien tenir au fait que les Canadiens français, principalement visés par les discours à l'étude, n'avaient généralement pas les mêmes moyens que les Canadiens anglais pour s'établir à l'extérieur de la ville. Les élites ont donc sensiblement modifié leurs discours d'origine – du moins, les catholiques sociaux – pour rendre l'idéal réalisable pour le plus grand nombre de familles possibles. Les contraintes matérielles auraient finalement eu raison des idéaux, malgré l'explosion des banlieues montréalaises durant les années soixante.

Bibliographie

Sources imprimées

Journaux

La Presse. 1942-1960.

Le Devoir. 1944-1950.

The Montreal Daily Star. 1943-1960.

L'École sociale populaire et l'Institut social populaire

Archambault, J.-P., s.j. « Le logement populaire, problème capital ». *L'École sociale populaire*, 397 (février 1947).

Baudouin, J.-A., M.D. « Hygiène du logement et Casier sanitaire des maisons ». *L'École sociale populaire*, 69-70 (1917).

Casgrain, Thérèse, « La maison familiale ». *L'École sociale populaire*, 380 (septembre 1945).

Charbonneau, Mgr Joseph. « Le problème de l'habitation. Lettre pastorale ». *L'École sociale populaire*, 410 (mars 1948).

Charpentier, Alfred. « Semaine nationale de la famille. Journée de l'habitation ». *L'École sociale populaire*, 373-374 (février-mars 1945).

Côté, Marcel. « Plan d'étude sur la famille », *L'Institut social populaire*, 457 (décembre 1952).

Fontanel, père. « Le logement et la santé ». *L'École sociale populaire*, 139 (août 1925).

Richard, P. Jean d'Auteuil, s.j. « La cité nouvelle. L'habitation et ses problèmes ». *L'École sociale populaire*, 380 (septembre 1945).

Richard, P. Jean d'Auteuil, s.j. « Le logement, problème moral et social ». Entrevue avec Florent Forget, de Radio-Canada. *L'École sociale populaire*, 380 (septembre 1945).

L'Œuvre des Tracts

Asselin, J.-Omer. « Le foyer familial et la responsabilité des parents ». *L'Œuvre des Tracts*, 304 (oct. 1944).

« L'œuvre des terrains de jeux ». *L'Œuvre des tracts*, 200 (1936).

Semaines sociales du Canada

Baudouin, J.-A., M.D. « La famille et l'habitation ». *Les Semaines sociales du Canada. IV^e session, Montréal, 1923*, Montréal, L'École sociale populaire, 1961.

Deschamps, Jean. « L'habitation familiale ». *Semaines sociales du Canada, XXVII^e session – Nicolet, 1950. Le Foyer base de la société*. Montréal, Institut social populaire, 1950.

Laplante, Rodolphe. « La famille a droit à l'espace vital, en particulier au logement convenable ». *Semaines sociales du Canada. XXVI^e session – Québec 1959. Mission et droits de la famille*. Montréal, Secrétariat des Semaines sociales du Canada, 1959.

Richard, Jean d'Auteuil, s.j. « Le logement et la famille ». *Semaines sociales du Canada. XVII^e session, Nicolet, 1940. Le Chrétien dans la famille et la nation*. Montréal, Secrétariat des Semaines Sociales du Canada, 1940

Saint-Pierre, Arthur. « Le problème actuel du logement ». *Semaines sociales du Canada, XXVII^e session – Nicolet, 1950. Le Foyer base de la société*. Montréal, Institut social populaire, 1950.

Saint-Pierre, Arthur. « La petite propriété urbaine ». *Semaines sociales du Canada. V^e session, Sherbrooke, 1924*. Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1924.

Relations

« Au fil du mois. Enquête sur l'habitation ». *Relations*, XV, 72 (avril 1955).

« Au fil du mois. Réforme ». *Relations*, VII, 81 (septembre 1947).

« Au fil du mois. Vivre chez soi ». *Relations*, VI, 63 (mars 1946).

« Avec ou sans commentaires. Le logement chez nous ». *Relations*, IX, 101 (mai 1949).

- « Avec ou sans commentaires. Statistiques sur l'habitation ». *Relations*, XIII, 147 (mars 1953).
- Bellavance, Sr Berthe, INDBC, *et. al.*, « Le service social et le problème du logement », *Relations*, IX, 98 (février 1949)
- Campeau, Charles-Édouard. « Montréal possède un nouveau code du bâtiment ». *Relations*, IX, 103 (juillet 1949) et *Relations*, IX, 104 (août 1949).
- Deschamps, Jean. « Le rapport Dozois ». *Relations*, XIV, 167 (novembre 1954).
- Dugré, Alexandre, s.j. « De la place pour dix millions ». *Relations*, vol. VI, no 61 (janvier 1946).
- Dugré, Alexandre, s.j. « De la ville au village ». *Relations*, vol. V, no 54 (juin 1945).
- « Éditoriaux. Logement et anarchie... ». *Relations*, vol. VI, no 71 (novembre 1946).
- Grisé-Allard, Jeanne. « Logement et déménagement ». *Relations*, vol. IX, no 101 (mai 1949).
- Klok, Pierre, s.j. « L'angoisse des locataires avec enfants ». *Relations*, XIV, 168 (décembre 1954).
- « La crise du logement ». *Relations*, XII, 135 (mars 1952).
- Lamarche, Maurice, s.j. « La croisade du grand logement ». *Relations*, XIX, 222 (juin 1959).
- Lamarche, Maurice, s.j. « Le plan Dozois ». *Relations*, XVII, 196 (avril 1957).
- Lamarche, Maurice, s.j. « Le plan Dozois ». *Relations*, XX, 233 (mai 1960).
- Lamarche, Maurice, s.j. « Le plan Dozois-Croteau ». *Relations*, XVIII, 209 (mai 1958).
- Lavoisier, Gaston. « L'industrie du bâtiment de demain ». *Relations*, V, 54 (juin 1945).
- Lesage, P., chanoine. « L'allocation-logement ». *Relations*, VII, 82 (octobre 1947).
- « Le logement qui étouffe, le logement qui libère ». *Relations*, VI, 70 (octobre 1946).
- Louard, Berthe. « La Familiale s'occupe d'habitation ». *Relations*, XV, 172 (avril 1955).

Louard, Berthe. « L'habitation à prix modique à la portée de tous ». *Relations*, XIII, 152 (août 1953).

« M^e Drapeau ». *Relations*, XV, 175 (juillet 1955).

« Plan Drapeau ou plan Dozois? ». *Relations*, XVII, 193 (janvier 1957).

Plante, Albert, s.j. « Travail d'équipe ». *Relations*, XV, 175 (juillet 1955).

Plante, Albert, s.j. « Un domaine convoité avec raison ». *Relations*, XVI, 193 (mars 1956), p. 68.

« Propos sur l'habitation ». *Relations*, XV, 72 (avril 1955).

Richer, Julia. « Montréal, symbole de contradiction ». *Relations*, VI, 68 (août 1946).

Richer, Julia. « Qui habite les taudis? ». *Relations*, VIII, 87 (mars 1948).

Théorêt, Denise. « Une grande pitié ». *Relations*, VI, 71 (novembre 1946).

Autres

----- « L'habitation ». *La revue municipale*, V (décembre 1927).

Asselin, J.-Omer. « Une solution à la crise du logement ». *Métropole*, février 1948.

Asselin, J.-Omer. *Le problème du logement*. s.l., s.d.

Campeau, Charles-Édouard. « Où logeront-ils? ». *Le propriétaire*, septembre 1945.

Ollivier, Maurice. « Les logements ouvriers ». *Revue trimestrielle canadienne*, 7, 25 (mars 1921).

Tremblay, Gustave. « Le logement ouvrier à Montréal ». *L'Actualité économique*, 2, 9 (décembre 1926) et 2, 10 (janvier 1927).

Mémoires en travail social

Bergeron, Isabelle. *Le budget familial et les problèmes sociaux*. Mémoire de M.Sc. (Service social), Université de Montréal, 1945.

Choinière-Mercier, Denise. *Analyse des conditions de logement chez 85 familles canadiennes-françaises catholiques de la paroisse St-François-Solano de*

Montréal de mai 51 à mai 52. Mémoire de M.Sc. (Service social), Université de Montréal, 1954.

Fortin, Berthe. *Le problème du logement à Montréal. Le taudis, facteur de délinquance (sic) et de tuberculose. Mémoire de M.Sc. (Service social), Université de Montréal, 1946.*

Gauthier, Paul, s.j. *Le logement familial à prix modique à Montréal. Mémoire de M.Sc. (Service social), Université de Montréal, 1949.*

Lalonde, René. *Taudis foyer de malheurs? Une étude social auprès de cinquante familles du quartier Saint-Henri vivant dans des logements jugés condamnables. Mémoire de M.Sc. (Service social), Université de Montréal, 1948.*

Meilleur, Pauline (INDBC). *Recherche sociale. Un quartier de la cité de Montréal « Bourget ». Mémoire de M.Sc. (Service social), Université de Montréal, 1942.*

Roy, Yvonne. *Échantillon de la vie sociale de trois rues d'un quartier à taudis de Montréal en vue d'améliorer les conditions sanitaires et morales du milieu. Mémoire de M.Sc. (Service social), Université de Montréal, 1948.*

Sources manuscrites

Archives de la Ville de Montréal (DGDA)

Comité consultatif conjoint sur un projet de rénovation à Montréal. *Rapport du comité consultatif conjoint sur un projet de rénovation à Montréal. Montréal, 1956.*

Comité consultatif pour l'élimination des taudis et pour l'habitation à loyer modique. *Projet de rénovation d'une zone d'habitat défectueux et de construction d'habitations à loyer modique. Montréal, 5^e comité, 1954.*

Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Fonds du conseil de ville (VM1), 3^e série (S3), rapports et dossiers.

Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Fonds du conseil de ville (VM1), 4^e série (S4), rapports et dossiers.

Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Fonds du Comité exécutif (VM74).

Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Fonds du Service de santé (VM171).

Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Fonds du Service du greffe (VM6).

Montréal. Division de la gestion des documents et des archives. Fonds du Service d'urbanisme (VM 97).

Répertoires et ouvrages de référence

Biographies canadiennes-françaises. Ottawa, J.A. Fortier, 1920-1985. 31 volumes.

Burgess, Joanne, Louise Dechêne, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert. *Clés pour l'histoire de Montréal. Bibliographie*. Montréal, Boréal, 1992.

Hamel, Réginald, John Hare et Paul Wyczynski. *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*. Montréal, Fides, 1989.

Lemire, Maurice *et. al.* Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II, 1940-1959. Montréal, Fides, 1982.

Rouillard, Jacques, dir. *Guide d'histoire du Québec : bibliographie commentée*. Montréal, Méridien, 1991.

Société des écrivains canadiens. *Répertoire bio-bibliographique de la société des écrivains canadiens*. Montréal, Éditions de la Société des écrivains canadiens, 1954.

Ouvrages généraux

Comacchio, Cynthia. *The Infinite Bonds of Family. Domesticity in Canada, 1850-1940*. Toronto, University of Toronto Press, 1999.

Dickinson, John A. et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. 2^e éd. Sillery, Septentrion, 1995

Ferretti, Lucia. *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*. Montréal, Boréal, 1999.

Linteau, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal, Boréal, 1992.

Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain, tome 2, Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal, 1989.

Monographies

- Adams, Mary Louise. *The Trouble with Normal. Postwar Youth and the Making of Heterosexuality*. Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- Bradbury, Bettina. *Familles ouvrières à Montréal. Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*. Montréal, Boréal, 1993.
- Choko, Marc. *Un projet social au centre-ville. Les Habitations Jeanne-Mance*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1995.
- Choko, Marc. *Une Cité-Jardin à Montréal*. Montréal, Méridien, 1988.
- Choko, Marc. *Crises du logement à Montréal (1860-1939)*. Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1980.
- Christie, Nancy. *Engendering the State. Family, Work and Welfare in Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 2000.
- Collin, Jean-Pierre. *La ligue ouvrière catholique canadienne 1938-1954*. Montréal, Boréal, 1996.
- Collin, Jean-Pierre. *La cité coopérative canadienne-française. Saint-Léonard de Port-Maurice, 1953-1963*. Montréal et Québec, INRS et Presses de l'Université du Québec, 1986.
- Dagenais, Michèle. *Des pouvoirs et des hommes*. Montréal-Kingston, Mc Gill – Queen's University Press, 2000.
- Dagenais, Michèle. *La démocratie à Montréal de 1830 à nos jours*. Montréal, Ville de Montréal, 1992.
- Desjardins, Gaston. *L'amour en patience. La sexualité adolescente au Québec, 1940-1960*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995.
- Gleason, Mona. *Normalizing the Ideal, Psychology, Schooling, and the Family in Postwar Canada*. Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- Groulx, Lionel-Henri. *Le travail social. Analyse et évolution, débats et enjeux*. Laval, Éditions Agence d'Arc, 1993.
- Malouin, Marie-Paule. *Le mouvement familial au Québec. Les débuts : 1937-1965*. Montréal, Boréal, 1998.

- Marshall, Dominique. *Aux origines sociales de l'État-providence*. Montréal, Presses de L'Université de Montréal, 1998.
- Marsolais, Claude V. et al. *Histoire des maires de Montréal*. Montréal, vlb éditeur, 1993 (Coll. « Études québécoises »).
- May, Elaine Tyler. *Homeward Bound : American Families in the Cold War Era*. New York, Basic Books, 1988.
- Owram, Doug. *Born at the right time. A history of the Baby Boom Generation*. Toronto, University of Toronto Press, 1996.
- Scott, Joan W. *Gender and the Politics of History*, New York, Columbia University Press, 1988.
- Tillotson, Shirley. *The Public at Play. Gender and the Politics of Recreation in Post-War Ontario*. Toronto, University of Toronto Press, 2000.

Mémoires et thèses

- Bienvenue, Louise. *Une jeunesse en gestation. Les mouvements de jeunesse d'Action catholique spécialisée et l'affirmation de la jeunesse comme catégorie sociale au Québec (1930-1959)*. Thèse de Ph.D. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2000.
- Duhaime, Vincent. *La construction du père québécois : le discours du mouvement familial et l'expérience des pères, 1945-1965*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2000.
- Fahrni, Magda. *Under Reconstruction : the Family and the Public in Postwar Montreal, 1944-1949*. Thèse de Ph.D. (Histoire), York University, 2000.
- Piché, Lucie. *La jeunesse ouvrière catholique féminine et la dynamique du changement social au Québec, 1931-1966*. Thèse de Ph.D. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 1997.
- Quesney, Chantal. *Pour une politique de restauration familiale : une analyse du discours de l'école social populaire dans le Québec de l'entre-deux-guerres*. Mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 1998.

Articles

- Baillargeon, Denyse. « 'Nous admirons les parents modernes' : l'École des Parents du Québec et la famille québécoise de l'après-guerre (1940-1959) ». Article à

- paraître dans un ouvrage collectif dirigé par Michael Gauvreau et Nancy Christie. Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003.
- Choko, Marc, Jean-Pierre Collin et Annick Germain. « Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain : Montréal, 1940-1960 ». *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, XV, 2 (1986) et XV, 3 (1987).
- Comacchio, Cynthia. « 'The History of Us' : Social Science, History, and the Relations of Family in Canada ». *Labour / Le Travail*, 46 (2000).
- Dummitt, Christopher. « Gendering Outdoor Cooking : Selling the Barbecue in Postwar Canada ». Communication présentée au Congrès de la Société historique du Canada, 1998.
- Fahrni, Magda . « The Romance of Reunion : Montreal War Veterans Return to Family Life, 1944-1949 ». *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, NS 9 (1998).
- Gleason, Mona. « Psychology and the Construction of the Normal Family in Postwar Canada, 1945-60 ». *Canadian Historical Review*, 78, 3 (1997).
- Hobbs, Margaret et Ruth Roach Pierson. « 'A Kitchen that wastes no steps...' Gender, Class and the Home Improvement Plan, 1936-1940 ». *Histoire sociale / Social History*, XXI, 41 (1988).
- Parr, Joy. « Gender History and Historical Practice ». *The Canadian Historical Review*, 76, 3 (1995).
- Purdy, Sean. « Building Homes, Building Citizens : Housing Reform and Nation Formation in Canada, 1900-1920 ». *The Canadian Historical Review*, 79, 3 (1998).
- Purdy, Sean. « Industrial Efficiency, Social Order and Moral Purity. Housing Reform Thought in English Canada, 1900-1950 », *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, XXV, 2 (1997).
- Rutherford, Robert. « Daddy's Home : Leisure and Male Parenting in Canada, 1945-1965 ». Communication présentée au Congrès de la Société historique du Canada, 1997.
- Strong-Boag, Veronica. « 'Their Side of the Story' : Women's Voices from Ontario Suburbs, 1945-1960 » dans Joy Parr (dir.). *A Diversity of Women. Ontario 1945-1980*. Toronto, University of Toronto Press, 1995.
- Strong-Boag, Veronica. « Home Dreams : Women and the Suburban Experiment in Canada, 1945-1960 ». *Journal of Canadian Studies / Revue d'études canadiennes*, 72, 4 (hiver 1991).

Valverde, Mariana. « Building Anti-Delinquent Communities : Morality, Gender, and Generation in the City » dans Joy Parr, (dir.). *A Diversity of Women. Ontario 1945-1980*. Toronto, University of Toronto Press, 1995.